

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Bulletin officiel

TEXTES ÉMIS EN NOVEMBRE DÉCEMBRE 2006

Directrice de la publication : Martine Marigeaud
Rédactrice en chef : Marie-Liesse Baudrez
Secrétariat de rédaction : Centre de documentation juridique et administrative
Mission de la coordination documentaire
Contact : Véronique Van Temsche
Contact abonnement : Ernestine Gomis

Imprimerie du ministère de la culture
et de la communication

Ministère de la culture et de la communication
Direction de l'administration générale
Sous-direction des affaires financières et générales
Centre de documentation juridique et administrative
182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1. Tél : 01.40.15.38.29.

Abonnement annuel : 50 €

ISSN : 1295-8670

SOMMAIRE

Mesures de publication et de signalisation

Cabinet du ministre

- Page 7 Circulaire n° 2006/012 du 7 novembre 2006 relative à la mise en œuvre du programme « contrats d'accompagnement dans l'emploi - contrats d'avenir » dans le cadre du plan de cohésion sociale appliqué au secteur culturel.
- Page 8 Circulaire ministérielle n° 2006/013 du 18 décembre 2006 fixant les modalités de mise en œuvre de la circulaire du Premier ministre du 3 juin 2004 relative aux dépôts d'œuvres d'art, mobiliers et objets d'art.

Direction de l'architecture et du patrimoine

- Page 12 Arrêté n° MH.06-IMM.052 du 9 novembre 2006 portant classement parmi les monuments historiques de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers à Valréas (Vaucluse).
- Page 12 Arrêté n° MH.06-IMM.053 du 12 décembre 2006 portant classement parmi les monuments historiques du demi rond-point et des murs de clôture du château de Bertangles (Somme).
- Page 13 Arrêté n° MH.06-IMM.054 du 20 décembre 2006 portant classement parmi les monuments historiques de l'église Saint-Martin à Villers-sur-Mer (Calvados).
- Page 14 Arrêté n° MH.06-IMM.055 du 20 décembre 2006 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Pierre du quartier de Montsort à Alençon (Orne).
- Page 14 Arrêté n° MH.06-IMM.056 du 20 décembre 2006 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg-Octeville (Manche).
- Page 15 Arrêté n° MH.06-IMM.057 du 20 décembre 2006 portant classement au titre des monuments historiques de l'hôtel dit de Gournay-Burtaigne à Metz (Moselle).
- Page 16 Arrêté n° MH.06-IMM.058 du 20 décembre 2006 portant classement au titre des monuments historiques de l'éolienne sise au lieudit « Le Clône » commune de Pons (Charente-Maritime).

Centre des monuments nationaux

- Page 17 Décision n° 1303-2006-DAF2 du 1^{er} décembre 2006 portant délégation de signature au chef du bureau de contrôle et d'évaluation des ordonnancements.
- Page 17 Décision n° DAF/SJ/357-2006 du 15 décembre 2006 portant délégation de signature pour l'exposition *Les douze capitales d'Arménie*.
- Page 18 Décision n° DAF/SJ/358-2006 du 15 décembre 2006 portant délégation de signature pour l'opération *les mallettes multi-sensorielles*.

Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou

- Page 21 Décision n° 0351-N du 17 novembre 2006 portant réorganisation du musée national d'Art moderne-centre de création industrielle et du département du développement culturel du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Musée du Louvre

- Page 21 Décision DFJ/2006/013 du 6 décembre 2006 instituant une régie d'avances temporaire en vue de la distribution de bons d'achats aux agents du musée du Louvre.
- Page 22 Décision DFJ/2006/014 du 6 décembre 2006 nommant un régisseur d'avances temporaire en vue de la distribution de bons d'achats aux agents du musée du Louvre.
- Page 23 Décision DFJ/2006/015 du 13 décembre 2006 instituant une régie d'avances auprès du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre en vue d'une campagne de fouilles au Soudan.
- Page 24 Décision DFJ/2006/016 du 15 décembre 2006 nommant un régisseur d'avances auprès du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre en vue d'une campagne de fouilles au Soudan.
- Page 24 Décision n° DFJ/2006/17 du 21 décembre 2006 portant création d'une commission consultative de délégation de service public au sein de l'établissement public administratif du musée du Louvre.
- Page 25 Décision DFJ/2006/18 du 21 décembre 2006 portant nomination des membres appelés à siéger à la commission consultative de délégation de service public au sein de l'établissement public du musée du Louvre.

Musée et domaine national de Versailles

- Page 26 Décision n° 2006-6 du 18 décembre 2006 portant délégation de signature.
- Page 26 Décision n° 2006-7 du 22 décembre 2006 portant délégation de signature.
- Page 27 Décision du 22 décembre 2006 portant création et organisation des commissions d'appel d'offres pour les marchés publics et les accords-cadres passés par l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles et relevant de la direction du patrimoine.

Documents signalés

- Page 28 Direction des archives de France.

Mesures d'information

Page 29 **Relevé de textes parus au *Journal officiel***

Page 46 **Réponses aux questions écrites**
(Assemblée nationale et Sénat)

Divers

Page 51 Annexe de l'arrêté n° 29 du 21 novembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 279* du 2 décembre 2006) (Liste des biens transférés à la ville de Cognac).

Page 51 Annexe de l'arrêté n° 30 du 21 novembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 279* du 2 décembre 2006) (Liste des biens transférés à la ville de Lille).

Page 64 Annexe de l'arrêté n° 31 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 10* du 12 janvier 2007) (Liste des biens transférés à la ville de Castres).

Page 65 Annexe de l'arrêté n° 32 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 10* du 12 janvier 2007) (Liste des biens transférés à la ville d'Issoudun).

Page 66 Annexe de l'arrêté n° 33 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 10* du 12 janvier 2007) (Liste des biens transférés à la ville d'Orbec).

Page 67 Annexe de l'arrêté n° 34 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 10* du 12 janvier 2007) (Liste des biens transférés à la ville de Pau).

Page 69 Dérogations au délai vidéo.

Page 71 Bulletin d'abonnement.

Mesures de publication et de signalisation

CABINET DU MINISTRE

Circulaire n° 2006/012 du 7 novembre 2006 relative à la mise en œuvre du programme « contrats d'accompagnement dans l'emploi - contrats d'avenir » dans le cadre du plan de cohésion sociale appliqué au secteur culturel.

Le directeur du Cabinet

à l'attention de

Mesdames et messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles

S/C de messieurs les préfets de régions

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la circulaire n° 2006/010 du 9 octobre 2006 citée en objet, co-signée au ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement par le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle et au ministère de la Culture et de la Communication par le délégué au développement et aux affaires internationales, qui contribue à l'application du plan pour l'emploi lancé en juillet 2005. Celui-ci avait fait l'objet d'une première circulaire n° 2005/017 le 29 juillet 2005, signée du ministre de la Culture et de la Communication.

J'attire votre attention sur le fait que les dispositions de cette circulaire visent à clarifier et faciliter l'action des services déconcentrés de l'État dans le domaine de l'emploi culturel.

Le secteur de la culture s'est révélé comme l'un des domaines qui a le plus recruté dans le cadre du dispositif « nouveaux services - emplois jeunes », puisqu'il s'agissait de répondre à des besoins non satisfaits par les simples logiques actuelles du marché à court terme.

Les deux objectifs recherchés sont aujourd'hui d'assurer l'intégration à long terme des jeunes dans le secteur culturel, de maintenir et de développer les nouveaux services et activités qui ont fait la preuve de leur équilibre.

L'examen des dossiers permettra de prendre en compte, de façon plus générale, des diplômés issus des formations supérieures dépendant du ministère de la Culture ou des universités (communication culturelle, histoire de l'art, architecture, artistes plasticiens,

diplômés de l'enseignement supérieur dans les domaines artistiques). Ceux-ci pourront ainsi démarrer ou reprendre leur carrière par une fonction de médiation culturelle. Les capacités d'accueil des services des publics et des services éducatifs de toutes les structures culturelles en seront ainsi renforcées ainsi que les fonctions d'accompagnement dans un certain nombre d'associations de proximité.

Une des avancées de ce texte est de prévoir notamment une grille de définition des emplois. Cette grille a été établie en étroite concertation avec l'ensemble des services et des partenaires concernés. Elle sera ainsi transmise aux services extérieurs de l'État et à l'ensemble des services de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Celle-ci a demandé de lui fournir ainsi une première réflexion sur la typologie des emplois culturels susceptibles de faire l'objet d'une aide de l'État dans le cadre des politiques d'emploi aidé.

Cette grille permet de croiser deux orientations :

- d'une part les objectifs généraux définis en matière d'emplois culturels : arts vivants et notamment spectacle vivant, éducation artistique et culturelle, cohésion sociale, prise en compte du handicap ;

- d'autre part les modalités de mise en œuvre en distinguant : les employeurs bénéficiaires, les types d'actions visées et surtout les profils de poste.

Je vous demande de bien vouloir préparer l'application de ce texte en facilitant la mise en relation des services extérieurs des deux ministères, avec la participation des services de l'ANPE, dans le cadre de la politique générale des pôles culture, placés sous votre autorité.

Afin de mobiliser le secteur culturel et d'élargir ses modes opératoires, vous veillerez à travailler en collaboration avec les réseaux C2RA (centre régional de ressources et d'animation) et DLA (dispositifs locaux d'accompagnement), dans le cadre de ce dispositif développé par la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), le ministère de la Culture et de la Communication et l'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE, filiale de la caisse des dépôts). Ce dispositif devrait pouvoir vous aider également à disposer d'éléments, notamment :

- en matière de partage et de mutualisation, à travers notamment les groupements d'employeurs ;
- en matière d'accompagnement de projet culturel par les coopératives d'activités et d'emploi, spécifiques au secteur, ou par l'intégration de CAE multisectorielles ;
- plus récemment, à travers l'ancrage territorial de certaines sociétés coopératives d'intérêt collectif, porteuses de solutions et de valorisations professionnelles, de réponses techniques et pratiques aux besoins des associations ou des entreprises du secteur.

Les services de la délégation au développement et aux affaires internationales (182, rue Saint-Honoré - 75001 Paris) et du Centre national d'appui et de ressources culture (CNAR/OPALE - 45, rue des cinq diamants - 75013 Paris) sont à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire et l'appui qui vous paraîtrait nécessaire pour développer cette action.

Le directeur du Cabinet,
Henri Paul

Circulaire ministérielle n° 2006/013 du 18 décembre 2006 fixant les modalités de mise en œuvre de la circulaire du Premier ministre du 3 juin 2004 relative aux dépôts d'œuvres d'art, mobiliers et objets d'art.

Les objets concernés sont soit des œuvres d'art, soit des meubles meublants de qualité, soit des objets d'art, déposés dans les locaux de l'administration centrale ainsi que dans l'hôtel ministériel.

Les œuvres déposées appartiennent aux collections publiques du Mobilier national et du Fonds national d'art contemporain (FNAC).

Ces œuvres appartiennent au domaine public mobilier et sont à ce titre inaliénables et imprescriptibles.

1. Lieux de dépôt :

1.1. Les lieux de dépôt des œuvres du Mobilier national sont définis par le décret n° 80-167 du 23 février 1980 fixant les modalités de mise en dépôt, de contrôle et d'entretien par l'administration générale du Mobilier national, de meubles et objets mobiliers dans les immeubles administratifs.

Pour le ministère de la Culture et de la Communication, les bénéficiaires de dépôts dans les services centraux du ministère sont le ministre, le directeur de cabinet,

le secrétariat général et les directeurs ou délégués des services d'administration centrale.

À la demande du ministre et après avis de la commission de contrôle du Mobilier national prévue à l'article 2 du décret du 23 février 1980 précité, des dépôts peuvent être effectués auprès d'autres personnels du ministère.

1.2. Le décret n° 2000-856 du 29 août 2000 relatif à la gestion des œuvres et objets d'art inscrits sur l'inventaire du Fonds national d'art contemporain ouvre au FNAC des facultés de dépôt plus larges.

Ce décret prévoit que les œuvres d'art et objets d'art inscrits à l'inventaire du FNAC peuvent être déposés dans les bâtiments affectés aux administrations de l'État, aux autorités administratives indépendantes et aux établissements publics nationaux.

2. Décision de dépôt :

2.1. Les demandes de dépôt d'œuvres d'art, de mobiliers et d'objets d'art relevant du Mobilier national sont adressées par la personne bénéficiaire à l'administration générale du Mobilier national.

Les demandes de dérogation au décret du 23 février 1980 précité sont soumises à l'approbation de la commission de contrôle du Mobilier national qui se réunit deux fois par an.

Le dépôt est autorisé par un arrêté signé de l'administrateur général du Mobilier national en sa qualité de déposant.

2.2. Les demandes de dépôt d'œuvres d'art relevant du Fonds national d'art contemporain doivent être adressées au directeur du FNAC.

L'ensemble des demandes est soumis à l'avis du comité des prêts et dépôts.

Le dépôt est autorisé par une convention détaillant les obligations du dépositaire et signée par le délégué aux arts plastiques, autorité de tutelle du FNAC en qualité de déposant.

2.3. Le directeur de l'administration générale est désigné comme dépositaire des œuvres et signe les arrêtés et conventions de dépôt du Mobilier national et du FNAC avant l'installation des collections.

La direction de l'administration générale, sous-direction des affaires financières et générales, bureau du fonctionnement des services (182, rue Saint-Honoré, 75001 Paris) doit être informée par les futurs bénéficiaires de tout projet de dépôt, quel qu'en soit le lieu.

3. Durée de dépôt :

3.1. Les dépôts du Mobilier national sont consentis pour une durée indéterminée. Le retour est de droit si l'œuvre n'est pas utilisée conformément à sa destination, si l'œuvre n'est pas conservée dans les conditions préconisées par le déposant ou en cas d'absence ou de changement d'affectation non autorisée.

Le dépôt peut prendre fin soit sur l'initiative du dépositaire, soit à la demande du déposant.

3.2. Les dépôts du FNAC postérieurs au décret du 29 août 2000 précité, établis par voie conventionnelle, ont une durée maximale de cinq ans.

Il appartient au bénéficiaire de demander, s'il le souhaite, le renouvellement de la convention trois mois avant son échéance.

Si la convention n'a été ni dénoncée, ni formellement renouvelée par le dépositaire, le dépôt est prorogé à titre précaire et il peut y être mis fin à tout moment, sur l'initiative du dépositaire ou à celle du déposant.

Il peut également être mis fin au dépôt avant l'échéance prévue dans la convention, soit en application de stipulations de la convention relative aux conditions de retrait de l'œuvre, soit en cas de non-respect par le dépositaire de ses obligations conventionnelles.

4. Inspection et contrôle :

4.1. Les inspecteurs du Mobilier national assurent à la demande de l'administrateur général le contrôle des dépôts d'œuvre d'art du Mobilier national, mais également celui de tous les objets mobiliers de caractère historique ou artistique appartenant à l'État.

Ces inspecteurs ont toute latitude pour exercer leurs missions dans les lieux où sont déposés les collections (bureaux, circulations, salons, lieux de réception).

4.2. Le contrôle des dépôts d'œuvres du Fonds national d'art contemporain est exercé par le directeur du FNAC.

Il est confié par délégation aux conservateurs du patrimoine désignés comme ses représentants.

4.3. Les bénéficiaires de dépôts d'œuvres sont tenus de faciliter l'accès à leurs locaux.

5. Gestion des dépôts et état annuel :

5.1.1. La direction de l'administration générale (DAG) désigne au sein du bureau du fonctionnement des services (BFS), un responsable de la gestion des dépôts

et mouvements des collections dans l'ensemble des sites abritant les services centraux du ministère de la Culture et de la Communication.

5.1.2. Le responsable désigné par la DAG assure la coordination des mouvements d'œuvre en partenariat avec le Mobilier national et le Fonds national d'art contemporain et en relation avec un correspondant désigné au sein du Cabinet et de chacune des directions de l'administration centrale (secrétaires généraux, chefs de bureaux des affaires générales et financières).

5.1.3. Les correspondants désignés du Cabinet et des directions d'administration centrale veillent aux conditions de conservation et de protection des œuvres déposées dans les locaux affectés à sa direction.

Ils seront présents à la livraison et à l'accrochage des œuvres. Ils établiront le cas échéant des constats contradictoires et collecteront les différents documents remis par le déposant (bordereau de livraison, constat d'état).

Les correspondants pour les œuvres déposées transmettent à la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, les documents de dépôt originaux délivrés par le Mobilier national ou le FNAC après en avoir conservé une copie.

5.2. Les personnes bénéficiaires des dépôts sont personnellement responsables de la conservation des œuvres et objets d'art placés dans leurs bureaux.

Le bénéficiaire signe une prise en charge (dont un modèle figure en annexe) des biens avec le correspondant dépôt désigné par le Cabinet ou la direction concernée, soit au moment de son installation dans un bureau déjà pourvu d'œuvres, de mobiliers, d'objets d'art, soit à la livraison d'œuvres, de mobiliers, d'objets d'art qu'il aurait demandés. Il en adresse une copie à la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services.

5.3. Les correspondants pour les œuvres déposées informent la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, de toute demande de déplacements d'œuvre, mobilier et objet d'art.

Le responsable désigné de la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, devra dans ce cas prévenir l'établissement déposant d'un mouvement à opérer.

Tout mouvement d'œuvre ne peut en aucun cas être mis en œuvre sans la présence d'un inspecteur du Mobilier national ou d'une personne désignée par le FNAC.

5.4. Une base de données informatiques recensant l'ensemble des dépôts d'œuvres d'art et mouvements au sein du ministère de la Culture et de la Communication (localisation, description, mouvements, origine du bien déposé, dates et références des actes) est exploitée et tenue à jour par le bureau du fonctionnement des services.

Elle contient le fichier photographique des objets déposés.

5.5. En liaison avec le responsable désigné de la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, les « correspondants dépôt » du Cabinet et de chaque direction établissent un inventaire annuel des collections déposées dans les locaux du Cabinet et de la direction concernée.

Le correspondant désigné par la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, procède au contrôle de ces inventaires et transmet aux établissements déposants un état annuel des œuvres d'art, mobiliers et objets d'art déposés au Cabinet et dans les services centraux du ministère de la Culture et de la Communication.

6. Procédure en cas de dégradation, de vol ou de disparition d'objets d'art

6.1. La destruction, la détérioration ou la disparition d'un bien déposé, qu'il relève du Mobilier national ou du FNAC donne lieu à l'émission, par l'autorité compétente d'un titre de perception correspondant à la valeur du bien ou au montant de la dépréciation consécutive à sa détérioration.

6.2.1. Le bénéficiaire du dépôt ou toute personne constatant la disparition a l'obligation d'en informer le « correspondant dépôt ».

Il appartient au « correspondant dépôt » du Cabinet ou de la direction concernée d'en informer par écrit le directeur de l'administration générale.

6.2.2. En tout état de cause, en cas de vol ou de disparition d'œuvres, de mobiliers, d'objets d'art déposés, le bénéficiaire doit porter plainte

immédiatement au commissariat de police territorialement compétent (implantation géographique du lieu de dépôt du bien disparu).

6.2.3. Un dossier documenté par le responsable désigné de la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, est remis à l'officier de police judiciaire du commissariat territorialement compétent.

Ce dossier comporte :

- la photographie du bien ;
- la description la plus complète possible du bien ;
- la mention, le cas échéant, de l'existence de marquage, d'accident, de manques ou de restauration.

L'original de la plainte sera transmis à la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, par le plaignant ou le correspondant dépôt du Cabinet ou de la direction concernée.

Tout élément nouveau devra être porté à la connaissance de la direction de l'administration générale, bureau du fonctionnement des services, et des autorités de police judiciaires initialement saisies.

6.3. Parallèlement au dépôt de la plainte, le dossier documentaire et les photographies avec les références de la date et du numéro de la plainte doivent être envoyés à l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC-direction centrale de la police judiciaire) 8 rue de Penthièvre 75008 Paris, Tél : 01.40.07.67.85 ; Télécopie : 01.40.07.67.89 ; ocbc-doc.dcpjac@interieur.gouv.fr et au centre technique de la gendarmerie nationale à Rosny-sous-Bois (service technique de recherche judiciaire et de documentation : constructeur.domu@wanadoo.fr).

Ces deux services intégreront les données transmises dans leurs bases respectives de données d'objets volés : TREIMA et JUDEX. En outre, l'OCBC procédera à la diffusion de l'information par l'établissement de circulaires de recherches nationales et internationales.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Renaud Donnedieu de Vabres

(pièce jointe page suivante)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
BUREAU DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Attestation de prise en charge
d'une œuvre d'art, de mobilier ou d'objet d'art déposé par :

le Mobilier national
le Fonds national d'art contemporain

Je soussigné(e) : Nom.....

Prénom.....

Fonction

Atteste avoir reçu en dépôt l'œuvre d'art, le mobilier ou l'objet d'art ci-dessous mentionné :

Nom :

Titre :

Auteur :

N° d'inventaire :

L'œuvre est déposée à compter de ce jour à l'adresse suivante (lieu, pièce, étage) :

.....
.....
.....

Le,
Le bénéficiaire du dépôt

Le,
Le responsable de la gestion des dépôts et
mouvements des collections au sein de la
direction de l'administration générale

RETRAIT DÉFINITIF DU DÉPÔT LE/..... 20.....

Le,
Le bénéficiaire du dépôt

Le,
Le responsable de la gestion des dépôts et
mouvements des collections au sein de la
direction de l'administration générale

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Arrêté n° MH.06-IMM.052 du 9 novembre 2006 portant classement parmi les monuments historiques de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers à Valréas (Vaucluse).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application du Code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu l'arrêté en date du 5 décembre 1984, portant classement parmi les monuments historiques du cloître et des façades et toitures des bâtiments conventuels autour du cloître, du passage d'accès au cloître depuis la rue du Berteuil, du chœur et du clocher de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers à Valréas (Vaucluse) ;

Vu l'arrêté en date du 5 décembre 1984, portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de l'église, à l'exception du chœur et du clocher, de l'ancien couvent des Cordeliers à Valréas (Vaucluse) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Provence Alpes-Côte d'Azur en date du 16 mars 2006 ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue en sa séance du 19 juin 2006 ;

Vu l'adhésion au classement donnée par la commune de Valréas le 24 avril 2006 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;
Considérant que la nef et la chapelle sud de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers de Valréas présentent, au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de leur qualité architecturale et de l'ensemble historique remarquable qu'elles constituent avec le cloître, le chœur et le clocher de l'église déjà classés,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est classée parmi les monuments historiques, en totalité, l'église de l'ancien couvent des Cordeliers située rue des Cordeliers et rue du Berteuil à Valréas (Vaucluse), figurant au cadastre section AH sous les n^{os} 958, 960 et 964 d'une contenance

respective de 1a 40ca, 4a 30ca et 1a 70ca, appartenant à la commune de Valréas (Vaucluse).

Celle-ci en est propriétaire :

- pour la parcelle n° 958 par acte passé le 6 novembre 2001 devant M^e Calvet notaire à Valréas (Vaucluse), publié au bureau des hypothèques d'Orange (Vaucluse), le 8 novembre 2001, volume 2001 P, n° 4636 ;

- pour la parcelle n° 960 par acte passé le 30 juillet 1985 devant M^e Allard notaire à Valréas (Vaucluse), publié au bureau des hypothèques d'Orange (Vaucluse), le 12 août 1985, volume 4324, n° 30 ;

- pour la parcelle n° 964 par acte passé le 18 octobre 1966 devant M^e Mathieu notaire à Valréas (Vaucluse), publié au bureau des hypothèques d'Orange (Vaucluse), le 26 février 1967, volume 2473, n° 24.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 5 décembre 1984 susvisé.

Art. 3. - Le présent arrêté complète l'arrêté de classement au titre des monuments historiques du 5 décembre 1984 susvisé, en ce qui concerne le cloître et les façades et toitures des bâtiments conventuels autour du cloître, le passage d'accès au cloître depuis la rue du Berteuil.

Art. 4. - Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 5. - Il sera notifié au préfet du département, et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
Michel Clément

Arrêté n° MH.06-IMM.053 du 12 décembre 2006 portant classement parmi les monuments historiques du demi rond-point et des murs de clôture du château de Bertangles (Somme).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de Picardie entendue, en sa séance du 2 mars 2000 ;

Vu l'arrêté en date du 11 juin 2001 portant inscription au titre des monuments historiques du demi rond-point et des murs de clôture du château de Bertangles (Somme) ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue en sa séance du 19 septembre 2005 ;

Vu l'adhésion au classement donnée par courrier du propriétaire, M. Stanislas, Amédée, Régis de Clermont-Tonnerre, en date du 28 novembre 2006 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;
 Considérant que la conservation du demi rond-point et des murs de clôture du château de Bertangles (Somme) présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public en raison du caractère exceptionnel du site que constituent le château de Bertangles et ses abords paysagers et en raison de la nécessité de prendre en compte l'ensemble du domaine en vue d'une protection cohérente et harmonieuse,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont classés au titre des monuments historiques :

- le demi rond-point figurant au cadastre de la commune de Poulainville (Somme) section ZX, parcelle n° 34, d'une contenance de 31a,
- les murs de clôture figurant au cadastre de la commune de Bertangles (Somme) section A,

parcelles n^{os} :

- . 202, d'une contenance de 9ha 15a 73ca
- . 158, d'une contenance de 18a 33ca,

et appartenant à : M. Stanislas, Amédée, Régis de Clermont-Tonnerre, né le 29 mars 1967, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), demeurant à Bertangles (80260) au château de Bertangles.

Il en est propriétaire par acte passé le 17 décembre 1997 devant M^e Philippe Lecuyer, notaire à Paris, 4, rue de la Paix, 75001, publié au bureau des hypothèques d'Amiens, le 12 février 1998, volume 1998 P, n° 1148.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue pour le demi rond-point et les murs de clôture à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques susvisé du 11 juin 2001.

Art. 3. - Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 4. - Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
 Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
 Michel Clément

Arrêté n° MH.06-IMM.054 du 20 décembre 2006 portant classement parmi les monuments historiques de l'église Saint-Martin à Villers-sur-Mer (Calvados).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application du Code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu l'arrêté du 16 février 2006 portant inscription au titre des monuments historiques, en totalité, de l'église de Villers-sur-Mer (Calvados) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de Basse-Normandie, en date du 17 novembre 2005 ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue, en sa séance du 25 septembre 2006 ;

Vu la délibération en date du 13 octobre 2006 du conseil municipal de la commune de Villers-sur-Mer (Calvados), propriétaire, portant adhésion au classement ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;
 Considérant que la conservation de l'église Saint-Martin à Villers-sur-Mer (Calvados) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public, en raison de la cohérence de l'architecture et de son décor, inspiré au 19^e siècle des modèles normands médiévaux, et notamment la qualité très remarquable des verrières conçues et réalisées par l'atelier Duhamel-Marette de 1874 à 1898,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est classée parmi les monuments historiques, en totalité, l'église Saint-Martin à Villers-sur-Mer (Calvados), figurant au cadastre section AB

sur la parcelle n° 244 d'une contenance de 9a 31ca, rue de l'Église, et appartenant à la commune de Villers-sur-Mer, n° SIREN 211 407 549.

Celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 16 février 2006 susvisé.

Art. 3. - Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 4. - Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
Michel Clément

Arrêté n° MH.06-IMM.055 du 20 décembre 2006 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Pierre du quartier de Montsort à Alençon (Orne).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application du Code du patrimoine ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 16 février 2006 portant inscription au titre des monuments historiques du décor du chœur, du déambulatoire et de la chapelle de la Vierge, et du chevet de l'église Saint-Pierre de Montsort à Alençon (Orne) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de Basse-Normandie, en date du 17 novembre 2005 ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue, en sa séance du 25 septembre 2006 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'église Saint-Pierre du quartier de Montsort à Alençon (Orne) présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en justifier la préservation, en raison de la qualité de son architecture, et notamment celle du chœur et de la chapelle axiale, et de son décor de mosaïques et de peintures,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, l'église Saint-Pierre du quartier de Montsort à Alençon (Orne), figurant au cadastre section BP, sur la parcelle n° 111 d'une contenance de 12a 00ca, 37, rue du Mans, et appartenant à la commune d'Alençon, n° SIREN 216 100 016.

Celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 16 février 2006 susvisé.

Art. 3. - Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Art. 4. - Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
Michel Clément

Arrêté n° MH.06-IMM.056 du 20 décembre 2006 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg-Octeville (Manche).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application du Code du patrimoine ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 16 février 2006 portant inscription au titre des monuments historiques de l'intérieur de l'église Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg-Octeville (Manche) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de Basse-Normandie, en date du 17 novembre 2005 ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue, en sa séance du 25 septembre 2006 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'église Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg-Octeville (Manche) présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en justifier la préservation, en raison de la remarquable qualité des

verrières réalisées au XIX^e siècle par l'atelier Didron, placées au sein d'un ensemble architectural, mobilier et décoratif cohérent de la même époque,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est inscrite au titre des monuments historiques, en totalité, l'église Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg-Octeville (Manche), figurant au cadastre section AT, sur la parcelle n° 59 d'une contenance de 18a 33ca, place Notre-Dame-du-Vœu et appartenant à la commune de Cherbourg-Octeville, n° SIREN 215 006 495.

Celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 16 février 2006 susvisé.

Art. 3. - Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Art. 4. - Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
Michel Clément

Arrêté n° MH.06-IMM.057 du 20 décembre 2006 portant classement au titre des monuments historiques de l'hôtel dit de Gournay-Burtaigne à Metz (Moselle).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application du Code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu l'arrêté en date du 23 juin 1988 portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des parties suivantes de l'hôtel dit de Gournay-Burtaigne, 4 et 6, place des Charrons à Metz (Moselle) : les façades sur rue et sur cour, le volume de la grande salle du 1^{er} étage ;

Vu l'arrêté en date du 30 décembre 1991 portant classement parmi les monuments historiques des

parties suivantes de l'hôtel dit de Gournay-Burtaigne, 4, place des Charrons à Metz (Moselle) : la façade sur la place et la toiture correspondante, le grand escalier avec sa rampe en fer forgé, l'escalier à balustre de bois, la cheminée du XVI^e siècle au 1^{er} étage, les deux pièces lambrissées ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Lorraine en date du 7 juin 2005 ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue en sa séance du 22 mai 2006 ;

Vu les lettres d'adhésion au classement de M. Diligent, propriétaire, en date du 16 juin 2004, de M^{me} Diligent, également propriétaire, en date du 10 novembre 2006, et de M. Tajetti, également propriétaire, en date du 11 novembre 2005 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'hôtel dit de Gournay-Burtaigne présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de sa grande qualité architecturale, de la rareté de ses charpentes dites messines, ainsi que des nombreux vestiges architecturaux et décors conservés,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Sont classés au titre des monuments historiques les deux bâtiments formant l'hôtel dit de Gournay-Burtaigne en totalité, situés 4 et 6, place des Charrons à Metz (Moselle), respectivement sur les parcelles n^{os} 158 et 156 figurant au cadastre section 18, d'une contenance respective de 5a 9 ca et 2a 32ca, et appartenant :

* Pour le n° 4, conjointement à M. Diligent Jean-Marie, René, Henri, Octave, né le 8 juin 1938 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), retraité, demeurant dans l'immeuble et à son épouse née Michelin Élisabeth, Solange, Georgette, Virginie, le 8 juillet 1943 à Génelard (Saône-et-Loire), retraitée, demeurant 24, avenue des Fleurs à Nice (Alpes-Maritimes).

Les intéressés en sont propriétaires par acte publié au livre foncier de Metz (Moselle), feuillet n° 6623.

* Pour le n° 6, en copropriété :

- premier lot, à M. Tajetti Bernard, Jean-Marie, né le 21 février 1958 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), commerçant et demeurant 3, rue Fabvier à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) ; l'intéressé en est propriétaire par acte publié au livre foncier de Metz (Moselle), feuillet n° 13563 ;

- deuxième lot, conjointement à M. Diligent Jean-Marie, René, Henri, Octave, né le 8 juin 1938 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), retraité, demeurant dans l'immeuble et à son épouse née Michelin Élisabeth, Solange, Georgette, Virginie, le 8 juillet 1943 à

Génélard (Saône-et-Loire), retraitée, demeurant 24, avenue des Fleurs à Nice (Alpes-Maritimes) ; les intéressés en sont propriétaires par acte publié au livre foncier de Metz (Moselle), feuillet n° 6623.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du 23 juin 1988 et à l'arrêté de classement parmi les monuments historiques du 30 décembre 1991 susvisés.

Art. 3. - Il sera publié au bureau du livre foncier de la situation des immeubles classés.

Art. 4. - Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
Michel Clément

Arrêté n° MH.06-IMM.058 du 20 décembre 2006 portant classement au titre des monuments historiques de l'éolienne sise au lieudit « Le Clône » commune de Pons (Charente-Maritime).

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le Code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application du Code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2002-898 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

Vu l'arrêté en date du 18 septembre 2006 portant inscription au titre des monuments historiques, en totalité, de l'éolienne située au « Clône » à Pons (Charente-Maritime) ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Poitou-Charentes en date du 13 avril 2006 ;

La Commission nationale des monuments historiques entendue en sa séance du 19 octobre 2006 ;

Vu la lettre d'adhésion au classement de M^{me} Laroche Anne-Marie épouse de M. Thiriet Henri, propriétaire,

en date du 30 novembre 2006 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;
Considérant que la conservation de l'éolienne située au lieudit « Le Clône » commune de Pons (Charente-Maritime), présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de son intérêt dans l'histoire des techniques ainsi que de ses particularités architecturales,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Est classée au titre des monuments historiques la totalité de l'éolienne (comprenant la tour, le puits, le bassin et l'ensemble du mécanisme) située au lieudit « Le Clône », commune de Pons (Charente-Maritime), située sur les parcelles n° 261, d'une contenance de 80a 15ca et n° 262, d'une contenance de 5a 39ca, figurant au cadastre section AR et appartenant à M^{me} Laroche Anne-Marie, Joséphe, née le 20 mars 1924 à Pons (Charente-Maritime), épouse de M. Thiriet Henri, demeurant au « Clône » à Pons (Charente-Maritime), sans profession.

Celle-ci en est propriétaire par acte du 13 février 1978 passé devant M^e Dufour, notaire à Royan (Charente-Maritime) et publié à la conservation des hypothèques de Saintes (Charente-Maritime), le 25 avril 1978, volume 6215, n° 24.

Il convient de préciser que ces deux parcelles n^{os} 261 et 262, section AR du cadastre sont issues des deux anciennes parcelles n^{os} 267 et 268, section AV du cadastre. Cette modification cadastrale résulte d'un procès-verbal en date du 28 juillet 1986, publié à la conservation des hypothèques de Saintes (Charente-Maritime) le 28 juillet 1986, volume 7572, n° 40.

Art. 2. - Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 18 septembre 2006, susvisé.

Art. 3. - Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 4. - Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'architecture et du patrimoine,
Michel Clément

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Décision n° 1303-2006-DAF2 du 1^{er} décembre 2006 portant délégation de signature au chef du bureau de contrôle et d'évaluation des ordonnancements.

Le président du Centre des monuments nationaux,

Vu le Code du patrimoine, et notamment son article L. 141-1 ;

Vu le décret n° 95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux ;

Vu le décret du 12 avril 2005 portant nomination de M. Christophe Vallet dans les fonctions de président du Centre des monuments nationaux ;

Vu les décisions des 27 juin 2005 et 9 mai 2006 portant délégation de signature ;

Vu la nomination de M^{me} Florence Boderiou, chef du bureau de contrôle et d'évaluation des ordonnancements,

Décide :

Art. - 1^{er}. - L'article 5 de la décision portant délégation de signature de la direction administrative et financière est modifié comme suit :

« En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Casset, délégation de signature est donnée à M^{me} Florence Boderiou, chef du bureau de contrôle et d'évaluation des ordonnancements, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions d'ordonnateur au nom du président du Centre des monuments nationaux :

- les pré-engagements,
 - les engagements comptables,
 - les actes de liquidation et d'ordonnancement des recettes,
 - les actes de liquidation et d'ordonnancement des dépenses,
 - les engagements juridiques en dépense et en recette d'un montant inférieur à 23 000 euros TTC à l'exclusion des commandes d'études,
 - les actes de liquidation et d'ordonnancement des dépenses, les certifications de service fait sur le bordereau journal des mandatements, les factures, les procès-verbaux de réception de prestations, ainsi que les certificats administratifs et les mentions destinées au paiement des factures ou des mémoires ;
- pour ce qui concerne les crédits gérés directement par le département budgétaire et financier ou en cas d'absence ou d'empêchement d'un administrateur ou d'un architecte des Bâtiments de France chargé de la gestion de monuments, les documents et actes suivants :
- les engagements juridiques en dépense et en recette

d'un montant inférieur à 23 000 euros TTC à l'exclusion des commandes d'études,

- les actes de liquidation et d'ordonnancement des dépenses, les certifications de service fait sur le bordereau journal des mandatements, les factures, les procès-verbaux de réception de prestations, ainsi que les certificats administratifs et les mentions destinées au paiement des factures ou des mémoires,

- les états des frais dans le cadre des réceptions et des ordres de mission. ».

Art. 2. - Les autres articles de la décision portant délégation de signature de la direction administrative et financière demeurent inchangés.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président du Centre des monuments nationaux,
Christophe Vallet

Décision n° DAF/SJ/357-2006 du 15 décembre 2006 portant délégation de signature pour l'exposition *Les douze capitales d'Arménie*.

Le président du Centre des monuments nationaux,

Vu le Code du patrimoine, et notamment son article L. 141-1 ;

Vu le décret n° 95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux ;

Vu le décret du 12 avril 2005 portant nomination de M. Christophe Vallet dans les fonctions de président du Centre des monuments nationaux ;

Vu la décision du 22 mai 2002 portant nomination de M^{me} Sylvie Clavel, administratrice de la Conciergerie ;

Vu la décision n°1303/sj/ng/abf et adm 1-2004 du 1^{er} décembre 2004 modifiée portant délégation de signature à M^{me} Sylvie Clavel, administratrice de la Conciergerie ;

Vu le budget de l'exposition *Les douze capitales d'Arménie*, qui sera présentée à la Conciergerie du 15 décembre au 18 mars 2007,

Décide :

Art. 1^{er}. - Dans le cadre de l'opération susvisée, délégation de signature est donnée à M^{me} Sylvie Clavel, administratrice de la Conciergerie, à l'effet de signer les engagements juridiques en dépense dans le cadre du budget susvisé.

Art. 2. - La présente décision prend effet à compter de la date du visa apposé sur le budget joint.

Le président du Centre des monuments nationaux,
Christophe Vallet

POSTES	HT	TTC
Construction	29 688,23	35 507,12
transport et montage des cimaises	11 338,00	13 560,25
démontage et transport retour des cimaises	6 257,00	7 483,37
remise en état et mise en peinture ou tissu	11 675,17	13 963,50
éléments scénographiques complémentaires	418,06	500,00
Présentation des œuvres	38 860,41	45 808,80
éclairages, achat, montage, démontage	8 500,00	10 166,00
conception graphique	4 739,34	5 000,00
productions graphiques, cartes, fabrication, pose	6 745,82	8 068,00
tirages photographiques	13 672,24	16 352,00
encadrement, vitrines, soclages, plans, maquettes	5 203,01	6 222,80
Régie des œuvres	20 715,87	21 904,00
accrochage/décrochage	2 389,63	2 858,00
transport, frais de dédouanement	3 672,24	4 392,00
missions commissaires et convoyeurs arméniens	2 944,00	2 944,00
surveillance (vacations)	11 710,00	11 710,00
Communication/presse	24 788,16	27 891,22
mailing, tracts, affiches, bannière, invitations, cocktail	15 831,94	18 935,00
missions en Arménie	2 956,22	2 956,22
attachée de presse (vacations)	6 000,00	6 000,00
Divers	1 579,31	1 888,85
TOTAL GÉNÉRAL	115 631,98	133 000,00

Décision n° DAF/SJ/358-2006 du 15 décembre 2006 portant délégation de signature pour l'opération *les mallettes multi-sensorielles*.

Le président du Centre des monuments nationaux,

Vu le Code du patrimoine, et notamment son article L. 141-1 ;

Vu le décret n° 95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux ;

Vu le décret du 12 avril 2005 portant nomination de M. Christophe Vallet dans les fonctions de président du Centre des monuments nationaux ;

Vu la décision du 1^{er} février 2001 portant nomination de M^{me} Jacqueline Maillé, administratrice des Tours de Notre-Dame et de la basilique Saint-Denis ;

Vu la décision n° 1303/sj/ng/abf et adm 1-2004 du 1^{er} décembre 2004 modifiée portant délégation de

signature à M^{me} Jacqueline Maillé, administratrice des Tours de Notre-Dame et de la basilique Saint-Denis ;

Vu le budget d'opération pour *les mallettes multi-sensorielles* sur les gisants de la basilique Saint-Denis,

Décide :

Art. 1^{er}. - Dans le cadre de l'opération désignée ci-dessus, délégation de signature est donnée à Jacqueline Maillé, administratrice des Tours de Notre-Dame et de la basilique Saint-Denis, à l'effet de signer les engagements juridiques en dépense dans le cadre du budget susvisé.

Art. 2. - La présente décision prend effet à compter de la date du visa apposé sur le budget joint.

Le président du Centre des monuments nationaux,
Christophe Vallet

Budget prévisionnel pour 4 mallettes multi-sensorielles pour la basilique de Saint-Denis

	Recette HT (en euros)
Subvention conseil régional d'Île-de-France	86131,19
Mécénat Caisse d'épargne	70 000,00
Financement CMN	30 000,00
Total des financements acquis (financement de la tranche ferme)	186 131,19
Recherche de mécénat en cours	26 563,80
Total des financements à obtenir (financement de la tranche conditionnelle)	26 563,80
Total	212 694,99

Budget acquis - tranche ferme				Coût HT (en euros)	Coût TTC (en euros)
N° de compte	Libellé de compte		Montant TVA		
Conception générale					
0656	Fonctionnement monument	Françoise Perret	non assujettie TVA	3 000,00	3 000,00
0656	Fonctionnement monument	Françoise Reynette (association Artesens)	non assujettie TVA	9 000,00	9 000,00
0656	Fonctionnement monument	Fonctionnement	TVA 19,6 %	4 950,00	5 920,20
0656	Fonctionnement monument	Sous-total conception générale		16 950,00	17 920,20
Numerisation des gisants et maquettes					
0656	Fonctionnement monument	Art graphique patrimoine	TVA 19,6 %	7 750,00	9 269,00
0656	Fonctionnement monument	Art graphique patrimoine	TVA 19,6 %	6 350,00	7 594,60
0656	Fonctionnement monument	Art graphique patrimoine	TVA 19,6 %	6 800,00	8 132,80
0656	Fonctionnement monument	Centrale recherche SA	TVA 19,6 %	11 256,00	13 462,18
0656	Fonctionnement monument	Artesens	non assujettie TVA	1 750,00	1 750,00
0656	Fonctionnement monument	Architect (Isabelle Dapzel)	TVA 19,6 %	4 180,60	5 000,00
0656	Fonctionnement monument	Atelier Saint-Éloi	TVA 19,6 %	10 050,00	12 019,80
0656	Fonctionnement monument	Atelier de la pierre blanche	TVA 19,6 %	6 250,00	6 250,00
0656	Fonctionnement monument	Sous-total numerisation, modélisation et maquettes		54 386,60	63 478,37
Senteurs					
0656	Fonctionnement monument	Artesens	non assujettie TVA	1 750,00	1 750,00
0656	Fonctionnement monument	Sous-total Senteurs		1 750,00	1 750,00
Film vidéo et audio					
0656	Fonctionnement monument	Société réalisation Sophie Bosquillon	TVA 19,6 %	40 488,36	48 424,08
0656	Fonctionnement monument	Sous-total vidéo et audio		40 488,36	48 424,08
Bande dessinées					
0656	Fonctionnement monument	Pierre Merchie	TVA 5,5 %	10 800,00	11 394,00
0656	Fonctionnement monument	Artesens	non assujettie TVA	992,00	992,00
0656	Fonctionnement monument	Sous-total bande dessinée		11 792,00	12 386,00
Emballage-Packaging-communication					
0656	Fonctionnement monument	À finaliser	TVA 19,6 %	18 000,00	21 528,005
0656	Fonctionnement monument	Artesens	non assujettie TVA	5 000,00	5 000,00
0656	Fonctionnement monument	À finaliser	TVA 19,6 %	10 000,00	11 960,00
0656	Fonctionnement monument	Sous-total emballage-packaging-communication		33 000,00	38 488,00
0656	Fonctionnement monument	Sous-total général du projet tranche ferme		158 366,96	182 446,65
0656	Fonctionnement monument	Provisions pour aléas		3 167,34	3 648,93
Total général du projet tranche ferme				161 534,30	186 095,59

Tranche conditionnelle

N° de compte	Libellé de compte			Montant TVA	Coût HT (en euros)	Coût TTC (en euros)	
0656	Fonctionnement monument	Numérisation et modélisation des gisants et maquettes					
0656	Fonctionnement monument	Arts graphiques patrimoine	Numérisation 3D de Childebert et 4 x modélisation de Childebert à 73 cm, résine polyester + 1 en réserve	TVA 19,6 %	6 650,00	7 953,40	
0656	Fonctionnement monument	France art décoration	4 maquettes simplifiées Tombeau François I ^{er} en bois (avec transis et corps au 2 ^{ème} niveau)	TVA 19,6 %	11 400,00	13 634,40	
0656	Fonctionnement monument		4 * bas-relief sac entrailles marbre blanc				
0656	Fonctionnement monument		4 * bas-relief main sur le cœur marbre blanc				
0656	Fonctionnement monument		4 * haut-relief Blanche de France feuille de cuivre				
0656	Fonctionnement monument	Matériel prototype acoustique pour les personnes sourdes					
0656	Fonctionnement monument	Émeline Réau	(uniquement pour la basilique, pas dans les mallettes qui circulent)	non assujettie TVA	2 500,00	2 500,00	
0656	Fonctionnement monument	Achat matériel audio	1 * lecteur CD, ampli	TVA 19,6 %	2 100,00	2 511,60	
Total tranche conditionnelle					22 650,00	26 599,40	
Total général (tranches ferme + conditionnelle)					184 184,30	212 694,99	

À Paris, le 21 août 2006
L'administratrice,
Jacqueline Maillé

Visa du président :
Pour le président et par délégation :
Le directeur,
Denis Berthomier

Visa du contrôleur financier (203) :
Visé le 21 août 2006
Daniel Bécard

CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU

Décision n° 0351-N du 17 novembre 2006 portant réorganisation du musée national d'Art moderne-centre de création industrielle et du département du développement culturel du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Le président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,

Vu la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 modifiée portant création du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ;

Vu le décret n° 92-1351 du 24 décembre 1992 modifié portant statut et organisation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ;

Vu la décision du 17 décembre 2003 modifiée portant organisation du Centre Pompidou ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du 11 janvier 2006 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du 14 juin 2006,

Décide :

Art. 1^{er}. - L'article 3.2 de la décision du 17 décembre 2003 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le département du musée national d'Art moderne-centre de création industrielle comprend :

- la conservation des collections arts plastiques composée des services suivants : le service des collections historiques, le service des collections contemporaines, le service de la création contemporaine et prospective, le cabinet d'art graphique, le cabinet de la photographie, le service du cinéma expérimental, le service des nouveaux médias, le service de la restauration ;

- la conservation des collections architecture et design, composée des services architecture et design ;

- le service de la Bibliothèque Kandinsky-centre de documentation et de recherche du musée national d'Art moderne-centre de création industrielle ;

- le service des collections, conjointement avec la direction de la production.

Le département du musée assure le secrétariat de la commission d'acquisition et le secrétariat de la commission des prêts et dépôts. »

Art. 2. - L'article 4.2 de la décision du 17 décembre 2003 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le département du développement culturel est

composé de cinq services : le service des revues parlées, le service des forums de société, le service des cinémas, le service des spectacles vivants et l'institut de recherche et d'innovation. »

Art. 3. - La décision n° 0286-N du 5 septembre 2006 est rapportée.

Art. 4. - Le directeur général et les directeurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président du Centre national d'art
et de culture Georges-Pompidou,
Bruno Racine

MUSÉE DU LOUVRE

Décision DFJ/2006/013 du 6 décembre 2006 instituant une régie d'avances temporaire en vue de la distribution de bons d'achats aux agents du musée du Louvre.

Le président-directeur,

Vu la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963, et notamment son article 60 ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique, et notamment les articles 18, 166 et 173 ;

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs, modifié par le décret n° 76-70 du 15 janvier 1976 ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'établissement public du musée du Louvre ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 1992 relatif aux conditions dans lesquelles les directeurs d'établissements publics nationaux peuvent instituer des régies d'avances et des régies de recettes ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié fixant le taux d'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et le montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'instruction codificatrice n° 05-042-M9-R du

30 septembre 2005 sur les régies de recettes et d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement,

Décide :

Art. 1^{er}. - Il est créé une régie d'avances temporaire auprès de l'établissement public du musée du Louvre, en vue de la distribution de bons d'achats aux agents de l'établissement public du musée du Louvre pour une valeur de 230 euros (deux cent trente euros) par personne correspondant à :

- sept chèques cadeaux multi-enseignes dont six chèques cadeaux d'une valeur faciale unitaire de vingt euros et un chèque cadeaux d'une valeur faciale unitaire de 5 euros (soit 125 euros de chèques cadeaux) ;

- et treize chèques cultures dont huit chèques culture d'une valeur faciale unitaire de dix euros et cinq chèques culture d'une valeur faciale unitaire de cinq euros (soit 105 euros de chèques culture).

Art. 2. - Le montant de l'avance consentie au régisseur est fixé à 552 000 euros (cinq cent cinquante deux mille euros).

La remise de l'avance sera effectuée par livraison de la part du fournisseur des valeurs correspondant aux bons d'achat. Cette livraison donnera lieu à attestation de service fait par l'ordonnateur contresigné par le régisseur d'avance.

Art. 3. - Compte tenu du caractère temporaire de la régie d'avances dont les opérations de distribution devront être clôturées dans un délai de six mois à compter de la date de livraison des valeurs visées à l'article 1^{er}, le régisseur est dispensé de la constitution d'un cautionnement. Il percevra l'indemnité de responsabilité correspondant au montant de l'avance.

Art. 4. - L'administrateur général, de l'autorité duquel dépend le régisseur, et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prendra effet à la date de livraison des bons d'achat et qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président-directeur du musée du Louvre,
Henri Loyrette
Visa de l'agent comptable :
Louis Pacaud
Visa du contrôleur financier :
Jean-Pierre Guillon

Décision DFJ/2006/014 du 6 décembre 2006 nommant un régisseur d'avances temporaire en vue de la distribution de bons d'achats aux agents du musée du Louvre.

Le président-directeur,

Vu la décision du 6 décembre 2006 portant institution d'une régie d'avances temporaire en vue de la distribution de bons d'achat auprès de l'établissement public du musée du Louvre ;

Décide :

Art. 1^{er}. - M^{me} Farida Laidaoui, chef du service intérieur de la direction des ressources humaines et du développement social, est nommée régisseur de la régie d'avances temporaire de l'établissement public du musée du Louvre à compter de ce jour avec pour mission de procéder exclusivement à la délivrance des bons d'achats énumérés dans la décision instituant la régie temporaire.

Art. 2. - M^{me} Farida Laidaoui, les mandataires qu'elle serait amenée à désigner en qualité de régisseur ainsi que les agents placés sous son autorité ne pourront en aucun cas faire usage de la délégation de signature du président-directeur au titre des opérations réalisées dans le cadre de la régie.

Art. 3. - Compte tenu du caractère temporaire de la régie d'avances, M^{me} Farida Laidaoui est dispensée de constituer un cautionnement.

Art. 4. - M^{me} Farida Laidaoui percevra, aux termes de la réglementation en vigueur une indemnité de responsabilité annuelle fixée à 820 euros (huit cent vingt euros) au *pro rata* de la durée de fonctionnement de la régie.

Art. 5. - M^{me} Farida Laidaoui est, conformément à la réglementation en vigueur, pécuniairement responsable de la conservation des fonds, valeurs et pièces comptables qu'elle a reçus, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'elle a effectués.

Art. 6. - M^{me} Farida Laidaoui ne devra pas payer de dépenses relatives à des charges autres que celles énumérées dans l'acte constitutif visé en tête de la présente décision, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du nouveau Code pénal.

Art. 7. - M^{me} Farida Laidaoui devra présenter ses registres, fonds, valeurs et états justificatifs de stocks aux agents de contrôle qualifiés. Elle devra rendre compte à l'agent comptable au moins une fois par mois et en premier lieu le 31 décembre 2006 de l'ensemble des opérations qu'elle aura effectuées ainsi que de la situation de ses stocks de valeurs.

Art. 8. - L'administrateur général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président-directeur du musée du Louvre,
Henri Loyrette
Visa de l'agent comptable :
Louis Pacaud

Décision DFJ/2006/015 du 13 décembre 2006 instituant une régie d'avances auprès du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre en vue d'une campagne de fouilles au Soudan.

Le président-directeur,

Vu la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963, et notamment son article 60 ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique, et notamment les articles 18, 166 et 173 ;

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs, modifié par le décret n° 76-70 du 15 janvier 1976 ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'établissement public du musée du Louvre ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 1992 relatif aux conditions dans lesquelles les directeurs d'établissements publics nationaux peuvent instituer des régies d'avances et des régies de recettes ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié fixant le taux d'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et le montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 4 juin 1996 modifié relatif au montant par opération des dépenses de matériel et de fonctionnement payables par l'intermédiaire d'un régisseur d'avances ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 1997 modifié relatif au

montant par opération des dépenses d'intervention et subventions payables par l'intermédiaire d'un régisseur d'avances ;

Vu l'instruction codificatrice n° 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 sur les régies de recettes et d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement ;

Décide :

Art. 1^{er}. - Il est créé une régie d'avances auprès du département des antiquités égyptiennes de l'établissement public du musée du Louvre, en vue d'une campagne de fouilles au Soudan réalisée dans le cadre d'une coopération internationale.

Le régisseur d'avances est autorisé à payer, en France et à l'étranger, les dépenses prévues par l'article 10 du décret du 20 juillet 1992 modifié susvisé, soit :

- les dépenses de matériel et de fonctionnement, dans la limite de 2 000 euros (deux mille euros) par opération ;
- la rémunération des personnels payés sur une base horaire ou à la vacation, y compris les charges sociales y afférentes, dès lors que ces rémunérations n'entrent pas dans le champ d'application du décret n° 65-845 du 4 octobre 1965 ;
- les secours urgents et exceptionnels ;
- les frais de mission et de stage, y compris les avances sur ces frais ;
- tout autre dépense nécessaire au bon fonctionnement du service situé à l'étranger ;
- les dépenses d'intervention et subventions, dans la limite de 1 500 euros (mille cinq cent euros) par opération.

Art. 2. - Le montant de l'avance consentie au régisseur est fixé à 10 500 euros (dix mille cinq cent euros).

Art. 3. - Le régisseur est tenu de constituer le cautionnement prévu par la réglementation. Il percevra l'indemnité de responsabilité correspondant au montant de l'avance.

Art. 4. - L'administrateur général, sous l'autorité duquel est placé le régisseur, et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prendra effet au 15 décembre 2006 et qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président-directeur du musée du Louvre,
Henri Loyrette
Visa de l'agent comptable :
Louis Pacaud
Visa du contrôleur financier :
Jean-Pierre Guillon

Décision DFJ/2006/016 du 15 décembre 2006 nommant un régisseur d'avances auprès du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre en vue d'une campagne de fouilles au Soudan.

Le président-directeur,

Vu la décision du 13 décembre 2006 portant institution d'une régie d'avances auprès du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre en vue d'une campagne de fouilles au Soudan.

Décide :

Art. 1^{er}. - M. Michel Baud, conservateur aux antiquités égyptiennes, est nommé régisseur d'avances auprès de l'établissement public du musée du Louvre à compter de ce jour avec pour mission de procéder exclusivement aux opérations relatives à la campagne de fouilles menée par le musée du Louvre à El Muweis au Soudan.

Art. 2. - M. Michel Baud, les mandataires qu'il serait amené à désigner en qualité de régisseur ainsi que les agents placés sous son autorité ne pourront en aucun cas faire usage, au titre des opérations réalisées dans le cadre de la régie, d'une délégation de signature du président-directeur, en sa qualité d'ordonnateur principal.

Art. 3. - M. Michel Baud devra, aux termes de la réglementation en vigueur à ce jour, constituer un cautionnement de 1 220 euros (mille deux cent vingt euros) avant d'entrer en fonction.

Art. 4. - M. Michel Baud percevra, aux termes de la réglementation en vigueur une indemnité de responsabilité annuelle fixée à 160 euros (cent soixante euros) au prorata de la durée de fonctionnement de la régie.

Art. 5. - M. Michel Baud est, conformément à la réglementation en vigueur, pécuniairement responsable de la conservation des fonds, valeurs et pièces comptables qu'il a reçus, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'il a effectués.

Art. 6. - M. Michel Baud ne devra pas payer de dépenses relatives à des charges autres que celles énumérées dans l'acte constitutif visé en tête de la présente décision, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du nouveau Code pénal.

Art. 7. - M. Michel Baud devra présenter ses registres, fonds, valeurs et états justificatifs de stocks aux agents de contrôle qualifiés. Il devra rendre compte à l'agent comptable au moins une fois par mois de l'ensemble des opérations qu'il aura effectuées ainsi

que de la situation de ses stocks de valeurs.

Art. 8. - L'administrateur général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président-directeur du musée du Louvre,
Henri Loyrette
Visa de l'agent comptable :
Louis Pacaud

Décision n° DFJ/2006/17 du 21 décembre 2006 portant création d'une commission consultative de délégation de service public au sein de l'établissement public administratif du musée du Louvre.

Le président-directeur,

Vu la loi n° 93-122 modifiée du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ;

Vu le décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'établissement public du musée du Louvre ;

Vu la délibération n° 5 du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre en date du 24 novembre 2006,

Décide :

Art. 1^{er}. - Il est créé au sein de l'établissement public du musée du Louvre une commission consultative de délégation de service public.

Art. 2. - Sa composition est la suivante :

Membres ayant voix délibérative :

- le président-directeur de l'établissement public administratif du musée du Louvre, qui pourra toutefois déléguer ce pouvoir à l'administrateur général, qui en assure la présidence,

- un membre du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre, représentant des personnels, qui sera désigné par le président-directeur général de l'établissement public administratif du musée du Louvre, ou son représentant,

- un membre du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre, représentant du corps des conservateurs, qui sera désigné par le président-directeur général de l'établissement public administratif du musée du Louvre, ou son représentant,

- le directeur financier et juridique, ou son représentant,

- le chef du service des affaires juridiques et des marchés publics, ou son représentant,

- un membre du ministère de la Culture et de la Communication, au titre de la direction des musées de France ou de la direction de l'administration générale, ou son représentant.

Membres ayant voix consultative :

- l'agent comptable,
- le contrôleur financier,
- un membre de la direction concernée en fonction de la nature de la prestation déléguée, le cas échéant,
- un membre de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Art. 3. - Cette commission est chargée de fournir un avis consultatif au président-directeur sur le choix du délégataire dans le cadre de délégation de service public permettant de garantir l'égalité de traitement.

Art. 4. - Les membres sont convoqués au moins cinq jours avant la date de la réunion de la commission, elle ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents.

Le secrétariat des réunions de cette commission est assuré par le service des affaires juridiques et des marchés publics.

Art. 5. - Les modalités de fonctionnement de cette commission sont les suivantes :

La commission procède à l'ouverture des plis déposés par les candidats.

La commission est chargée d'émettre un avis sur les capacités techniques et financières ainsi que l'expérience de chacun des candidats au regard du service à déléguer.

Elle peut entendre toute personne susceptible de l'éclairer avant sa décision.

La commission émet un avis.

Le président-directeur arrête au vu de l'avis de la commission, la liste des candidats admis à présenter une offre.

Le président-directeur arrête le règlement de consultation ainsi que le cahier des charges qui seront remis aux candidats admis à déposer une offre.

La commission ouvre les plis contenant les offres des candidats et les apprécie sur la base d'un rapport d'analyse établi par une commission technique interne afin d'émettre un avis sur chacune d'elles.

À cet effet, la commission peut entendre toute personne susceptible de l'éclairer avant de prendre sa décision.

Le président-directeur ou son représentant engage les négociations.

Le président-directeur propose au conseil d'administration, pour approbation, le candidat retenu.

Art. 6. - Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 10 décembre 2006. Les procédures engagées à la date d'entrée en vigueur de cette décision seront soumises dans la mesure où l'état d'avancement de la procédure est compatible avec ces nouvelles dispositions.

Art. 7. - Le président-directeur est chargé de l'exécution de cette décision et elle sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Le président-directeur du musée du Louvre,
Henri Loyrette

Décision DFJ/2006/18 du 21 décembre 2006 portant nomination des membres appelés à siéger à la commission consultative de délégation de service public au sein de l'établissement public du musée du Louvre.

Le président-directeur,

Vu la loi n° 93-122 modifiée du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ;

Vu le décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'établissement public du musée du Louvre ;

Vu la délibération n° 5 du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre en date du 24 novembre 2006 ;

Vu la décision du président-directeur du 21 décembre 2006 portant création d'une commission consultative de délégation de service public au sein de l'établissement public du musée du Louvre.

Décide :

Art. 1^{er}. - Est nommée M^{me} Alexandra Kardianou, en qualité de membre du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre, représentant des personnels.

Est nommée M^{me} Sophie Descamps, en qualité de membre du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre, représentant du corps des conservateurs.

Est nommée M^{me} Céline Leger-Danion, en qualité de membre de la direction de l'administration générale du ministère de la Culture et de la Communication.

Art. 2. - Le président-directeur est chargé de l'exécution de cette décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication et qui sera notifiée aux intéressées.

Le président-directeur du musée du Louvre,
Henri Loyrette

MUSÉE ET DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES

Décision n° 2006-6 du 18 décembre 2006 portant délégation de signature.

La présidente,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 95-463 du 27 avril 1995 modifié portant création de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ;

Vu le décret du 1^{er} juin 2006 portant nomination de M^{me} Christine Albanel en qualité de présidente de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2004 portant nomination de M. Christophe Tardieu en qualité d'administrateur général de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ;

Vu la décisions de la présidente de l'établissement public du 3 mars 2006 portant nomination de M. Mikaël Hautchamp en qualité d'adjoint à l'administrateur général de l'établissement public ;

Vu les décisions de la présidente de l'établissement public n° 2005-1 du 9 février 2005 et n° 2006-2 du 6 avril 2006 portant délégations de signature,

Décide :

Art. 1^{er}. - Délégation de signature est donnée à M. Christophe Tardieu, administrateur général, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom de la présidente de l'établissement public, tous actes et décisions entrant dans le cadre des compétences de cette dernière, telles qu'elles sont définies à l'article 18-1 du décret du 27 avril 1995 modifié visé ci-dessus, à l'exception :

- du choix des attributaires et de la signature des marchés publics pour lesquels un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication

antérieurement au 1^{er} septembre 2006 ;

- de la représentation de l'établissement public en justice ;

- des compétences relatives à la création des régies d'avances et régies de recettes ;

- de l'attribution et de la révocation des concessions de logement ;

- des nominations aux postes d'encadrement ;

- des affectations des agents d'encadrement ;

- de l'attribution des locaux administratifs des agents ;

- des ordres de missions à l'étranger.

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Tardieu, administrateur général, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, dans les mêmes conditions et dans la limite de ses attributions, par M. Mikaël Hautchamp, adjoint à l'administrateur général.

Art. 3. - La présente décision annule et remplace les décisions n° 2005-1 du 9 février 2005 et n° 2006-2 du 6 avril 2006 portant délégation de signature.

Elle prend effet à compter de la date de sa signature.

La présidente de l'établissement public du musée
et du domaine national de Versailles,
Christine Albanel

Décision n° 2006-7 du 22 décembre 2006 portant délégation de signature.

La présidente,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 95-463 du 27 avril 1995 modifié portant création de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ;

Vu le décret du 1^{er} juin 2006 portant nomination de M^{me} Christine Albanel en qualité de présidente de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2004 portant nomination de M. Christophe Tardieu en qualité d'administrateur général de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ;

Vu la décision de la présidente de l'établissement public du 17 octobre 2005 portant nomination de M. Daniel Sancho en qualité de directeur du patrimoine de l'établissement public ;

Vu la décision de la présidente de l'établissement public n° 2006-5 du 2 août 2006 portant délégation de signature,

Décide :

Art. 1^{er}. - Délégation permanente est donnée à M. Daniel Sancho, directeur du patrimoine, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom de la présidente :

- les engagements financiers ;
- tous les actes pris en cours de passation et d'exécution des marchés publics en application des lois et règlements régissant les marchés publics ;
- les commandes, contrats et conventions ;
- les convocations aux commissions d'appel d'offres des marchés publics relevant de la compétence de la direction du patrimoine ;
- la certification du service fait ;
- les actes d'ordonnancement de dépenses ou de recettes ;
- les certificats administratifs à l'exception de la décision fixant le choix de l'attributaire et la signature du marché public pour les marchés publics pour lesquels un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication antérieurement au 1^{er} septembre 2006.

Art. 2. - La présente décision annule et remplace la décision n° 2006-5 du 2 août 2006 portant délégation de signature.

Elle prend effet à compter de la date de sa signature.

La présidente de l'établissement public du musée
et du domaine national de Versailles,
Christine Albanel

Décision du 22 décembre 2006 portant création et organisation des commissions d'appel d'offres pour les marchés publics et les accords-cadres passés par l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles et relevant de la direction du patrimoine.

La présidente,

Vu le Code des marchés publics (décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006), notamment ses articles 21 et 25 ;

Vu le décret n° 95-463 du 27 avril 1995 modifié portant création de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, notamment son article 18-1-5 ;

Vu le décret du 1^{er} juin 2006 portant nomination de M^{me} Christine Albanel en qualité de présidente de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles,

Décide :

Art. 1^{er}. - En application du Code des marchés publics, une commission d'appel d'offres est mise en place au sein de la direction du patrimoine de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles.

La présente commission est compétente pour les marchés publics et les accords-cadres passés par l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, et relevant du champ de compétence de la direction du patrimoine, quelle que soit leur procédure de passation.

Elle se réunira dans les formations définies à l'article 2 ci-dessous selon l'objet des procédures.

Art. 2. - La présente commission d'appel d'offres est composée comme suit :

Membres avec voix délibérative :

- la présidente de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles ou son représentant, président de la commission ;
- le directeur du patrimoine ou son représentant ;
- le responsable du bureau des marchés de la direction du patrimoine ou son représentant.

Membres avec voix consultative :

- le(s) chef(s) de service concerné(s) par l'objet du marché donnant lieu à la consultation ou son (leur) représentant(s) ;
- le contrôleur financier ou son représentant ;
- selon l'opération donnant lieu à la consultation :
 - . l'architecte en chef des monuments historiques ou son représentant,
 - . le maître d'œuvre ou son représentant,
 - . le vérificateur des monuments historiques ou son représentant,
 - . un représentant du bureau d'études techniques,
 - . l'assistant à maître d'ouvrage ;
- tout agent de l'État ou de l'établissement public, ayant une compétence particulière dans la matière qui fait l'objet de la consultation ;
- l'agent comptable de l'établissement public ou son représentant,
- le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant.

Art. 3. - La commission est valablement constituée lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative, y compris le président de la commission ou son représentant, sont présents.

Art. 4. - Les membres de la commission, constituée selon les modalités définies aux articles ci-dessus, établissent en tant que de besoin et dans la forme qui leur convient, leurs règles de fonctionnement.

Art. 5. - Le secrétariat de la commission est assuré par le responsable du bureau des marchés de la direction du patrimoine ou son représentant.

Art. 6. - La présente décision s'applique à toutes les commissions d'appel d'offres organisées à compter de sa publication au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Elle annule et remplace la décision du 2 novembre 2005 portant création et organisation des commissions d'appel d'offres pour les marchés publics relevant de la direction du patrimoine et passés par l'établissement public (publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication n° 152 - Novembre et Décembre 2005), laquelle, reste cependant valable :

- pour les marchés publics notifiés antérieurement à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics jusqu'à la fin de leur durée d'exécution ;

- pour les marchés publics pour lesquels un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication antérieurement à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics.

La présidente de l'établissement public du musée
et du domaine national de Versailles,
Christine Albanel

DOCUMENTS SIGNALÉS

Direction des archives de France

Note d'information DITN/RES/2006/008 du 20 décembre 2006. Résultats de l'étude sur des CD-R et des graveurs du marché.

Nomination de M^{me} Hacina Hocine en tant que chef du bureau du réseau et de la politique territoriale au département du réseau institutionnel et professionnel, à compter du 1^{er} novembre 2006.

Mesures d'information

Relevé de textes parus au *Journal officiel*

NOVEMBRE

J.O n° 254 du 1^{er} novembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Page 16178 Arrêté du 12 octobre 2006 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (systèmes d'extinction automatique du type sprinkleur et autres).

Économie, finances et industrie

Texte n° 11 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours (Gestion 2006) (pour la culture : Patrimoines, Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Page 16218 Arrêté du 23 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'une épreuve de sélection pour l'accès au cycle de préparation au troisième concours d'entrée à l'École nationale d'administration.

Fonction publique

Page 16218 Arrêté du 23 octobre 2006 portant ouverture en 2007 des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'École nationale d'administration.

Culture et communication

Page 16218 Arrêté du 20 octobre 2006 fixant la liste des publications périodiques visées à l'article 1^{er} du décret n° 85-1305 du 9 décembre 1985 pris pour l'application de la loi n° 85-706 du 12 juillet 1985 relative à la publicité faite en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

Texte n° 74 Arrêté du 29 septembre 2006 portant admission à la retraite (chargés d'études documentaires) (M. Alcamo Michel).

Texte n° 75 Arrêté du 12 octobre 2006 portant admission à la retraite (inspection générale de l'administration des affaires culturelles) (M^{me} Perrot Luce).

Conventions collectives

Arrêté du 20 octobre 2006 portant extension d'accords conclus dans le cadre de la convention collective nationale de l'édition (n° 2121).

J.O n° 255 du 3 novembre 2006

Premier ministre

Texte n° 1 Arrêté du 2 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2005 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la direction des Journaux officiels.

Économie, finances et industrie

Texte n° 14 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours (Gestion 2006) (pour la culture : Patrimoines, Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Culture et communication

Page 16278 Arrêté du 20 septembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master.

Page 16278 Arrêté du 20 septembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master.

Page 16279 Arrêté du 20 septembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master.

Page 16279 Arrêté du 26 septembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master.

Page 16279 Arrêté du 26 septembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master.

Conventions collectives

Page 16286 Arrêté du 23 octobre 2006 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale de travail du personnel des imprimeries de labour et des industries graphiques (n° 184).

J.O n° 256 du 4 novembre 2006

Culture et communication

Page 16356 Décret n° 2006-1337 du 2 novembre 2006

modifiant le décret n° 93-540 du 27 mars 1993 fixant les modalités de rétribution des personnels des monuments historiques et des domaines appartenant à l'État, participant à l'organisation de manifestations au profit de tiers.

Page 16356 Arrêté du 2 novembre 2006 portant application du décret n° 93-540 du 27 mars 1993 fixant les modalités de rétribution des personnels des monuments historiques et des domaines appartenant à l'État, participant à l'organisation de manifestations au profit de tiers.

Page 16394 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination au conseil d'administration de la Villa Arson (M^{me} Samson Anne, MM. Avrilla Jean-Marc et Teisseire Cédric).

Page 16394 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination de la présidente du conseil d'administration de la Villa Arson (M^{me} Samson Anne).

Page 16394 Liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

J.O n° 257 du 5 novembre 2006

Fonction publique

Page 16459 Arrêté du 28 septembre 2006 portant ouverture et fixant la date des épreuves du concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (session 2007).

Page 16459 Arrêté du 2 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (Bretagne).

Page 16460 Arrêté du 3 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (première couronne).

Page 16460 Arrêté du 4 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (Réunion).

Page 16461 Arrêté du 9 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Page 16461 Arrêté du 10 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (Aquitaine).

Page 16462 Arrêté du 10 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (Nord - Pas-de-Calais).

Page 16462 Arrêté du 11 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs territoriaux (Bourgogne).

Culture et communication

Page 16463 Décret n° 2006-1338 du 3 novembre 2006 modifiant le décret n° 98-371 du 13 mai 1998 portant statut de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son.

Texte n° 25 Décret du 3 novembre 2006 portant nomination de professeurs des Écoles nationales supérieures d'architecture.

J.O n° 258 du 7 novembre 2006

Culture et communication

Page 16724 Arrêté du 16 octobre 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la mission archéologie de la ville d'Aix-en-Provence.

Page 16724 Arrêté du 16 octobre 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service départemental d'archéologie du Var.

Page 16724 Arrêté du 20 octobre 2006 habilitant l'école d'art d'Avignon à dispenser l'enseignement conduisant à des diplômes nationaux en arts plastiques.

Page 16724 Arrêté du 20 octobre 2006 habilitant l'École supérieure des beaux-arts de Tours à dispenser l'enseignement conduisant à des diplômes nationaux en arts plastiques.

Page 16724 Arrêté du 23 octobre 2006 modifiant l'arrêté du 3 août 2004 relatif au conseil des métiers d'art et à la mission des métiers d'art.

Page 16729 Décret du 6 novembre 2006 portant nomination du directeur de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (M. Zuretti Jean-Marc).

Page 16729 Décret du 6 novembre 2006 portant nomination du président de l'établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (M. Martial Jacques).

Page 16729 Arrêté du 23 octobre 2006 portant nomination de maîtres d'art.

Intérieur et aménagement du territoire

Page 16726 Arrêté du 31 octobre 2006 portant nomination à la commission commune de suivi des transferts de personnels entre l'État et les collectivités territoriales.

Fonction publique

Page 16729 Arrêté du 27 mars 2006 portant inscription sur une liste d'aptitude (conservateurs territoriaux du patrimoine) (M. Bellet Michel Édouard).

J.O n° 259 du 8 novembre 2006

Premier ministre

Texte n° 23 Arrêté du 30 octobre 2006 portant réintégration et affectation (administrateurs civils) (M^{me} Le Baut Sophie).

Avis divers

Page 16795 Avis d'appel au mécénat d'entreprise pour l'acquisition par l'État pour le musée Condé d'un dessin par Adam Frans van der Meulen présentant un

intérêt majeur pour le patrimoine national dans le cadre de l'article 238 bis 0 A du Code général des impôts.

J.O n° 260 du 9 novembre 2006

Économie, finances et industrie

Page 16812 Décret n° 2006-1350 du 7 novembre 2006 pris en application des articles 199 ter N, 220 P, 223 O et 244 quater O du Code général des impôts relatif au crédit d'impôt en faveur de certaines entreprises qui exposent des dépenses de conception de nouveaux produits dans les métiers d'art et modifiant l'annexe III à ce code.

Culture et communication

Page 16822 Décret n° 2006-1357 du 7 novembre 2006 portant approbation de la modification apportée aux statuts de la Société nationale de programme réseau France outre-mer.

Page 16823 Arrêté du 27 octobre 2006 portant approbation de la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public (centre de recherche du château de Versailles).

Page 16826 Décret du 8 novembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public de la Cité de la musique (M. de Saint-Guilhem Jean).

Fonction publique

Page 16826 Arrêté du 2 novembre 2006 portant nomination à la commission commune de suivi des transferts de personnels entre l'État et les collectivités territoriales (M^{me} Jumel Brigitte, MM. Fritsch Éric et Bos François).

Page 16826 Arrêté du 2 novembre 2006 portant nomination à la commission commune de suivi des transferts de personnels entre l'État et les collectivités territoriales (M^{me} Miroux Sylviane, MM. Dobo-Schoenberg Denis et Duwoye Pierre-Yves et M^{me} Wagner Annick).

J.O n° 261 du 10 novembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Page 16874 Arrêté du 26 octobre 2006 portant approbation de la modification des statuts d'un établissement d'utilité publique (Société des amis du musée Guimet).

Culture et communication

Page 16950 Décret n° 2006-1365 du 9 novembre 2006 modifiant le décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France.

Texte n° 68 Arrêté du 27 octobre 2006 portant inscription à un tableau d'avancement (services déconcentrés) (M. Morel Philippe).

Page 16959 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination du président de la commission spécialisée de terminologie et de néologie au ministère de la Culture et de la Communication (M. Meyer Philippe).

Premier ministre

Texte n° 32 Arrêté du 2 novembre 2006 relatifs à des situations administratives (administrateurs civils) (Union européenne, conseiller pour les questions culturelles et d'éducation : M. Stora Florent-Serge).

Économie, finances et industrie

Texte n° 44 Arrêté du 31 octobre 2006 portant détachement (administrateurs civils) (sous-directrice, secrétaire générale de la direction des musées de France : M^{me} Riche Marielle).

Avis divers

Page 16971 Avis relatif à l'instruction de projets de normes (dont Information et communication : Télécommunication).

J.O n° 262 du 11 novembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Page 17014 Arrêté du 30 octobre 2006 fixant les règles de constitution et de fonctionnement des commissions prévues par le décret n° 2005-160 du 22 février 2005 fixant les conditions d'intégration des agents titulaires et de titularisation des agents non titulaires de la collectivité départementale de Mayotte mis à disposition de la préfecture dans des corps de catégories A, B et C de la fonction publique de l'État en vue de la reconnaissance de l'expérience professionnelle en équivalence des conditions de titres ou de diplômes requises pour se présenter aux examens professionnels.

Page 17027 Arrêté du 10 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 31 octobre 2006 portant nomination à la commission commune de suivi des transferts de personnels entre l'État et les collectivités territoriales (M. Breining Antoine).

Emploi, cohésion sociale et logement

Page 17015 Décret n° 2006-1367 du 10 novembre 2006 relatif à la cessation d'activité de certains salariés de la Direction des Journaux officiels relevant des conventions collectives de travail de la presse parisienne.

Économie, finances et industrie

Page 17017 Arrêté du 30 octobre 2006 portant désignation de la mission du service du contrôle général économique et financier des organismes chargés de la réalisation des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme pour exercer le contrôle économique et financier de l'État sur la société Cité de la musique-salle Pleyel.

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Page 17021 Décret n° 2006-1369 du 9 novembre 2006 modifiant le décret n° 98-408 du 27 mai 1998 portant statut d'emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Transports, équipement, tourisme et mer

Texte n° 37 Arrêté du 7 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 20 septembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade de chargé d'études documentaires principal de 2^e classe du corps interministériel des chargés d'études documentaires.

Culture et communication

Page 17027 Arrêté du 2 novembre 2006 refusant le certificat prévu à l'article L. 111-2 du Code du patrimoine (clavecin à trois claviers et six jeux de Hieronymus Albrecht Hass, Hambourg, 1740).

Page 17027 Arrêté du 2 novembre 2006 modifiant la liste des organismes constituant des agences de presse au sens de l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 modifiée portant réglementation des agences de presse.

Texte n° 48 Décision du 31 octobre 2006 portant délégation de signature (direction des archives de France).

Texte n° 77 Décret du 10 novembre 2006 portant intégration (conservateurs du patrimoine) (M^{me} Henwood Annie).

Avis divers

Avis n° 2006-17 de la Commission consultative des trésors nationaux (clavecin à trois claviers et six jeux de Hieronymus Albrecht Hass, Hambourg, 1740).

J.O n° 263 du 14 novembre 2006

Emploi, cohésion sociale et logement

Page 17073 Arrêté du 24 octobre 2006 portant attribution de licences d'agent artistique et transferts de sièges.

Économie, finances et industrie

Texte n° 18 Rapport relatif au décret n° 2006-1374 du 13 novembre 2006 portant virement de crédits (recherche et enseignement supérieur).

Texte n° 19 Décret n° 2006-1374 du 13 novembre 2006 portant virement de crédits (recherche et enseignement supérieur).

Page 17083 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence France-Presse (M. Berjot Vincent).

Culture et communication

Page 17084 Arrêté du 16 octobre 2006 fixant la composition de la commission supérieure et de la commission de la carte d'identité des journalistes

professionnels pour la période triennale courant à compter du 16 juin 2006.

Page 17084 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination du président du conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson (M. Bernardaud Frédéric).

Page 17084 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson (MM. Bérard Pierre, von Vegesack Alexander et Bernardaud Frédéric).

Texte n° 74 Arrêté du 30 octobre 2006 portant nomination (chefs de services départementaux de l'architecture et du patrimoine) (SDAP Indre : M. Saint-Bonnet Guy).

J.O n° 264 du 15 novembre 2006

Ordre national du Mérite

Page 17121 Décret du 14 novembre 2006 portant élévation aux dignités de grand'croix et de grand officier à l'ordre national du Mérite (dont M. Rémond René, membre de l'Académie française).

Page 17122 Décret du 14 novembre 2006 portant promotion et nomination à l'ordre national du Mérite.

Culture et communication

Page 17201 Décret n° 2006-1382 du 13 novembre 2006 portant approbation de la modification apportée aux statuts de la société nationale de programme Radio France internationale.

Avis divers

Page 17225 Avis relatifs à l'homologation et à l'annulation de normes (dont Information et communication : Traitement de l'information).

J.O n° 265 du 16 novembre 2006

Santé et solidarités

Page 17249 Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

Culture et communication

Texte n° 53 Arrêté du 30 octobre 2006 portant admission à la retraite (conservateurs généraux du patrimoine) (M. Blanchet Jean-Claude).

J.O n° 266 du 17 novembre 2006

Culture et communication

Page 17287 Rapport au Président de la République relatif au décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 portant création de l'établissement public de la porte Dorée-Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Page 17288 Décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 portant création de l'établissement public de la porte Dorée-Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Texte n° 53 Décret du 15 novembre 2006 portant intégration (conservateurs du patrimoine) (M. San Juan Guy).

Texte n° 54 Décret du 15 novembre 2006 portant intégration (conservateurs du patrimoine) (M. Révillion Stéphane).

Texte n° 55 Décret du 15 novembre 2006 portant intégration (conservateurs du patrimoine) (M^{me} Forest Marie-Cécile).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Texte n° 44 Liste de qualification aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences arrêtée en 2006 par les groupes du Conseil national des universités.

J.O n° 267 du 18 novembre 2006

Économie, finances et industrie

Texte n° 27 Rapport relatif au décret n° 2006-1398 du 17 novembre 2006 portant annulation de crédits (dont Mission « culture » : culture et communication).

Texte n° 28 Décret n° 2006-1398 du 17 novembre 2006 portant annulation de crédits (dont Patrimoine : programme 175).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Page 17342 Arrêté du 8 novembre 2006 fixant l'organisation syndicale apte à désigner des représentants au comité technique paritaire central de l'Institut de France et le nombre de sièges qui lui est attribué.

Page 17343 Arrêté du 8 novembre 2006 fixant l'organisation syndicale apte à désigner des représentants au comité technique paritaire central de l'Académie des beaux-arts et le nombre de sièges qui lui est attribué.

Page 17343 Arrêté du 8 novembre 2006 fixant l'organisation syndicale apte à désigner des représentants au comité technique paritaire spécial de la Bibliothèque Mazarine et le nombre de sièges qui lui est attribué.

Page 17343 Arrêté du 8 novembre 2006 fixant l'organisation syndicale apte à désigner des représentants au comité technique paritaire spécial du domaine de Chantilly et le nombre de sièges qui lui est attribué.

Page 17354 Arrêté du 8 novembre 2006 portant nomination au comité technique paritaire central de l'Institut de France (M. Peuchot Eric, M^{mes} Mathieu-Gioanni Dominique, Petit-Genet Pascale et Pastoureau Mireille, MM. de Virieu Aymar et Thomas Jean-Pierre).

Page 17354 Arrêté du 8 novembre 2006 portant nomination au comité technique paritaire central de l'Académie des beaux-arts (M^{mes} Belin-Capon Marie-

Hélène, Genet Caroline et Lindsey Claudette, M. Wortrai Laurent, M^{me} Delafond Marianne et M. Échaubard Laurent).

Texte n° 65 Liste de qualification aux fonctions de professeur des universités arrêtée en 2006 par les sections du Conseil national des universités.

Culture et Communication

Page 17351 Décret n° 2006-1401 du 17 novembre 2006 portant réduction de la durée du mandat des membres du comité technique paritaire central et du comité d'hygiène et de sécurité central de l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels et du mandat des membres du comité technique paritaire central, du comité d'hygiène et de sécurité central et des comités d'hygiène et de sécurité spéciaux de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Page 17351 Arrêté du 8 septembre 2006 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2002 relatif au régime des études de l'École du Louvre.

Page 17352 Arrêté du 2 novembre 2006 portant attribution d'ensembles immobiliers domaniaux (musée des Arts asiatiques).

Page 17352 Arrêté du 10 novembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *L'Europe déjà, à la fin des temps préhistoriques. - Des grandes lames en silex dans toute l'Europe*, au Muséum d'histoire naturelle d'Orléans).

Page 17356 Décret du 16 novembre 2006 portant nomination du directeur de la Bibliothèque publique d'information (M. Grognet Thierry).

Page 17356 Arrêté du 27 octobre 2006 portant nomination à la commission des acquisitions du musée Rodin (M^{me} Le Normand Romain Antoinette).

Texte n° 80 Arrêté du 9 novembre 2006 portant nomination à la commission du contrôle des recettes et de la réglementation prévue à l'article 13 du Code de l'industrie cinématographique.

Texte n° 81 Décision du 25 septembre 2006 portant nomination à la commission prévue au paragraphe I (3°) de l'article 5 du décret n° 95-110 du 2 février 1995 modifié relatif au soutien financier à la production, à la préparation et à la distribution d'œuvres audiovisuelles.

Texte n° 82 Décision du 20 octobre 2006 portant nomination du président de la commission prévue à l'article 54 du décret n° 99-130 du 24 février 1999 modifié relatif au soutien financier de l'industrie cinématographique (M. July Serge).

J.O n° 268 du 19 novembre 2006

Affaires étrangères

Page 17382 Décret n° 2006-1402 du 17 novembre 2006 portant publication de la convention pour la

sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003.

Culture et communication

Page 17395 Arrêté du 27 octobre 2006 modifiant l'annexe de l'arrêté du 16 août 2002 portant création, composition et attributions du comité technique paritaire central d'établissements publics relevant du ministre de l'Éducation nationale ou du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

J.O n° 269 du 21 novembre 2006

Culture et communication

Page 17467 Arrêté du 14 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 12 septembre 2000 relatif aux comités techniques paritaires du ministère chargé de la culture.

Page 17468 Arrêté du 14 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 24 octobre 2006 organisant une consultation électorale au ministère chargé de la culture.

Page 17468 Arrêté du 16 novembre 2006 organisant une consultation électorale à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Page 17471 Arrêté du 9 novembre 2006 portant nomination au conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Page 17471 Arrêté du 10 novembre 2006 portant nomination du directeur de l'École nationale supérieure d'art de Cergy (M. Denizot René).

J.O n° 270 du 22 novembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Page 17496 Décret n° 2006-1410 du 21 novembre 2006 relatif à la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics.

Fonction publique

Texte n° 32 Arrêté du 24 octobre 2006 portant ouverture de concours pour l'accès au cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques (session 2007).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Page 17529 Arrêté du 17 novembre 2006 portant nomination à la commission appelée à présenter une liste de candidats en vue de la nomination du directeur de l'École française d'Athènes.

Culture et communication

Texte n° 74 Décret du 20 novembre 2006 portant nomination et titularisation (conservateurs du patrimoine).

Page 17530 Arrêté du 9 novembre 2006 modifiant

l'arrêté du 30 septembre 2004 portant nomination au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique. Page 17530 Arrêté du 20 novembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France.

J.O n° 271 du 23 novembre 2006

Culture et communication

Page 17574 Arrêté du 10 novembre 2006 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (exposition *Deux chefs-d'œuvre pour Laval*, au musée du Vieux-Château de Laval).

Page 17574 Arrêté du 10 novembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Dans les montagnes d'Arménie, 500 000 ans d'histoire avant notre ère*, au musée Archéologique municipal de Saint-Raphaël, puis au musée des Antiquités de Rouen).

Page 17574 Arrêté du 10 novembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Sarian ou les couleurs d'Arménie*, au musée de la Carte à jouer d'Issy-les-Moulineaux).

Texte n° 43 Décision du 10 novembre 2006 portant délégation de signature (direction des musées de France).

Page 17579 Arrêté du 9 novembre 2006 portant autorisation de réaliser en France un projet d'architecture (musée Louvre-Lens : M^{me} Sejima Kazuyo et M. Nishizawa Ryue).

Page 17580 Arrêté du 21 novembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine (M. Aladjidi Frédéric et M^{me} Le Normand-Romain Antoinette).

Page 17580 Arrêté du 21 novembre 2006 portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national du patrimoine (M. Berlioz Jacques).

Page 17580 Décisions du 9 novembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M^{me} Mozaffarnia Vida).

Page 17580 Décisions du 9 novembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M. Pekin Burcak).

Fonction publique

Texte n° 68 Arrêté du 10 novembre 2006 portant nomination à la commission permanente de la modernisation des services publics auprès du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État (MM. Westermann Jean-Claude, Waiss Guy et M^{me} Jumel Brigitte).

Avis divers

Page 17587 Vocabulaire de la génétique (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

J.O n° 273 du 25 novembre 2006**Économie, finances et industrie**

Page 17694 Décret n° 2006-1436 du 24 novembre 2006 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 93-1419 du 31 décembre 1993 relative à l'Imprimerie nationale.

Fonction publique

Texte n° 36 Décret n° 2006-1441 du 24 novembre 2006 modifiant le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B.

Texte n° 37 Décret n° 2006-1442 du 24 novembre 2006 modifiant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'État relevant du régime général des retraites.

Texte n° 38 Décret n° 2006-1443 du 24 novembre 2006 modifiant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'État relevant du régime général des retraites.

Texte n° 39 Arrêté du 24 novembre 2006 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de chef de service intérieur des administrations et établissements publics de l'État.

Texte n° 40 Arrêté du 24 novembre 2006 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux grades de la catégorie B régis par le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994.

Culture et communication

Page 17710 Arrêté du 13 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 6 mars 1997 relatif à l'organisation des études conduisant au Diplôme national d'arts et techniques et au Diplôme national supérieur d'expression plastique.

Texte n° 42 Arrêté du 13 novembre 2006 portant modification de la composition de la commission administrative paritaire ministérielle compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'administration des affaires culturelles.

Page 17711 Arrêté du 13 novembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *René Lalique, créateur d'exception*, au musée du Luxembourg).

Texte n° 44 Arrêté du 15 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 25 mars 2002 relatif à l'organisation des sous-directions de la direction de l'administration générale.

Page 17717 Décret du 23 novembre 2006 portant nomination du directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris (M. Poirier Alain).

Texte n° 82 Arrêté du 7 novembre 2006 portant admission à la retraite (conservateurs généraux du patrimoine) (M^{me} Ziegler Christiane).

Premier ministre

Texte n° 45 Arrêté du 15 novembre 2006 portant admission à la retraite (administrateurs civils) (M. Preschez Philippe).

Avis divers

Page 17743 Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

Page 17749 Avis d'appel au mécénat d'entreprise pour l'acquisition par l'État pour le Mobilier national et manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie de huit tapisseries relatives à l'Histoire d'Artémise exécutées pour Henri IV et Marie de Médicis présentant un intérêt majeur pour le patrimoine national dans le cadre de l'article 238 bis 0 A du Code général des impôts.

J.O n° 274 du 26 novembre 2006**Culture et communication**

Texte n° 22 Décret n° 2006-1453 du 24 novembre 2006 modifiant le décret n° 2004-822 du 18 août 2004 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication.

J.O n° 275 du 28 novembre 2006**Économie, finances et industrie**

Page 17845 Arrêté du 14 novembre 2006 relatif au titre exécutoire permettant de recouvrer les amendes en matière de redevance audiovisuelle prévues aux articles 1840 W ter et 1840 W quater du Code général des impôts.

Texte n° 11 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours : crédits ouverts sur la période du 4 au 8 septembre 2006 (Gestion 2006) (pour la culture : Création et Patrimoines).

Fonction publique

Texte n° 31 Décret n° 2006-1458 du 27 novembre 2006 modifiant le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C.

Texte n° 32 Décret n° 2006-1459 du 27 novembre 2006 modifiant le décret n° 2005-1229 du 29 septembre 2005 instituant différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires de l'État.

Texte n° 33 Arrêté du 27 novembre 2006 fixant l'échelonnement indiciaire des grades et emplois de la catégorie C.

Culture et communication

Page 17861 Liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG (rectificatif).

Conventions collectives

Page 17862 Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective nationale des employés de l'édition de musique.

Avis divers

Page 17878 Avis relatif à l'instruction de projets de normes (dont Information et communication : Télécommunications).

J.O n° 276 du 29 novembre 2006**Économie, finances et industrie**

Texte n° 8 Arrêté du 3 août 2006 modifiant l'arrêté du 25 avril 2003 portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives dénommé ACCORD (application coordonnée de comptabilisation, d'ordonnancement et de règlement de la dépense de l'État).

Page 17905 Arrêté du 13 novembre 2006 portant approbation d'une prise de participation de l'Imprimerie nationale au capital d'une société.

Texte n° 12 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours : crédits ouverts sur la période du 11 au 15 septembre 2006 (Gestion 2006) (pour la culture : Création, Patrimoines).

Culture et communication

Texte n° 32 Arrêté du 22 novembre 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'adjoints administratifs (femmes et hommes) du ministère de la Culture et de la Communication.

Page 17974 Arrêté du 24 novembre 2006 portant nomination au conseil d'administration du Théâtre national de la Colline (M. Lavelli Jorge).

Affaires étrangères

Texte n° 45 Arrêté du 15 novembre 2006 portant nomination à la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger (MM. Butterlin Pascal, Boucharlat Remy et Robin Christian).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Texte n° 53 Liste de qualification aux fonctions de maître de conférences arrêtée en 2006 par les sections du Conseil national des universités.

Avis de concours et de vacance d'emplois

Page 17985 Avis concernant le dépôt des candidatures aux postes de membre de l'École française de Rome au titre de l'année 2006-2007.

Avis divers

Page 17999 Avis d'appel au mécénat d'entreprise pour l'acquisition par la ville de Tours de deux trésors nationaux dans le cadre de l'article 238 bis 0 A du

Code général des impôts (pour le musée des Beaux-Arts de la ville de Tours : deux huiles sur panneau de bois, peintes vers 1480, représentant *Le Christ bénissant* et *La Vierge en prière*).

J.O n° 277 du 30 novembre 2006**Premier ministre**

Texte n° 1 Arrêté du 17 novembre 2006 fixant la date du second tour de la consultation du personnel organisée en vue de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à désigner les représentants du personnel au comité technique paritaire spécial institué à la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires.

Affaires étrangères

Page 18009 Décret n° 2006-1470 du 28 novembre 2006 portant publication de l'accord de coopération culturelle, technique, éducative et scientifique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République slovaque, signé à Paris le 21 mars 1995.

Économie, finances et industrie

Texte n° 18 Rapport relatif au décret n° 2006-1472 du 28 novembre 2006 portant ouverture et annulation de crédits (pour la culture : Modernisation de la presse).
Texte n° 19 Décret n° 2006-1472 du 28 novembre 2006 portant ouverture et annulation de crédits (pour la culture : Média : presse).

Texte n° 35 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours : crédits ouverts sur la période du 18 au 22 septembre 2006 (Gestion 2006) (pour la culture : Création, Patrimoines, Recherche culturelle et culture scientifique et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Justice

Décret n° 2006-1477 du 29 novembre 2006 pris pour l'application de l'article 18 de la loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 et relatif au registre des associations du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Culture et communication

Page 18057 Arrêté du 18 juillet 2006 portant nomination à la commission des acquisitions de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles (M. Mironneau Paul).

Page 18057 Arrêté du 4 septembre 2006 portant nomination à la commission des acquisitions du musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (M. Mohen Jean-Pierre).

Page 18057 Arrêté du 19 septembre 2006 portant élection d'un membre de la commission des acquisitions des musées nationaux Picasso à Paris, de l'Orangerie

des Tuileries, du Message biblique Marc-Chagall à Nice, Fernand-Léger à Biot et Franco-américain au château de Blérancourt (M^{me} Dopffer Anne).

Page 18057 Arrêté du 19 septembre 2006 portant élection d'un membre de la commission des acquisitions des musées nationaux du Moyen Âge - Thermes de Cluny, de la Renaissance au château d'Écouen, de Céramique à Sèvres et de la Porcelaine Adrien-Dubouché à Limoges (M. Dectot Xavier).

Page 18057 Arrêté du 19 septembre 2006 portant élection d'un membre de la commission des acquisitions des musées nationaux d'Archéologie nationale et de Préhistoire (M. Turq Alain).

Page 18057 Arrêté du 6 octobre 2006 portant élection d'un membre de la commission des acquisitions du musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (M^{me} Vila Dominique).

Page 18057 Arrêté du 6 octobre 2006 portant élection d'un membre de la commission des acquisitions des musées nationaux du Château de Fontainebleau, du Château de Compiègne, des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau, de la Maison Bonaparte d'Ajaccio, de l'Île-d'Aix, du Château de Pau, du musée Clemenceau et de Lattre-de-Tassigny en Vendée et de Port-Royal-des-Champs à Magny-les-Hameaux (M. Pougetoux Alain).

Conventions collectives

Page 18058 Arrêté du 21 novembre 2006 portant extension d'un avenant à la convention collective nationale de l'animation (n° 1518).

DÉCEMBRE

J.O n° 278 du 1^{er} décembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Page 18091 Arrêté du 23 novembre 2006 relatif à la constitution du montant des crédits de la seconde fraction du concours particulier relatif aux bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt.

Premier ministre

Texte n° 60 Arrêté du 22 novembre 2006 portant admission à la retraite (administrateurs civils) (M^{me} Tasca Catherine).

Culture et communication

Texte n° 99 Arrêté du 13 novembre 2006 portant inscription à un tableau d'avancement (inspecteurs généraux de la création et des enseignements artistiques et de l'action culturelle) (M. Carabalona Jean).

Conventions collectives

Page 18120 Avis relatif à l'extension de la nouvelle annexe IV de la convention collective nationale de l'édition.

J.O n° 279 du 2 décembre 2006

Économie, finances et industrie

Texte n° 10 Arrêté du 17 novembre 2006 portant cession de locaux domaniaux (ministère de la Culture : hôtels particuliers, de Vigny et Croisilles, 10-12, rue du Parc-Royal, Paris (3^e)).

Texte n° 12 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours : crédits ouverts sur la période du 25 au 29 septembre 2006 (Gestion 2006) (pour la culture : Création, Patrimoines).

Culture et communication

Texte n° 36 Arrêté du 9 novembre 2006 relatif à l'organisation et aux missions de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Texte n° 37 Arrêté du 9 novembre 2006 portant organisation des services de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Page 18221 Arrêté du 21 novembre 2006 portant transfert de propriété de biens au profit d'une collectivité territoriale conformément à l'article L. 451-9 du Code du patrimoine.

Page 18221 Arrêté du 21 novembre 2006 portant transfert de propriété de biens au profit d'une collectivité territoriale conformément à l'article L. 451-9 du Code du patrimoine.

Texte n° 68 Arrêté du 25 octobre 2006 portant nomination à la commission consultative de la création artistique (photographie).

Texte n° 69 Arrêté du 25 octobre 2006 portant nomination à la commission consultative de la création artistique (arts décoratifs, métiers d'arts et création industrielle).

Texte n° 70 Arrêté du 25 octobre 2006 portant nomination à la commission consultative d'attribution des allocations exceptionnelles en faveur des artistes.

Texte n° 71 Arrêté du 25 octobre 2006 portant nomination à la Commission nationale consultative pour l'attribution d'allocations de recherche, de séjour en France et à l'étranger.

Texte n° 72 Arrêté du 25 octobre 2006 portant nomination à la Commission nationale consultative pour l'attribution des aides à l'édition d'art contemporain et des allocations en théorie-critique d'art.

J.O n° 280 du 3 décembre 2006

Économie, finances et industrie

Texte n° 4 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours : crédits ouverts sur la période du 2 au 6 octobre 2006 (Gestion 2006) (pour la culture : Création, Patrimoines).

J.O n° 281 du 5 décembre 2006**Économie, finances et industrie**

Texte n° 12 Rapport relatif au décret n° 2006-1505 du 4 décembre 2006 portant virement de crédits.

Texte n° 13 Décret n° 2006-1505 du 4 décembre 2006 portant virement de crédits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture, Création, Patrimoines).

Texte n° 14 Rapport relatif au décret n° 2006-1506 du 4 décembre 2006 portant transfert de crédits.

Texte n° 15 Décret n° 2006-1506 du 4 décembre 2006 portant transfert de crédits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Texte n° 16 Rapport relatif au décret n° 2006-1507 du 4 décembre 2006 portant transfert de crédits.

Texte n° 17 Décret n° 2006-1507 du 4 décembre 2006 portant transfert de crédits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Texte n° 18 Rapport relatif au décret n° 2006-1508 du 4 décembre 2006 portant virement de crédits.

Texte n° 19 Décret n° 2006-1508 du 4 décembre 2006 portant virement de crédits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture, Création).

Texte n° 20 Rapport relatif au décret n° 2006-1509 du 4 décembre 2006 portant transfert de crédits.

Texte n° 21 Décret n° 2006-1509 du 4 décembre 2006 portant transfert de crédits (pour la culture : Patrimoines, Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Fonction publique

Texte n° 51 Arrêté du 13 novembre 2006 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans les corps relevant du décret n° 2005-1215 du 26 septembre 2005 portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues. Page 18289 Circulaire du 27 novembre 2006 relative aux conditions d'application dans les services de l'État et des établissements publics qui en relèvent de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif, prévue par le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006.

Culture et communication

Page 18293 Arrêté du 23 novembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'art de Dijon (M^{me} Lemaître Isabelle, M. Sparta Pietro et M^{me} Faudot Dominique). Page 18293 Arrêté du 23 novembre 2006 portant nomination de la présidente du conseil d'administration de l'École nationale supérieure d'art de Dijon (M^{me} Lemaître Isabelle).

Page 18293 Arrêté du 24 novembre 2006 portant nomination à la Commission de classification des œuvres cinématographiques (M. Bogen Laurent).

J.O n° 282 du 6 décembre 2006**Affaires étrangères**

Page 18313 Décret n° 2006-1519 du 4 décembre 2006 portant publication de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan, signé à Paris le 27 octobre 1993.

Page 18316 Décret n° 2006-1521 du 4 décembre 2006 portant publication du traité sur le droit des marques (ensemble une annexe), adopté à Genève le 27 octobre 1994.

Économie, finances et industrie

Texte n° 13 Tableau récapitulatif des ouvertures de crédits de fonds de concours : crédits ouverts sur la période du 9 au 13 octobre 2006 (Gestion 2006) (pour la culture : Création, Patrimoines, Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Transports, équipement, tourisme et mer

Texte n° 20 Arrêté du 15 novembre 2006 autorisant au titre de l'année 2007 l'ouverture de concours pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'État élèves et d'un examen professionnel pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'État.

Texte n° 21 Arrêté du 15 novembre 2006 fixant au titre de l'année 2007 les dates des épreuves écrites des concours pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'État élèves et de l'examen professionnel pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'État.

Culture et communication

Page 18342 Arrêté du 23 novembre 2006 portant approbation de dispositions statutaires (application de l'article 14 [5°] du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié) (Centre national des arts du cirque).

Page 18350 Décret du 5 décembre 2006 portant nomination du directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon (M. Fourès Henry).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Texte n° 44 Arrêté du 27 novembre 2006 portant détachement (administrateurs civils) (M. Dayez-Burgeon Pascal : conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Suva - Fidji).

J.O n° 284 du 8 décembre 2006**Fonction publique**

Texte n° 55 Arrêté du 17 octobre 2006 fixant la date des épreuves écrites de l'examen professionnel

d'accès au grade d'attaché principal territorial de seconde classe (session 2007).

Texte n° 56 Arrêté du 23 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial de seconde classe (Bourgogne).

Texte n° 57 Arrêté du 23 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial de seconde classe (Nord - Pas-de-Calais).

Texte n° 58 Arrêté du 23 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial de seconde classe (Aquitaine).

Texte n° 59 Arrêté du 27 octobre 2006 portant ouverture en 2007 d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial de seconde classe (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Culture et communication

Page 18625 Arrêté du 15 novembre 2006 portant attribution de locaux dépendant d'un ensemble immobilier domanial (musée du Louvre).

Page 18625 Arrêté du 16 novembre 2006 approuvant des opérations financières réalisées par les sociétés France Télévisions et France 5.

Page 18625 Arrêté du 16 novembre 2006 approuvant des opérations financières réalisées par les sociétés France Télévisions et France Télévisions Publicité.

Page 18628 Décret du 6 décembre 2006 portant nomination du président du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (M. Pflimlin Rémy).

Texte n° 103 Décret du 7 décembre 2006 portant nomination de la secrétaire générale du ministère de la Culture et de la Communication (M^{me} Le Bihan-Graf Christine).

Texte n° 104 Arrêté du 21 novembre 2006 portant nomination (chefs de services départementaux de l'architecture et du patrimoine) (Moselle : M. Étienne Emmanuel).

Page 18628 Décision du 14 novembre 2006 portant nomination à la commission prévue à l'article 26 du décret n° 99-130 du 24 février 1999 relatif au soutien financier de l'industrie cinématographique (M. Berger Jacob).

Premier ministre

Texte n° 73 Arrêté du 29 novembre 2006 relatif à une situation administrative (administrateurs civils) (directeur financier adjoint de Radio France : M. Lacroix Fabrice).

J.O n° 285 du 9 décembre 2006

Culture et communication

Texte n° 44 Arrêté du 4 décembre 2006 pris pour l'application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006

fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État au ministère de la Culture et de la Communication.

Page 18698 Arrêté du 3 décembre 2006 portant nomination du directeur délégué de l'Opéra national de Paris (M. Joël Nicolas).

J.O n° 286 du 10 décembre 2006

Économie, finances et industrie

Texte n° 6 Arrêté du 13 novembre 2006 portant liste et classement en catégories et groupes des emplois de chef de service comptable à la direction générale de la comptabilité publique (dont chargé du département comptable ministériel auprès du ministère de la Culture et de la Communication).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Page 18722 Arrêté du 30 novembre 2006 autorisant au titre de l'année 2007 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2^e classe du Centre national de la recherche scientifique.

Page 18724 Arrêté du 30 novembre 2006 autorisant au titre de l'année 2007 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1^{re} classe du Centre national de la recherche scientifique.

Page 18726 Arrêté du 30 novembre 2006 autorisant au titre de l'année 2007 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2^e classe du Centre national de la recherche scientifique.

J.O n° 287 du 12 décembre 2006

Culture et communication

Texte n° 59 Arrêté du 27 novembre 2006 portant nomination du directeur du service à compétence nationale du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (M. L'Hour Michel).

J.O n° 288 du 13 décembre 2006

Santé et solidarités

Page 18816 Décret n° 2006-1579 du 11 décembre 2006 fixant pour l'année 2006 les cotisations aux régimes d'assurance vieillesse complémentaire des professions libérales et au régime d'assurance vieillesse complémentaire commun aux artistes graphiques et plastiques et aux professeurs de musique, musiciens, auteurs et compositeurs.

Fonction publique

Texte n° 37 Décret n° 2006-1582 du 12 décembre 2006 relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite pour

les agents de la fonction publique handicapés pris pour l'application du 5 du I de l'article L. 24 du Code des pensions civiles et militaires de retraite et modifiant la partie réglementaire de ce code.

Texte n° 81 Arrêté du 4 décembre 2006 fixant la liste d'aptitude à l'emploi d'administrateur civil établie au titre de l'année 2006 (pour la culture : MM. Auvray Jean-Marc et Laurent François).

Culture et communication

Texte n° 38 Décision du 4 décembre 2006 modifiant la décision du 23 septembre 2005 portant délégation de signature (direction du livre et de la lecture).

Outre-mer

Page 18831 Décret n° 2006-1583 du 12 décembre 2006 pris pour l'application de l'article 64-1 de la loi n° 2001-616 du 11 juillet 2001 relative à Mayotte et relatif aux agents de la collectivité départementale, des communes et de leurs établissements publics n'appartenant pas à un corps ou un cadre d'emplois de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière.

Avis divers

Page 18851 Avis relatif au renouvellement d'agrément d'une agence de mannequins pour l'engagement des enfants mannequins (SARL VRL Betty Boop).

J.O n° 289 du 14 décembre 2006

Culture et communication

Page 18904 Arrêté du 5 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (exposition *Lorenzo Lotto*, au musée des Beaux-Arts de Dijon).

Page 18908 Arrêté du 12 décembre 2006 portant nomination au conseil d'administration du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (MM. Boissonnas Jacques, Bolufer Jean-Paul et Filippi Charles-Henri).

Avis divers

Page 18935 Avis relatif au renouvellement d'une licence d'agence de mannequins (M^{me} Le Bozec Bérengère : gérante de la SARL Nouvelle Ère).

J.O n° 290 du 15 décembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Texte n° 4 Décret n° 2006-1596 du 13 décembre 2006 modifiant le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet.

Culture et communication

Page 18967 Arrêté du 30 novembre 2006 fixant la liste des publications périodiques visées à l'article 1^{er} du décret n° 85-1305 du 9 décembre 1985 pris pour

l'application de la loi n° 85-706 du 12 juillet 1985 relative à la publicité faite en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

Page 18972 Décret du 14 décembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de la société nationale de programme France 3 (M. Perdiolat Laurent).

Page 18972 Arrêté du 11 décembre 2006 portant nomination au conseil de surveillance de la société Arte France (M. Perdiolat Laurent).

Avis de concours et de vacance d'emplois

Texte n° 117 Avis de vacance du poste de secrétaire général des centres interministériels de renseignements administratifs.

Avis divers

Page 18979 Recommandation sur les équivalents français du mot podcasting.

J.O n° 291 du 16 décembre 2006

Culture et communication

Texte n° 72 Arrêté du 14 décembre 2006 portant nomination et maintien en détachement (administration centrale) (DAPA : M. Bamberger Manuel)

Avis divers

Page 19037 Avis d'appel au mécénat d'entreprise pour l'acquisition par l'État d'un ensemble de dessins et d'archives d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) présentant un intérêt majeur pour le patrimoine national dans le cadre de l'article 238 bis 0 A du Code général des impôts (pour la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine).

J.O n° 292 du 17 décembre 2006

Économie, finances et industrie

Page 19052 Arrêté du 8 décembre 2006 pris en application de l'article 133 du Code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs.

Conventions collectives

Page 19066 Avis relatif à l'extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des mannequins adultes et mannequins enfants de moins de seize ans employés par les agences de mannequins.

Page 19066 Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective nationale de l'animation.

Page 19066 Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective nationale de l'animation.

Page 19066 Avis relatif à l'extension d'un accord régional (Île-de-France) conclu dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises d'architecture.

J.O n° 293 du 19 décembre 2006**Économie, finances et industrie**

Texte n° 7 Arrêté du 11 décembre 2006 relatif au recensement économique de l'achat public.

Culture et de la communication

Page 19115 Arrêté du 5 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Trésors d'Arménie : livres précieux de la Bibliothèque nationale d'Erevan*, à la bibliothèque municipale de Strasbourg).

Page 19116 Arrêté du 5 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Praxitèle*, au musée du Louvre).

Page 19116 Arrêté du 5 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *La Forêt de Fontainebleau, un atelier grandeur nature*, au musée d'Orsay).

Page 19118 Décret du 18 décembre 2006 portant nomination aux conseils d'administration des sociétés nationales de programme Radio France et France 2 (M. Berjot Vincent).

Texte n° 54 Arrêté du 16 novembre 2006 portant nomination aux commissions d'évaluation scientifique des conservateurs du patrimoine.

Texte n° 55 Arrêté du 4 décembre 2006 portant admission à la retraite (conservateurs de 1^{re} classe du patrimoine) (M. Sayag Alain).

Page 19118 Arrêté du 5 décembre 2006 portant nomination du directeur du musée national Eugène-Delacroix (M. Leribault Christophe).

Page 19118 Liste des personnes ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

Conventions collectives

Page 19120 Arrêté du 5 décembre 2006 portant extension d'un avenant à la convention collective nationale des cadres et agents de maîtrise de l'édition de musique (n° 1016).

Page 19130 Arrêté du 8 décembre 2006 portant élargissement d'un avenant à un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises d'architecture au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment.

J.O n° 294 du 20 décembre 2006**Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche**

Page 19194 Décret du 18 décembre 2006 portant nomination d'un professeur du Collège de France (chaire « Écrit et cultures dans l'Europe moderne » : M. Chartier Roger).

Page 19198 Décret du 19 décembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (M. Hoog Emmanuel).

J.O n° 295 du 21 décembre 2006**Fonction publique**

Texte n° 73 Arrêté du 13 décembre 2006 fixant le nombre de postes offerts aux concours d'accès aux instituts régionaux d'administration ouverts en 2006 et leur répartition par corps et par institut régional d'administration (formation du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008) (ministère de la Culture et de la Communication : 5 postes).

Culture et communication

Page 19272 Arrêté du 20 novembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Page 19272 Arrêté du 20 novembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Page 19272 Arrêté du 20 novembre 2006 habilitant l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier à délivrer le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master dans le cadre de la formation professionnelle continue.

J.O n° 296 du 22 décembre 2006**Intérieur et aménagement du territoire**

Texte n° 6 Décret n° 2006-1641 du 20 décembre 2006 portant modification de dispositions relatives au recrutement dans la fonction publique territoriale.

Affaires étrangères

Page 19375 Décret n° 2006-1643 du 20 décembre 2006 portant publication de la convention européenne du paysage, signée à Florence le 20 octobre 2000.

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Texte n° 35 Arrêté du 6 décembre 2006 fixant la répartition du nombre total de postes offerts aux concours externe et interne de recrutement de professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré (agrégation) (session 2007) (dont : Arts plastiques, Musique).

Texte n° 36 Arrêté du 6 décembre 2006 fixant la répartition du nombre total de postes offerts au concours externe, au troisième concours et au concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) (session 2007) (dont : Arts plastiques, Documentation, Éducation musicale et chant choral, Langue corse, Langues régionales).

Texte n° 38 Arrêté du 6 décembre 2006 fixant la répartition du nombre total de postes offerts au concours externe, au troisième concours et au concours interne d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel (CAPLP) (session 2007) (dont : Arts appliqués).

Fonction publique

Texte n° 75 Arrêté du 8 décembre 2006 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans les corps relevant du décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de catégorie B.

Culture et communication

Texte n° 76 Décret n° 2006-1648 du 20 décembre 2006 portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration du ministère de la Culture et de la Communication.

Texte n° 77 Décret n° 2006-1649 du 20 décembre 2006 modifiant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 modifié portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'État relevant du régime général des retraites.

Texte n° 78 Arrêté du 20 décembre 2006 fixant les règles d'organisation et de déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration du ministère de la Culture et de la Communication.

Texte n° 128 Arrêté du 1^{er} décembre 2006 portant nomination à la commission d'évaluation prévue à l'article 8 du décret n° 2002-1520 du 23 décembre 2002 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des professeurs des Écoles nationales supérieures d'art (MM. Thomas Yann et Lafon Jacques, M^{me} Gonzalez Éva et M. Mantzarias Panos).

Conventions collectives

Page 19400 Arrêté du 11 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 17 juillet 2006 portant extension d'un accord départemental (Haute-Marne) conclu dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises d'architecture.

Page 19402 Avis relatif à l'extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale de travail du personnel des imprimeries de labeur et des industries graphiques (secteur de la reliure, brochure, dorure).

Cour des comptes

Texte n° 146 Avis du premier président de la Cour des comptes relatif à la nomination au tour extérieur à la Cour des comptes (dont : Nouvelles technologies de l'information et de la communication).

Avis de concours et de vacance d'emplois

Page 19416 Avis de vacance des fonctions de directeur de l'École nationale supérieure Louis-Lumière.

Avis divers

Texte n° 164 Avis relatif à la nomination au tour extérieur à la Cour des comptes.

J.O n° 297 du 23 décembre 2006

Premier ministre

Texte n° 1 Décret n° 2006-1650 du 21 décembre 2006 relatif à l'attribution d'une indemnité au président et à certains membres du comité stratégique pour le numérique.

Texte n° 3 Arrêté du 21 décembre 2006 fixant le montant des indemnités pouvant être allouées au président et à certains membres du comité stratégique pour le numérique.

Fonction publique

Texte n° 68 Décret n° 2006-1663 du 22 décembre 2006 instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail par les personnels de l'État et des établissements publics administratifs de l'État travaillant hors Île-de-France.

Texte n° 69 Arrêté du 22 novembre 2006 portant ouverture de concours pour l'accès au cadre d'emplois des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique de 1^{re} et de 2^e catégorie, spécialités musique et arts plastiques (session 2007).

Texte n° 70 Arrêté du 22 décembre 2006 fixant le montant maximum de participation de l'administration employeur aux déplacements effectués entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail par les personnels de l'État et des établissements publics administratifs de l'État travaillant hors Île-de-France.

Culture et communication

Page 19509 Arrêté du 28 novembre 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la SARL Iker Archéologie.

Page 19509 Arrêté du 28 novembre 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR).

Outre-mer

Page 19513 Décret n° 2006-1664 du 21 décembre 2006 portant prorogation du décret n° 2001-1226 du 20 décembre 2001 portant création d'une indemnité particulière de sujétion et d'installation.

J.O n° 298 du 24 décembre 2006

Économie, finances et industrie

Texte n° 5 Arrêté du 15 décembre 2006 portant ouverture de crédits (Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale).

Texte n° 17 Arrêté du 13 décembre 2006 fixant l'assignation comptable de dépenses sur le contrôleur

budgétaire et comptable ministériel placé auprès du ministère de la Culture et de la Communication.

Culture et communication

Page 19619 Arrêté du 11 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Rétrospective Sergueï Paradjanov*, à la cinémathèque de Toulouse).

Page 19621 Décision du 5 décembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M. Houadkia Wahid).

Page 19621 Décision du 5 décembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M. Laws David).

Page 19621 Décision du 5 décembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M^{me} Kim-Hong Ji-Hyun).

J.O n° 299 du 27 décembre 2006

Loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007.

Économie, finances et industrie

Texte n° 16 Décret n° 2006-1669 du 22 décembre 2006 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007.

Texte n° 17 Rapport relatif au décret n° 2006-1670 du 22 décembre 2006 portant transfert de crédits.

Texte n° 18 Décret n° 2006-1670 du 22 décembre 2006 portant transfert de crédits (pour la culture : Création).

Texte n° 19 Rapport relatif au décret n° 2006-1671 du 22 décembre 2006 portant transfert de crédits.

Texte n° 20 Décret n° 2006-1671 du 22 décembre 2006 portant transfert de crédits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Texte n° 21 Rapport de motivation relatif au décret n° 2006-1672 du 22 décembre 2006 portant virement de crédits.

Texte n° 22 Décret n° 2006-1672 du 22 décembre 2006 portant virement de crédits (dont : Coordination du travail gouvernemental : réserve interministérielle des administrateurs civils).

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Page 19695 Arrêté du 18 décembre 2006 fixant pour la session 2007 les dates des épreuves des concours d'admission à la formation initiale de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre ainsi que le nombre maximal de candidats à admettre par département.

Culture et communication

Page 19704 Arrêté du 28 novembre 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie

préventive du service « patrimoine et archéologie » de la communauté de communes Nord du bassin de Thau. Page 19704 Arrêté du 12 décembre 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique de la communauté d'agglomération de Bourges (Bourges Plus).

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Texte n° 88 Délibération n° 2006-241 du 23 novembre 2006 portant sur l'habilitation d'un agent de la CNIL à procéder à des vérifications (M. Phan Judicaël).

Avis divers

Page 19715 Vocabulaire général (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

Page 19720 Avis relatif au renouvellement d'agrément d'une agence de mannequins pour l'engagement des enfants mannequins (agence Bout'chou).

Page 19720 Avis relatifs au renouvellement de licences d'agences de mannequins (M. Prawidlo Jean-Michel, président de la société Ford).

Page 19720 Avis relatifs au renouvellement de licences d'agences de mannequins (M^{me} Rebeiz Paola, gérante de la SARL Paris Models Agency).

Page 19720 Avis relatifs au renouvellement de licences d'agences de mannequins (M. Darier Jean-Luc, gérant de la SARL Imagine).

J.O n° 300 du 28 décembre 2006

Économie, finances et industrie

Page 19742 Arrêté du 21 décembre 2006 portant cession d'un ensemble immobilier (Culture et Communication, services centraux : 53, rue Saint-Dominique, Paris 7^e).

Culture et communication

Texte n° 94 Arrêté du 26 décembre 2006 portant nomination et maintien en détachement (administration centrale) (DMF, DAPA et DAP : chargé d'une mission de coordination générale de la politique de la photographie : M. Ricard Michel).

Avis divers

Page 19781 Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

Page 19785 Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés).

Page 19795 Avis relatif à l'homologation et à l'annulation de normes (dont Information et communication : Technologies de l'information pour l'éducation, la formation et l'apprentissage).

J.O n° 301 du 29 décembre 2006

Intérieur et aménagement du territoire

Texte n° 8 Décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine.

Culture et communication

Page 19959 Arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

Économie, finances et industrie

Page 19963 Arrêté du 12 décembre 2006 portant désignation du responsable de la mission du service du contrôle général économique et financier « cinéma et opérateurs culturels » (M^{me} Rivet Marie-Françoise).

J.O n° 302 du 30 décembre 2006**Economie, finances et industrie**

Page 20019 Décret n° 2006-1729 du 23 décembre 2006 pris pour l'application des articles 220 octies et 220 Q du Code général des impôts relatif au crédit d'impôt pour dépenses de production, de développement et de numérisation d'un enregistrement phonographique ou vidéographique musical et modifiant l'annexe III à ce code.

Transports, équipement, tourisme et mer

Page 20089 Décret n° 2006-1741 du 23 décembre 2006 relatif aux schémas d'aménagement prévus par l'article L. 146-6-1 du Code de l'urbanisme.

Santé et solidarités

Page 20109 Arrêté du 12 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 24 janvier 1975 relatif aux taux des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues au titre de l'emploi des artistes du spectacle.

Fonction publique

Texte n° 115 Décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État.

Texte n° 116 Décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État.

Texte n° 117 Décret n° 2006-1762 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques de laboratoire des administrations de l'État.

Culture et communication

Page 20161 Décret n° 2006-1763 du 23 décembre 2006 relatif à la répression pénale de certaines atteintes portées au droit d'auteur et aux droits voisins.

Page 20161 Décret n° 2006-1764 du 23 décembre 2006 pris pour l'application des articles 220 octies et 220 Q du Code général des impôts et relatif à l'agrément des productions phonographiques ouvrant

droit au crédit d'impôt pour dépenses dans la production d'œuvres phonographiques.

Page 20162 Arrêté du 11 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité de biens culturels (exposition *Nouveau réalisme*, aux Galeries nationales du Grand-Palais).

Page 20162 Arrêté du 11 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (exposition *Rembrandt et la nouvelle Jérusalem*, au musée d'Art et d'Histoire du judaïsme de Paris).

Page 20163 Arrêté du 11 décembre 2006 relatif à l'insaisissabilité d'un bien culturel (exposition *Rembrandt et la nouvelle Jérusalem*, au musée d'Art et d'Histoire du judaïsme de Paris).

Page 20163 Arrêté du 13 décembre 2006 approuvant le transfert de propriété de collections en application des dispositions de l'article L. 451-8 du Code du patrimoine.

Page 20163 Arrêté du 13 décembre 2006 approuvant le transfert de propriété de collections en application des dispositions de l'article L. 451-8 du Code du patrimoine.

Page 20163 Arrêté du 13 décembre 2006 attribuant l'appellation « musée de France » en application de l'article L. 442-1 du Code du patrimoine (musée Bonnard, au Cannel).

Page 20163 Arrêté du 13 décembre 2006 attribuant l'appellation « musée de France » en application de l'article L. 442-1 du Code du patrimoine (musée du service de santé des armées du Val-de-Grâce).

Page 20163 Arrêté du 14 décembre 2006 relatif à l'élection des représentants du personnel au conseil d'administration du Centre des monuments nationaux.

Page 20176 Arrêté du 5 décembre 2006 portant autorisation de réaliser en France un projet d'architecture (bureaux dans la ZAC Pleyel Libération, à Saint-Denis (93) : M. Sheehan Tom).

Page 20176 Arrêté du 5 décembre 2006 portant autorisation de réaliser en France un projet d'architecture (immeuble de bureaux dans la ZAC Forum Seine, à Issy-les-Moulineaux (92) : M. Sheehan Tom).

Page 20176 Arrêté du 20 décembre 2006 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (M. Reinaldo Alain).

Page 20176 Décision du 14 décembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M^{me} Sanchez Romina).

Page 20176 Décision du 14 décembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M^{me} Oren Élinor).

Page 20176 Décision du 14 décembre 2006 portant autorisation d'exercer la profession d'architecte en France (M. El Chidiac Alfred).

J.O n° 303 du 31 décembre 2006

Page 20228 Loi n° 2006-1771 du 30 décembre 2006 de finances rectificative pour 2006.

Économie, finances et industrie

Page 20351 Décret n° 2006-1798 du 23 décembre 2006 portant fixation du taux de la contribution aux charges de pension des fonctionnaires civils et des militaires ainsi que du taux de la contribution relative aux allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires de l'État.

Texte n° 58 Décret n° 2006-1799 du 30 décembre 2006 portant répartition des crédits ouverts et annulés par la loi n° 2006-1771 du 30 décembre 2006 de finances rectificative pour 2006 (pour la culture : Patrimoines, Création, Transmission des savoirs et démocratisation de la culture).

Fonction publique

Texte n° 124 Décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 relatif aux règles du classement d'échelon consécutif à la nomination dans certains corps de catégorie A de la fonction publique de l'État.

Culture et communication

Page 20416 Décret n° 2006-1828 du 23 décembre 2006 modifiant le décret n° 79-1037 du 3 décembre

1979 relatif à la compétence des services d'archives publiques et à la coopération entre les administrations pour la collecte, la conservation et la communication des archives publiques.

Page 20417 Décret n° 2006-1829 du 23 décembre 2006 portant modification du décret n° 2004-532 du 10 juin 2004 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de l'audiovisuel.

Texte n° 127 Arrêté du 24 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 25 mars 2002 relatif à l'organisation de la direction des archives de France.

Texte n° 128 Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales en service à compétence nationale.

Texte n° 129 Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales du monde du travail en service à compétence nationale.

Page 20417 Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales d'outre-mer en service à compétence nationale.

Texte n° 131 Arrêté du 24 décembre 2006 portant règlement de comptabilité pour la désignation d'un ordonnateur principal délégué du ministre de la Culture et de la Communication.

Réponses aux questions écrites

ASSEMBLÉE NATIONALE

JO AN (Q) n° 45 du 7 novembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Emmanuel Hamelin sur le **projet de décret** définissant les conditions des **décrochages locaux** exceptionnels des services de **télévision** diffusés par voie hertzienne terrestre.
(Question n° 69136-05.07.2005).

- M. Francis Falala sur le rapport d'activités août 2004-août 2005 portant avis et propositions au Parlement du Conseil national de la jeunesse, et notamment sur ses différentes recommandations pour **l'émergence des nouveaux talents dans la création, la mode et la culture** (questions transmises).
(Questions n°s 87034-28.02.2006 ; 87036-28.02.2006 ; 87039-28.02.2006 ; 87041-28.02.2006 ; 87042-28.02.2006 ; 87044-28.02.2006).

- M. Simon Renucci sur les mesures à prendre pour que la **liberté d'expression** soit enfin consacrée, notamment pour les **reporters** dans les **zones de conflits**.
(Question n° 98341-27.06.2006).

- MM. Dino Cinieri et Jean-Luc Warsmann sur la procédure d'infraction de la Commission européenne lancée contre la France concernant le **statut** actuel des **architectes en chefs des monuments historiques**.
(Questions n°s 103033-05.09.2006 ; 104319-19.09.2006).

- MM. Bernard Madrelle et Maxime Bono sur les inquiétudes des syndicats quant à l'annonce d'une **diminution considérable du budget « piges et CDD »** des rédactions des **radios et antennes locales de Radio France**.
(Questions n°s 105952-03.10.2006 ; 106073-03.10.2006).

- M^{me} Marie-Jo Zimmermann et M. Damien Meslot sur les inquiétudes des syndicats quant à l'annonce d'une **diminution considérable du budget « piges et CDD »** des rédactions des **radios et antennes locales de Radio France**.
(Questions n°s 106123-10.10.2006 ; 106419-10.10.2006).

- M. Daniel Boisserie sur le **budget**, pour 2007, du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (**FSER**).
(Question n° 106159-10.10.2006).

JO AN (Q) n° 46 du 14 novembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Éric Raoult sur la **création** de la chaîne « **Baby TV** ».
(Question n° 97304-20.06.2006).

- M. Francis Saint-Léger sur le **pourcentage** actuel du **territoire couvert** par la télévision numérique terrestre (**TNT**).
(Question n° 99137-04.07.2006).

- M. Dino Cinieri sur le calendrier des étapes du déploiement des **schémas stratégiques de gestion des ressources humaines**.
(Question n° 100100-18.07.2006).

- M^{me} Bérengère Poletti, MM. Pierre Morel-A-L'Huissier et Gérard Voisin sur les mesures envisagées pour aider les **professionnels de la location de films** menacés par les **téléchargements illégaux sur Internet**.
(Questions n°s 101546-01.08.2006 ; 101960-08.08.2006 [question transmise] ; 102137-15.08.2006).

- M. Patrick Lemasle sur le **soutien financier** prévu pour les **chantiers de bénévoles** internationaux de **restauration du patrimoine**.
(Question n° 103965-12.09.2006).

- M. Jean-Luc Warsmann sur les **modalités de diffusion** de la **chaîne d'information internationale**.
(Question n° 104273-19.09.2006).

- M. Thierry Mariani sur les **conditions de recrutement** des agents de son ministère, notamment pour la **taille**.
(Question n° 104872-26.09.2006).

- M. Jean-Marc Roubaud sur la mise en place d'une **bibliothèque numérique européenne** (question transmise).
(Question n° 105587-03.10.2006).

- M. Jean-Paul Dupré sur les **conséquences**, pour les entreprises de restauration, de la **baisse des crédits** alloués à la **restauration et à l'entretien du patrimoine monumental**.
(Question n° 105639-03.10.2006).

- M. Thierry Mariani sur les éventuelles **différences de traitements** entre les **agents mariés ou pacés**, dans son ministère.

(Question n° 105909-03.10.2006).

- MM. Daniel Boisserie et Jean-Luc Warsmann sur l'augmentation du **volume sonore** pendant les **publicités télévisées**.

(Questions n°s 106158-10.10.2006 ; 106430-10.10.2006).

- M. Kléber Mesquida sur les **conséquences**, pour les entreprises de restauration, de la **baisse des crédits** alloués à la **restauration et à l'entretien du patrimoine monumental**.

(Question n° 106833-10.10.2006).

- MM. André Chassaing, Dino Ciniéri et Denis Merville et M^{me} Sylvie Andrieux sur les inquiétudes des syndicats quant à l'annonce d'une **diminution considérable du budget « piges et CDD »** des rédactions des **radios et antennes locales de Radio France**.

(Questions n°s 107026-17.10.2006 ; 107027-17.10.2006 ; 107437-17.10.2006 ; 107460-17.10.2006).

- M. Marc Joulaud sur une éventuelle augmentation du **financement** du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (**FSER**) pour **2007**.

(Question n° 107325-17.10.2006).

JO AN (Q) n° 48 du 28 novembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Francis Saint-Léger sur la **politique** menée en matière de **restauration des monuments historiques**.

(Question n° 78673-22.11.2005).

- M^{me} Marie-Jo Zimmermann sur les communes des quatre départements lorrains qui n'ont pas la **réception de la télévision hertzienne** dont France 3 Lorraine.

(Question n° 86443-21.02.2006).

- M. Franck Marlin sur le calendrier de la **mise en place de la TNT** dans l'Essonne, notamment dans les **zones non couvertes par le réseau hertzien**.

(Question n° 99553-11.07.2006)

- M. Thierry Mariani sur le nombre de **personnes diplômées de l'École nationale du patrimoine** au cours des 10 dernières années et le nombre d'hommes et de femmes (question transmise).

(Question n° 102854-29.08.2006).

- M. Jean-Marc Roubaud sur l'augmentation du **volume sonore** pendant les **publicités télévisées**.

(Question n° 104102-19.09.2006).

- M. Jean-Luc Warsmann sur les mesures envisagées pour le développement du **sous-titrage des chaînes télévisuelles**, les **chaînes câblées et numériques** pour les malentendants et les malvoyants.

(Question n° 104274-19.09.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur le **bilan actuel de l'action en faveur de la danse** tendant à veiller à la préservation et à la transmission des répertoires.

(Question n° 105471-03.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur le **bilan actuel de l'action en faveur de la danse** tendant à favoriser le partage des outils.

(Question n° 105472-03.10.2006).

- M. Jean-Claude Flory sur le **taux de couverture**, par régions administratives ou par départements, de la **TNT** à l'échéance de **2011**.

(Question n° 106758-10.10.2006).

- M. René Rouquet sur le transfert des restes de **Jean Zay au Panthéon**.

(Question n° 106977-17.10.2006).

- MM. Jean-Pierre Blazy, Joël Giraud et Jean-Luc Warsmann sur les inquiétudes des syndicats quant à l'annonce d'une **diminution considérable du budget « piges et CDD »** des rédactions des **radios et antennes locales de Radio France**.

(Questions n°s 107562-24.10.2006 ; 107980-24.10.2006 ; 108342-31.10.2006).

- MM. Pierre Forgues et Philippe Tourtelier sur les inquiétudes des radios associatives concernant le **financement** du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (**FSER**).

(Questions n°s 107690-24.10.2006 ; 108075-24.10.2006).

- M. Yvan Lachaud sur le projet de la **bibliothèque numérique européenne**.

(Question n° 108296-31.10.2006).

- M. Pierre Morel-A-L'Huissier sur les **conséquences** de la **baisse des crédits** alloués à la **restauration et à l'entretien des monuments historiques**.

(Question n° 108642-31.10.2006).

JO AN (Q) n° 49 du 5 décembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Jean-Luc Warsmann sur le **taux de couverture** de la télévision numérique terrestre (**TNT**), par département, prévu pour **2011**.

(Question n° 98592-27.06.2006).

- M. Pierre Bourguignon sur les conditions de **mise en œuvre**, par la direction de l'architecture et du patrimoine (**DAPA**), de la **réforme des études d'architecture** (question signalée).

(Question n° 103779-12.09.2006).

- M. Léonce Deprez sur le **rapport annuel d'activité du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle**.

(Question n° 105870-03.10.2006).

JO AN (Q) n° 50 du 12 décembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Jérôme Rivière sur l'éventuelle présentation d'une **loi d'orientation sur la culture**. (Question n° 54837-04.01.2005).
- M. Kléber Mesquida sur la possibilité de l'ouverture de **nouvelles fréquences radiophoniques** sur le département de l'**Hérault**. (Question n° 95006-23.05.2006).
- M. Bernard Perrut sur le calendrier prévu pour la **couverture totale du territoire** par la télévision numérique terrestre (TNT) y compris dans les **zones de massifs alpins et autres**. (Question n° 101217-01.08.2006).
- M. Dominique Le Mèner sur la **réglementation** actuelle concernant l'utilisation de **détecteurs de métaux**. (Question n° 102655-29.08.2006).
- M. Francis Saint-Léger sur le **projet de loi** relatif à la **modernisation de la diffusion audiovisuelle** et à la **télévision du futur**. (Question n° 105274-26.09.2006).
- M. Jean-Claude Leroy sur l'**avenir des instituts Goethe en France**. (Question n° 105604-03.10.2006).
- M. Marc Le Fur sur le **bilan des réformes** menées depuis 2001 ainsi que sur les **projets à venir** dans le domaine de l'**archéologie préventive**. (Question n° 107209-17.10.2006).
- MM. Philippe-Armand Martin (Marne), Joël Giraud et François Brottes sur le **financement** du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (**FSER**). (Questions n° 108972-07.11.2006 ; 109369-07.11.2006 ; 109436-07.11.2006).
- M. René Dosière sur l'éventuelle entrée au **Panthéon**, pour le 250^e anniversaire de sa naissance, du **marquis de La Fayette**. (Question n° 109073-07.11.2006).

JO AN (Q) n° 51 du 19 décembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Marc Le Fur sur la politique en faveur de la **collecte, de la conservation et de la communication au public de films et documentaires anciens**. (Question n° 88754-14.03.2006).
- M. Marc Le Fur sur le **fonctionnement** de l'**Association de soutien au théâtre privé**. (Question n° 103924-12.09.2006).
- M. Francis Saint-Léger sur l'**encadrement juridique** de la **conservation des archives**. (Question n° 105438-26.09.2006).

JO AN (Q) n° 52 du 26 décembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Francis Falala sur les conclusions de la **synthèse de la Cour des comptes** sur l'exécution des **lois de finances pour l'année 2004**. (Question n° 71425-02.08.2005).
- M. Serge Grouard sur les **conséquences du monopole des architectes en chef des monuments historiques** dans l'étude et la direction des travaux de restauration des monuments classés. (Question n° 87574-07.03.2006).
- M. Éric Raoult sur la politique du **patrimoine culturel européen**. (Question n° 97819-20.06.2006).
- M. Éric Raoult sur l'évocation de l'**esclavage des chrétiens dans l'espace méditerranéen** aux **xvii^e** et **xviii^e** siècles durant les commémorations de l'abolition de l'esclavage (question transmise). (Question n° 103989-19.09.2006).
- M^{me} Claude Darciaux et M. Hervé Morin sur la **mise en œuvre de la réforme des études d'architecture**. (Questions n° 104929-26.09.2006 ; 107750-24.10.2006).
- M. Léon Vachet sur l'**absence du provençal parmi les langues régionales** répertoriées par la délégation générale à la langue française et aux langues de France. (Question n° 105142-26.09.2006).
- M. Jérôme Rivière sur les **tarifs** de la Bibliothèque nationale de France (**BnF**). (Question n° 106447-10.10.2006).
- M^{me} Marie-Jo Zimmermann et M. Yvan Lachaud sur les **limites** et la **portée du droit d'auteur** appartenant à un **architecte** (questions transmises). (Questions n° 107535-24.10.2006 ; 108084-31.10.2006).
- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de l'**audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle de **modifier le Code du patrimoine** pour permettre l'aliénation des œuvres du fonds ancien du FNAC. (Question n° 108371-31.10.2006).
- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de l'**audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle de prendre une option forte sur le **devenir du CNAP** et de renforcer l'autonomie du CNAP ou de le supprimer. (Question n° 108372-31.10.2006).
- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de l'**audit sur les modalités**

d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques, notamment celle de proposer aux institutions patrimoniales de l'État le reversement des **collections non contemporaines du FNAC**.

(Question n° 108373-31.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de **l'audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle de modifier le **Code du patrimoine** pour permettre le **transfert de propriété d'œuvres du FNAC** au profit des collectivités territoriales.

(Question n° 108374-31.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de **l'audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle d'élargir les possibilités de **dépôts d'œuvres du FNAC à des lieux privés ouverts au public**.

(Question n° 108375-31.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de **l'audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle de consacrer **10 % du budget d'acquisition du FNAC** au **conditionnement et à la conservation préventive des œuvres**.

(Question n° 108376-31.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de **l'audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle de **développer les dépôts, dans les musées de France, d'œuvres du FNAC** relevant de la photographie, des arts décoratifs, du design et des métiers d'arts.

(Question n° 108377-31.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de **l'audit sur les modalités d'intervention de l'État dans le domaine des arts plastiques**, notamment celle de mettre en place des **partenariats avec les musées** des collectivités territoriales pour des **dépôts d'œuvres du FNAC**.

(Question n° 108378-31.10.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur les recommandations des rapporteurs de **l'audit sur la modernisation et la rationalisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sur les monuments historiques**, notamment celle d'organiser des **services de maîtrise d'ouvrage** propres au Centre des monuments nationaux (CMN), dans un premier temps, dans quatre régions.

(Question n° 108437-31.10.2006).

- M. Michel Bouvard sur le **fonctionnement** de la **Commission artistique nationale** compétente pour l'examen des projets artistiques élaborés dans le cadre de la procédure d'obligation de décorations des constructions publiques.

(Question n° 108703-31.10.2006).

- M. Philippe Rouault sur **l'application de l'ordonnance du 26 août 2005** relative à l'exercice et à l'organisation de la **profession d'architecte**.

(Question n° 109099-07.11.2006).

- M. Bruno Bourg-Broc sur le **nombre de Légion d'honneur** qui a été décerné sur le contingent de son ministère pour les **cinq dernières années**.

(Question n° 109111-07.11.2006).

SÉNAT

JO S (Q) n° 43 du 2 novembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Gérard Collomb sur la menace pesant sur les **webradios associatives**.

(Question n° 21698-16.02.2006).

- M. Robert Tropeano sur le délai de mise en place du projet d'une **bibliothèque numérique européenne**.

(Question n° 24604-05.10.2006).

JO S (Q) n° 44 du 9 novembre 2006

Réponse à la question de :

- M. Thierry Repentin sur l'évolution du **budget** alloué au Fonds de soutien à l'expression radiophonique (**FSER**).

(Question n° 24705-12.10.2006).

JO S (Q) n° 45 du 16 novembre 2006

Réponse à la question de :

- M. Robert Tropeano sur les **conséquences**, pour les entreprises de restauration, de la **baisse des crédits** alloués à la **restauration et à l'entretien du patrimoine monumental**.

(Question n° 24762-12.10.2006).

JO S (Q) n° 46 du 23 novembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Michel Moreigne sur **l'avenir** de l'École nationale supérieure d'art (ENSA) de **Limoges-Aubusson**.

(Question n° 24585-28.09.2006).

- M^{me} Claire-Lise Champion sur les **subventions aux communes** au titre de la **rénovation du patrimoine historique**.

(Question n° 24993-26.10.2006).

JO S (Q) n° 47 du 30 novembre 2006

Réponse aux questions de :

- M. Jean-Louis Masson sur les communes des **départements lorrains** ne recevant pas la **télévision hertzienne**.

(Questions n^{os} 21792-23.02.2006 ; 25322-16.11.2006).

JO S (Q) n° 50 du 21 décembre 2006

Réponse à la question de :

- M. Jean Louis Masson sur les **limites et portée du droit d'auteur d'un architecte** (question transmise).

(Question n° 24797-12.10.2006).

DIVERS

Annexe de l'arrêté n° 29 du 21 novembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O* n° 279 du 2 décembre 2006).

Liste des biens transférés à la ville de Cognac

Direction des musées de France :

Musée du Louvre, département des peintures

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
RF 1002	Moroni Giovanni-Battista	Le Prophète Élie	peinture à l'huile ; bois	H. : 29,5 ; L. : 17	1896	récolé-vu
INV 1897 ; B 328	Teniers David II (d'après)	Le Chimiste dans son laboratoire	peinture à l'huile ; bois	H. : 45,9 ; L. : 34,5	1876	récolé-vu

Délégation aux arts plastiques :

Fonds national d'art contemporain

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 1147	Dufau Clémentine Hélène (M ^{lle})	Fils de marinière	peinture à l'huile ; toile	H. : 146 ; L. : 146	1898	récolé-vu
FNAC PFH-3154	Ghiraldi Théodore ; Gérard François, baron (d'après)	Portrait en pied de Louis-Philippe	peinture à l'huile ; toile	H. : 264 ; L. : 187	1855	récolé-vu
FNAC 405	Michel Marius	Le Pastelliste	peinture à l'huile ; toile	H. : 130 ; L. : 108	1896	récolé-vu
FNAC 308	Rodin Auguste	L'Âge d'airain	plâtre	H. : 186 ; L. : 69 ; P. : 55	1893	récolé-vu

Annexe de l'arrêté n° 30 du 21 novembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O* n° 279 du 2 décembre 2006).

Liste des biens transférés à la ville de Lille

Direction des musées de France :

Envois du Consulat et de l'Empire

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
AMN P10, B11	P 39	Andrea Del Sarto (d'après)	La Vierge, l'Enfant Jésus, Saint-Jean et trois anges	peinture à l'huile ; bois	H. : 123 ; L. : 100	1803	récolé-vu
AMN P10, B30	P 1000	Bardin Jean	L'Enlèvement des Sabines	peinture à l'huile ; toile ; bois	H. : 157 ; L. : 123	1803	récolé-vu
AMN, CDR 14	P 37	Bassano Leandro	Portrait de Barbiano Gardolino	peinture à l'huile ; toile	H. : 110 ; L. : 84	1803	récolé-vu
AMN P10, B12	P 18	Bassano Leandro (d'après)	Jésus chassant les vendeurs du temple	peinture à l'huile ; toile	H. : 120 ; L. : 134	1801	récolé-vu
AMN P10, B30	P 993	Belle Augustin-Louis	Le Retour de l'enfant prodigue	peinture à l'huile ; toile	H. : 167 ; L. : 123	1801	récolé-vu
AMN P10, B15	P 922	Boeckhorst Jan (attribué à) ; Schut Cornélis (anc. attrib.)	Alexandre coupant le nœud gordien	peinture à l'huile ; bois	H. : 49 ; L. : 55	1803	récolé-vu
AMN P10, B2	P 407	Bourdon Sébastien	Le Christ entouré d'anges	peinture à l'huile ; toile	H. : 175 ; L. : 224	1803	récolé-vu
AMN P10, A9	P 162	Champaigne Philippe de	La Nativité	peinture à l'huile ; toile	H. : 207 ; L. : 116	1801	récolé-vu
AMN P10, B7	P 167	Champaigne Philippe de	Le Bon Pasteur	peinture à l'huile ; toile	H. : 183 ; L. : 86,5	1801	récolé-vu
AMN P10, B4	P 415	Coytel Noël	Hercule combattant Archéloüs ; Hercule assommant Cacus	peinture à l'huile ; toile	H. : 211 ; L. : 211	1801	récolé-vu
AMN P10, A13	P 183	Crayér Gaspard de	La Pêche miraculeuse	peinture à l'huile ; toile	H. : 476 ; L. : 328,5	1804	récolé-vu
AMN P10, A3	P 61	Crayér Gaspard de	Le Martyre des « Quatre » Couronnés	peinture à l'huile ; toile	H. : 304 ; L. : 227	1801	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
AMN P10, B24 Inv. Le Brun, 352	P 58	Dyck Antoon van (d'après)	Portrait de Marie de Médicis	peinture à l'huile ; toile	H. : 111 ; L. : 124,5	1804	récolé-vu
AMN P10, B25	P 141	Dyck Antoon van (d'après)	La Vierge à l'Enfant avec Alexandre Scaglia	peinture à l'huile ; toile	D. : 113,7	1803	récolé-vu
AMN P10, B6	P 92	Flemalle Bertholet (attribué à)	Saint-Lambert en prière en pierre au monastère de Stavolot	peinture à l'huile ; toile	H. : 179 ; L. : 121	1801	récolé-vu
AMN P10, B9	P 829	Francken Frans II, Francken le Jeune (dit)	Le Christ montant au calvaire et la rencontre de Sainte-Véronique	peinture à l'huile ; toile	H. : 48,5 ; L. : 72,5	1803	récolé-vu
AMN P10, B5	P 1002	Hérault Antoine (attribué à) ; Bloemen Jan-Frans van (anc. attrib.)	La Fuite en Égypte	peinture à l'huile ; bois	H. : 152 ; L. : 138	1801	récolé-vu
AMN P10, A10	P 121	Hondecoeter Melchior de	Combat de coqs	peinture à l'huile ; toile	H. : 102 ; L. : 165	1803	récolé-vu
AMN P10, A5	P 322	Lallemant Georges	L'Adoration des mages	peinture à l'huile ; toile	H. : 189 ; L. : 315,5	1801	récolé-vu
AMN, CDR 42	P 49	Maratta Carlo	L'Empereur Auguste ordonne de fermer les portes du temple de Janus	peinture à l'huile ; toile	H. : 280 ; L. : 275	1804	récolé-vu
AMN P10, B22	P 422	Mignard Nicolas	Le Jugement de Midas	peinture à l'huile ; toile ; or	H. : 83 ; L. : 154,5	1801	récolé-vu
AMN P10, B29	P 314	Mignard Pierre	La Fortune (Allégorie)	peinture à l'huile ; toile	H. : 152 ; L. : 204	1801	récolé-vu
AMN P10, A15	P 166	Mol Pieter van ; Champaigne Philippe de (anc. attrib.)	L'Annonciation	peinture à l'huile ; toile	H. : 365 ; L. : 254	1803	récolé-vu
AMN P10, B21	P 770	Penni Luca	La Déploration du Christ	peinture à l'huile ; bois	H. : 59 ; L. : 140	1801	récolé-vu
AMN P10, A7	P 128	Quellin Érasme II ; Vos Simon de (anc. attrib.)	La Résurrection du Christ	peinture à l'huile ; bois	H. : 171,5 ; L. : 138,5	1801	récolé-vu
AMN P10, A6	P 45	Reni Guido	Une Sibylle	peinture à l'huile ; toile	H. : 208 ; L. : 165	1803	récolé-vu
AMN P10, B1	P 405	Restout Jean	Les Pèlerins d'Emmaüs	peinture à l'huile ; toile	H. : 283,5 ; L. : 149,5	1803	récolé-vu
AMN, CDR35	P 1	Romanelli Giovanni-Francesco	La Glorification de la France	peinture à l'huile ; toile	H. : 184 ; L. : 260 (ovale)	1804	récolé-vu
AMN P10, A4	P 64	Rubens Petrus-Paulus	Sainte-Marie-Madeleine en extase	peinture à l'huile ; toile	H. : 295 ; L. : 220	1804	récolé-vu
AMN P10, B17	P 1038	Ruysch Rachel	Fleurs : roses et tulipes sur tablette de marbre	peinture à l'huile ; toile	H. : 27 ; L. : 24	1801	récolé-vu
AMN P10, B18	P 1052	Ruysch Rachel	Fleurs : roses et tulipes sur tablette de marbre	peinture à l'huile ; toile	H. : 27 ; L. : 24	1801	récolé-vu
AMN P10, B3	P 1470	Saraceni Carlo ; Poelenburgh Cornélis van	Le Jugement dernier	peinture à l'huile ; cuivre	H. : 100 ; L. : 77	1804	récolé-vu
AMN P10, A11	P 261	Sustris Lambert ; Allori (anc. attrib.)	Judith tenant la tête d'Holopherne	peinture à l'huile ; toile	H. : 113 ; L. : 95	1803	récolé-vu
AMN P10, B28	P 232	Sustris Lambert ; Dosso Dossi (anc. attrib.)	Noli me tangere	peinture à l'huile ; toile	H. : 136 ; L. : 196	1801	récolé-vu
AMN P10, B27	P 1175	Taraval Hugues	Le Sacrifice d'Abraham	peinture à l'huile ; toile	H. : 103 ; L. : 135	1801	récolé-vu
AMN P10, B23	P 43	Tintoret, Robusti Jacopo, dit	Portrait d'un sénateur vénitien	peinture à l'huile ; toile	H. : 110 ; L. : 84,5	1803	récolé-vu
AMN P10, A12	P 488	Vernet Claude-Joseph	Marine par un temps calme	peinture à l'huile ; toile	H. : 48,8 ; L. : 63,6	1803	récolé-vu
AMN P10, A8 Inv. 1785, n°56	P 14	Véronèse Paolo Caliari, (dit, d'après)	Le Martyre de Saint-Georges	peinture à l'huile ; toile	H. : 202 ; L. : 153	1803	récolé-vu
AMN P10, B16	P 537	Versteeg Michiel	La Lecture	peinture à l'huile ; bois	H. : 36 ; L. : 28,9	1803	récolé-vu
AMN P10, B20	P 996	anonyme (Flandres, xviii ^e) ; Carrache Louis (anc. attrib.)	Le Christ mort entre les bras de la Vierge	peinture à l'huile ; bois	H. : 113 ; L. : 94	1801	récolé-vu

Concessions de la Restauration

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 3809	P 460	Ansiaux Jean-Joseph-Éléonore-Antoine	Saint-Jean-Baptiste faisant des reproches à Hérode	peinture à l'huile ; toile	H. : 277 ; L. : 326	1826	récolé-vu
	P 992	Bassano Francesco (atelier de)	Histoire d'Anne et Joachim ; Intérieur d'un ménage	peinture à l'huile ; toile	H. : 118 ; L. : 147	1819	récolé-vu
INV 3854	P 1022	Monsiau Nicolas-André	Fulvie découvrant à Cicéron la conjuration de Catilina	peinture à l'huile ; toile	H. : 160 ; L. : 130	1826	récolé-vu
INV 3761	P 1153	Tardieu Jean Charles, Tardieu-Cochin (dit)	La Mort du Corrège	peinture à l'huile ; toile	H. : 350 ; L. : 425	1826	récolé-vu

Collection Campana, peintures, envoi de 1863

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
Cornu 618	P 309	anonyme (Pays-Bas, XVII ^e)	Portrait d'un peintre	peinture à l'huile ; toile	H. : 112 ; L. : 100	1863	récolé-vu

Collection Campana, antiques, envoi de 1863

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
1 (liste d'envoi)	ANT 2770	Pithos	impasto	H : 68 ; L : 40	1863	récolé-vu
2 (liste d'envoi)	ANT 30	Amphore	bucchero	H. : 29,7 ; D : 13,4	1863	récolé-vu
3 (liste d'envoi)	ANT 33	Amphore	bucchero	H. : 18,2 ; D : 15	1863	récolé-vu
4 (liste d'envoi)	ANT 32	Œnochoé	bucchero	H : 28,6 ; D : 15,6	1863	récolé-vu
5 (liste d'envoi)	ANT 27	Œnochoé	bucchero	H : 21,4 ; D : 12,2	1863	récolé-vu
6 (liste d'envoi)	ANT 8	Œnochoé	bucchero	H : 16,2 ; D : 7,7	1863	récolé-vu
7 (liste d'envoi)	ANT 25	Œnochoé	bucchero	H : 21,9 ; D : 10,8	1863	récolé-vu
8 (liste d'envoi)	ANT 29	Œnochoé	bucchero	H : 17,5 ; D : 10,5	1863	récolé-vu
9 (liste d'envoi)	ANT 9	Œnochoé	bucchero	H : 14,8 ; D : 8,7	1863	récolé-vu
10 (liste d'envoi)	ANT 18	Olpé	bucchero	H : 15,1 ; D : 8	1863	récolé-vu
11 (liste d'envoi)	ANT 26	Olpé	bucchero	H : 14,5 ; D : 8,6	1863	récolé-vu
12 (liste d'envoi)	ANT 17	Olpé	bucchero	H : 12,6 ; D : 7,1	1863	récolé-vu
13 (liste d'envoi)	ANT 13	Calice sur support à quatre pieds	bucchero	H. : 18,3 ; D. : 17	1863	récolé-vu
14 (liste d'envoi)	ANT 19	Calice sur support à quatre pieds	bucchero	H. : 16,6 ; D. : 15,6	1863	récolé-vu
15 (liste d'envoi)	ANT 24	Calice à vasque carénée	bucchero	H : 16,8 ; D. : 16,1	1863	récolé-vu
16 (liste d'envoi)	ANT 10	Calice à vasque carénée	bucchero	H. : 15,4 ; D. : 15	1863	récolé-vu
17 (liste d'envoi)	ANT 16	Canthare	bucchero	H : 13,2	1863	récolé-vu
18 (liste d'envoi)	ANT 21	Canthare	bucchero	H. : 10,7 ; D. : 11,3	1863	récolé-vu
19 (liste d'envoi)	ANT 20	Kyathos	bucchero	H. : 12 ; D. : 15	1863	récolé-vu
20 (liste d'envoi)	ANT 11	Kyathos	bucchero	H : 12,4 ; D : 11	1863	récolé-vu
21 (liste d'envoi)	ANT 23	Coupe	bucchero	H : 6,7 ; D. : 12	1863	récolé-vu
22 (liste d'envoi)	ANT 22	Coupe	bucchero	H : 4 ; D. : 11,8	1863	récolé-vu
23 (liste d'envoi)	ANT 14	Skyphos	bucchero	H. : 5,7 ; D : 9,7	1863	récolé-vu
24 (liste d'envoi)	ANT 15	Skyphos	bucchero	H. : 8,6 ; D : 8,8 (embouchure)	1863	récolé-vu
25 (liste d'envoi)	ANT 3	Œnochoé à col droit	terre cuite beige ; peinture blanche	H : 28,5	1863	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
26 (liste d'envoi)	ANT 2	Énochoé à col droit	terre cuite beige ; figures rouges	H : 27 ; D : 12,8	1863	récolé-vu
27 (liste d'envoi)	ANT 4	Énochoé à col droit,	terre cuite beige, peinture blanc rosé	H : 26,6	1863	récolé-vu
28 (liste d'envoi)	ANT 5	Énochoé à col droit	terre cuite beige, peinture rouge	H : 23	1863	récolé-vu
29 ? (liste d'envoi)	ANT 64	Énochoé pansue	terre cuite beige ; figures rouges	H : 11,3 ; D : 8,6	1863	récolé-vu
30 (liste d'envoi)	ANT 56	Plat	terre cuite beige ; figures rouges	H : 4,8 ; D : 14,6	1863	récolé-vu
31 (liste d'envoi)	ANT 55	Plat	terre cuite beige ; figures rouges	H : 4,3 ; D : 14,5	1863	récolé-vu
32 ? (liste d'envoi)	SPBANT prov. 15	Plat	terre cuite gris brun	H : 5,1 ; D : 13,9	1863	récolé-vu
33 (liste d'envoi)	ANT 749	Coupe carénée	terre cuite orangée ; engobe blanc	H : 4,4 ; D : 11,6	1863	récolé-vu
34 (liste d'envoi)	ANT 760	Aryballe globulaire	terre cuite beige, figures noires, rehauts lie-de-vin	H : 7 ; D : 6,3	1863	récolé-vu
35 (liste d'envoi)	ANT 738	Aryballe globulaire	terre cuite beige, figures noires	H : 7,1 ; D : 6,9	1863	récolé-vu
37 (liste d'envoi)	ANT 720	Aryballe globulaire	terre cuite beige, peinture brune, rehauts lie-de-vin	H : 6,9 ; D : 6,5	1863	récolé-vu
38 (liste d'envoi)	ANT 723	Alabastr	terre cuite beige, peinture brune, rehauts lie-de-vin	H : 12 ; L : 7	1863	récolé-vu
39 (liste d'envoi)	ANT 724	Alabastr	terre cuite beige, peinture brune, rehauts lie-de-vin	H : 13,5 ; D : 6,6	1863	récolé-vu
41 (liste d'envoi)	ANT 732	Alabastr	terre cuite beige, peinture brune, rehauts lie-de-vin	H : 9,4 ; D : 5,2	1863	récolé-vu
42 (liste d'envoi)	ANT 740	Aryballe	terre cuite beige, peinture brune, rehauts lie-de-vin	H : 8,6 ; D : 4,7	1863	récolé-vu
43, 40 ou 44 ? (liste d'envoi)	ANT Prov. 12	Aryballe	terre cuite beige ; figures noires	H : 12 ; L : 7,3	1863	récolé-vu
45 (liste d'envoi)	ANT 725	Alabastr	terre cuite orangée ; peinture rouge	H : 12,5 ; D : 5	1863	récolé-vu
46 ? (liste d'envoi)	ANT 733	Aryballe	terre cuite beige, peinture brune	H : 11,2 ; D : 5,4	1863	récolé-vu
47 (liste d'envoi)	ANT 736	Aryballe	terre cuite beige rosé ; peinture brune	H : 10,2 ; D : 5,2	1863	récolé-vu
48 (liste d'envoi)	ANT 743	Aryballe piriforme	terre cuite beige ; peinture brune, rehauts lie-de-vin	H : 10,8 ; D : 5,7	1863	récolé-vu
50 (liste d'envoi)	ANT 735	Aryballe piriforme	terre cuite beige clair ; peinture brune	H : 8 ; D : 4,8	1863	récolé-vu
51 (liste d'envoi)	ANT 35	Amphore	terre cuite orangée ; figures noires	H : 38,9 ; D : 26	1863	récolé-vu
52 (liste d'envoi)	ANT 101	Lécythe	terre cuite orangée	H : 16,8 ; D : 7,4	1863	récolé-vu
53 (liste d'envoi)	ANT 762	Coupe	terre cuite orangée ; figures noires	D : 28	1863	récolé-vu
54 (liste d'envoi)	ANT 44	Coupe	terre cuite jaune, vernis noir	H : 9,2 ; D : 16,6	1863	récolé-vu
55 (liste d'envoi)	ANT 69	Péliké	terre cuite ; figures rouges	D : 20	1863	récolé-vu
56 (liste d'envoi)	ANT 68	Amphore	terre cuite orangée ; figures rouges	H : 25,4 ; D : 12,5	1863	récolé-vu
57 (liste d'envoi) ; 94 (Cataloghi Campana)	ANT 65	Skyphos	terre cuite ; figures rouges	H : 18,5	1863	récolé-vu
58 (liste d'envoi)	ANT 62	Skyphos	terre cuite ; décor en figures rouges	H : 6,2 ; D : 8,3	1863	récolé-vu
59 (liste d'envoi)	SPB ANT 39	Cratère à colonnettes	terre cuite beige ; vernis noir, engobe blanc		1863	récolé-vu
60 (liste d'envoi)	ANT 72	Énochoé	terre cuite beige ; vernis noir	H : 23 ; D embouchure : 9,3	1863	récolé-vu
61 (liste d'envoi)	ANT 71	Énochoé	terre cuite orangée ; vernis noir	H : 17,5 ; D : 8,8	1863	récolé-vu
62 (liste d'envoi)	ANT 74	Énochoé	terre cuite orangée ; vernis noir	H : 17,3 ; D : 8,6	1863	récolé-vu
63 (liste d'envoi)	ANT 49	Énochoé	terre cuite beige ; vernis noir, peinture crème	H : 12,3 ; D : 6,5	1863	récolé-vu
64 (liste d'envoi)	ANT 78	Olpé	terre cuite beige ; vernis noir	H : 15,3 ; D : 8,9	1863	récolé-vu
65 ? (liste d'envoi)	ANT 739	Amphorisque	terre cuite beige rosé ; vernis noir	H : 8,6 ; D : 5,9	1863	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
66 (liste d'envoi)	ANT 42	L'écythe	terre cuite beige orangé ; vernis noir	H : 12,9 ; D : 6,3	1863	récolé-vu
67 (liste d'envoi)	ANT 53	Enoché	terre cuite beige ; peinture rose	H : 9,4 ; D : 7,9	1863	récolé-vu
68 ? (liste d'envoi)	ANT 43	Askos annulaire	terre cuite beige orangé ; décor en figures rouges	H : 5,7 ; D : 8,3	1863	récolé-vu
69 (liste d'envoi)	ANT 76	Guttus	terre cuite orangée ; vernis noir	H : 6,6 ; D : 7,8	1863	récolé-vu
70 (liste d'envoi)	ANT 730	Askos en forme d'outre	terre cuite beige clair	H : 6,3 ; L : 6,2	1863	récolé-vu
71 (liste d'envoi)	ANT 50	Skyphos	terre cuite beige rosé ; peinture rose	H : 9,4 ; D : 7,7	1863	récolé-vu
72 ? (liste d'envoi)	ANT 96	Coupe	terre cuite orangée ; vernis noir	H : 6,5 ; D : 23,7	1863	récolé-vu
73 (liste d'envoi)	ANT 94	Coupe	terre cuite beige orangé ; vernis noir	H : 4,5 ; D : 22,4	1863	récolé-vu
74 ? (liste d'envoi)	ANT 92	Coupe	terre cuite rouge orangé ; vernis noir	H : 5,9 ; D : 23,8	1863	récolé-vu
75 ? (liste d'envoi)	ANT 753	Plat	terre cuite beige rosé ; vernis noir	H : 3 ; D : 22,6	1863	récolé-vu
76 ? (liste d'envoi)	ANT 754	Assiette	terre cuite ; vernis noir	H : 2,5 ; D : 13,9	1863	récolé-vu
77 (liste d'envoi)	ANT 755	Assiette	terre cuite ; vernis noir	H : 2,4 ; D : 15,6	1863	récolé-vu
78 ? (liste d'envoi)	ANT 756	Plat	terre cuite beige rosé ; vernis noir	H : 3,2 ; D : 22,2	1863	récolé-vu
79 ? (liste d'envoi)	ANT 95	Plat à rebord tombant	terre cuite	H : 3,5 ; D : 16	1863	récolé-vu
80 (liste d'envoi)	ANT 93	Coupe sans anse	terre cuite beige rosé ; vernis noir	H : 5,1 ; D : 14,3	1863	récolé-vu
82 (liste d'envoi) ; 303 (Cataloghi Campana)	ANT 800	Lampe	terre cuite rouge	D : 9	1863	récolé-vu
83 (liste d'envoi)	ANT 99 ou 97	Lampe	terre cuite		1863	récolé-vu
84 (liste d'envoi)	ANT 200 (cuve) ; ANT 201 (couvercle)	Urne cinéraire	terre cuite ; peinture blanche, rouge et bleue	cuve : H : 27,7 ; L : 44,1 ; P : 20 ; couvercle : H : 14 ; L : 45,3 ; P : 23,3	1863	récolé-vu
85 (liste d'envoi)	ANT 199	Relief (plaque Campana)	terre cuite beige orangé	H : 31 ; L : 45	1863	récolé-vu
86 (liste d'envoi)	ANT 154	Antéfixe : buste d'enfant	terre cuite beige orangé	H : 21 ; L : 18,9 ; P : 11,5	1863	récolé-vu
87 (liste d'envoi)	ANT 107	Ex-voto : tête voilée féminine	terre cuite orangée ; peinture bleue et blanche	H : 13 ; L : 7,9 ; P : 7,3	1863	récolé-vu
88 (liste d'envoi)	ANT 109	Ex-voto : tête voilée féminine	terre cuite orangée	H : 11 ; L : 7,9 ; P : 6,5	1863	récolé-vu
89 (liste d'envoi)	ANT 106	Ex-voto : tête voilée féminine avec une couronne	terre cuite orangée ; peinture bleue et blanche	H : 9,7 ; L : 6,5 ; P : 6,4	1863	récolé-vu
91 (liste d'envoi)	ANT 80	Figurine : femme debout drapée	terre cuite brun-orangé	H : 16,5	1863	récolé-vu
92 (liste d'envoi)	ANT 82	Figurine : Éros debout drapé	terre cuite	H : 12	1863	récolé-vu
93 (liste d'envoi)	ANT 108	Ex-voto	terre cuite orangée	H : 6,3 ; L : 13,8 ; P : 5,3	1863	récolé-vu

Musée du Louvre, département des antiquités grecques, étrusques et romaines

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
Cp 1228	ANT 41	Amphore	terre cuite	H. : 27 ; D. : 16,7	1895	récolé-vu
N 4832 ; ED 1307		Amphore	terre cuite	H. : 4,1	1895	récolé-vu
N 2905 ; ED 61	ANT 104	Amphore	terre cuite ; figures noires	H. : 23,6 ; D. : 15,7	1895	récolé-vu
Cp 1123	ANT 57	Assiette ; tête de femme avec diadème	terre cuite	D. : 14,7	1895	récolé-vu
Cp 1204	ANT 58	Assiette ; tête de femme avec diadème	terre cuite	D. : 14,9	1895	récolé-vu
CA 213	ANT 770	Buste de femme voilée coiffée d'un polos	terre cuite beige	H. : 8 ; L. : 7,5	1895	récolé-vu
Cp 2725	ANT 105	Cratère	terre cuite	H. : 30 ; D. : 29	1895	récolé-vu
Cp 4505		Figurine fragmentaire : acteur portant un capuchon d'esclave	terre cuite	H. : 6	1895	récolé-vu
Cp 4440	ANT 89	Figurine fragmentaire : silène jouant de la double flûte	terre cuite	H. : 7 ; L. : 4,5	1895	récolé-vu
RS 222	ANT 785	Fragment de plaque Campana : 3 palmettes	terre cuite beige ; traces d'engobe et de peinture bleue	H. : 25 ; L. : 12,5	1895	récolé-vu
Cp 4947	ANT 97	Lampe	terre cuite brune ; engobe brun	H. : 4,5 ; L. : 15 ; l. : 10	1895	récolé-vu
N 2942 ; ED 919	ANT 54	Lécythe	terre cuite beige ; vernis noir	H. : 16 ; D. : 5,5	1895	récolé-vu
N 2303 ; ED 1117	ANT 59	Nestoris	terre cuite ocre ; vernis noir, peinture jaune	H. : 11,5 ; D. : 11	1895	récolé-vu
N 3981 ; ED 1278	ANT 34	Nestoris	terre cuite	H. : 12,6 ; D. : 12,2	1895	récolé-vu
N 2204 ; ED 302	ANT 61	Énochoé	terre cuite ocre ; vernis noir, peinture blanche ; incisions	H. : 12,5 ; D. : 7,5	1895	récolé-vu
Cp 1173	ANT 46	Énochoé	terre cuite beige ; vernis noir, peinture blanche et jaune ; figures rouges	H. : 26	1895	récolé-vu
Cp 859	ANT 6	Énochoé	terre cuite beige ; vernis noir, peinture orangée	H. : 18	1895	récolé-vu
CP 877	ANT 60	Énochoé	terre cuite orangée ; vernis noir, peinture jaune	H. : 13	1895	récolé-vu
RS 223	ANT 787	Plaque Campana : satyre et ménade dansant	terre cuite, traces de peinture et d'engobe	H. : 18 ; L. : 23	1895	récolé-vu
N 4554 ; LL 494	ANT 761	Rhyton à tête de génisse	terre cuite brun jaune ; traces d'engobe	H. : 18 ; L. : 9	1895	récolé-vu
LL 295 ; N 3682	ANT 849	Skyphos	terre cuite ; figures rouges, rehauts blancs	H. : 7 ; L. : 8	1895	récolé-vu
N 2245 ; ED 1107	ANT 7	Skyphos	terre cuite beige rosé ; vernis noir, peinture blanche et rouge ; incisions	H. : 10,1 ; D. : 9,6	1895	récolé-vu
Cp 4710	ANT 88	Tête d'homme barbu	terre cuite beige rosé	H. : 9 ; L. : 7	1895	récolé-vu

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
N 2538 ; ME 355 (n° d'ordre)	SI 17	Bès, (couronne de Bès) partie supérieure d'une statue	grès	H. : 15 ; L. : 11,5	1907	récolé-vu
N 5235 ; ME 312 (n° d'ordre)	ME 312	Faoucon ; statuette	calcaire	H. : 8,9 ; L. : 3,3 ; P. : 7,2	1907	récolé-vu
ME 409 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 412	Figurine : Amon	métal cuivreux	H. : 11,8 ; P. : 7,5	1907	récolé-vu
ME 353 ((décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 746	Figurine : Apis	métal cuivreux	H. : 5,5 ; L. : 11,2	1907	récolé-vu
ME 344 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 748	Figurine : déesse Bastet	métal cuivreux	H. : 9,3	1907	récolé-vu
ME 380 (n° d'ordre)	ME 380	Figurine : dieu Mahès ou Horus de Bouto (dieu à tête de lion)	métal cuivreux	H. : 16,5 ; L. : 4	1907	récolé-vu
ME 354 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 354	Figurine : Imhotep	métal cuivreux ; dorure	H. : 14 ; L. : 4,2	1907	récolé-vu
N 3441 ; ME 293 (n° d'ordre)	ANT 745	Figurine : Isis (chienne)	terre cuite rouge, peinture blanche	H. : 11,3 ; L. : 12,7	1907	récolé-vu
ME 346 (décret 1 ^{er} mars 1907)		Figurine : Isis Hathor	métal cuivreux	H. : 12,5 ; L. : 3,1	1907	récolé-vu
ME 350 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 750	Figurine : Isis Hathor allaitant Horus	métal cuivreux	H. : 19,5 ; L. : 4,9	1907	récolé-vu
ME 383 ((décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 383	Figurine : Khnoum (dieu à tête de bœuf)	métal cuivreux	H. : 11,5 ; L. : 2,9	1907	récolé-vu
ME 342 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 759	Figurine : Khonsou	métal cuivreux	H. : 10,7 ; L. : 3,5	1907	récolé-vu
ME 311 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 311	Figurine : musaraigne	métal cuivreux	H. : 5,5 ; L. : 8,1	1907	récolé-vu
ME 347 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 347	Figurine : Osiris	métal cuivreux	H. : 18,5 ; L. : 4,8	1907	récolé-vu
ME 396 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 396	Figurine amulette : Thot	faïence égyptienne	H. : 5,1 ; L. : 1,4	1907	récolé-vu
ME 384 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 384	Figurine-sarcophage de scarabée	métal cuivreux	H. : 4 ; L. : 9,9 ; P. : 4	1907	récolé-vu
ME 392 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 392	Figurine, élément : siège cubique à dossier-Neith (?)	métal cuivreux ; gravure	H. : 9 ; P. : 6,3	1907	récolé-vu
ME 321 bis (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 321	Flacon	verre	H. : 8,2 ; D. : 4,2	1907	récolé-vu
ME 393 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 393	Godet	albâtre ?	H. : 6,1 ; D. : 6,2	1907	récolé-vu
E 5943 ; ME 387 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 387	Instrument de culte-égide	métal cuivreux	H. : 6,3 ; L. : 11,2 ; P. : 7,5	1907	récolé-vu
ME 406 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 505	Modèle de sculpteur : roi	calcaire	H. : 11,7 ; P. : 8,5	1907	récolé-vu
ME 403 ? (décret 1 ^{er} mars 1907) ; N 5522	ME 403	Modèle de sculpteur : tête de roi	plâtre	H. : 10,4 ; P. : 9,7	1907	récolé-vu
ME 331 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 331	Œil	métal cuivreux, albâtre, bois (?)	L. : 8,5 ; H. : 3	1907	récolé-vu
ME 377 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2799	Oushebti (type momiforme)	bois peint	H. : 18,3 ; L. : 5,1	1907	récolé-vu
ME 369 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2800	Oushebti (type momiforme)	bois peint	H. : 19,8 ; L. : 6,1	1907	récolé-vu
ME 375 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2805	Oushebti (type momiforme)	bois peint	H. : 22,7 ; L. : 5,8	1907	récolé-vu
N 3463 ; ME 374 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2804	Oushebti (type momiforme)	terre cuite peinte	H. : 23 ; L. : 6,3	1907	récolé-vu
ME 378 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 378	Oushebti (type momiforme)	bois peint	H. : 13,8 ; L. : 3,7	1907	récolé-vu
ME 372 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2803	Oushebti (type momiforme)	terre cuite peinte	H. : 18,5 ; L. : 4,6	1907	récolé-vu
ME 376 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 376	Oushebti (type momiforme)	bois peint	H. : 13,7 ; L. : 4,6	1907	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
ME 373 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2806	Oushebtî (type momiforme)	calcaire	H. : 13,5 ; L. : 5,1	1907	récolé-vu
M 323 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 323	Sandale	fibres végétales	L. : 27,5 ; P. : 11,5	1907	récolé-vu
ME 323 bis (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 323 bis	Sandale	fibres végétales	L. : 30 ; P. : 11,5	1907	récolé-vu
ME 328 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 33 SPB	Sarcophage de chat et sa momie	bois : peinture, dorure, incrustation	H. : 49 ; L. : 16 ; P. : 26	1907	récolé-vu
ME 400 (décret 1 ^{er} mars 1907)	AM 12 . ME 400	Scarabée	faïence égyptienne	H. : 2,8 ; L. : 2	1907	récolé-vu
ME 400 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2816 ; AM 13	Scarabée	Pierre : hématite	H. : 2,5 ; L. : 1,8	1907	récolé-vu
ME 398 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 398	Semelle de momie	étoffe agglomérée et stucquée ; peinture		1907	récolé-vu
ME 349 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 349	Sistre (fragment) : tête d'Hathor	métal cuivreux	H. : 9,3 ; P. : 3,9	1907	récolé-vu
ME 214 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 214	Situle sans anse à 4 pieds	métal cuivreux	H. : 9,7 ; D. : 3,3	1907	récolé-vu
ME 391 ? (n° d'ordre)	ME 391	Socle d'une figurine	métal cuivreux	H. : 5,5 ; L. : 6,2 ; P. : 13,2	1907	récolé-vu
E 5706 ; ME 295 (décret 1 ^{er} mars 1907)	ANT 2797	Vase canope	terre cuite peinte	H. : 8,2 ; P. : 11,7	1907	récolé-vu
E 144 ? ; ME 405 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 405	Vase canope	calcaire	H. : 30	1907	récolé-vu
E 144 ? ; ME 404 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 404	Vase canope	calcaire	H. : 30,5	1907	récolé-vu
ME 408 ? (décret 1 ^{er} mars 1907)	ME 408	Vase-godet	faïence égyptienne	H. : 5 ; D. : 8,5	1907	récolé-vu

Musée du Louvre...département des peintures

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 98 ; LP 4471	P 784	Bartolomeo di Gentile da Urbino	La Vierge et l'Enfant Jésus	peinture à l'huile ; bois	H. : 156 ; L. : 80	1872	récolé-vu
INV 3981 ; B 1105 ; MR 3921	P 910	Boel Pieter	Deux canards de Barbarie	peinture à l'huile ; toile	H. : 71 ; L. : 92	1891	récolé-vu
INV 4016 ; B 1173 ; MR 3985	P 909	Boel Pieter	Quatre lions et deux têtes de lion	peinture à l'huile ; toile	H. : 71,2 ; L. : 92	1891	récolé-vu
INV 4030 ; B 1204 ; MR 4011	P 954	Boel Pieter	Trois oiseaux pêcheurs	peinture à l'huile ; toile	H. : 72 ; L. : 82	1891	récolé-vu
INV 287 ; B 33	P 789	Botticelli Alessandro (école de)	La Vierge et l'Enfant	peinture à l'huile ; bois	H. : 63 ; L. : 47	1872	récolé-vu
INV 3157	P 461	Casanova François	Le Troupeau à la fontaine	peinture à l'huile ; toile	H. : 261 ; L. : 175	1872	récolé-vu
INV 3158	P 451	Casanova François	Paysages et animaux	peinture à l'huile ; toile	H. : 261 ; L. : 175	1872	récolé-vu
INV 860 ; MR 31	P 21	Cignaroli Gianbettino	La Mort d'une jeune femme ; La Mort de Rachel	peinture à l'huile ; toile	H. : 204 ; L. : 260	1872	récolé-vu
INV 3544 ; MR 1388	P 343	Coytel Charles-Antoine	Athalie et Roxane ; L'Évanouissement d'Athalie	peinture à l'huile ; toile	H. : 132 ; L. : 115	1872	récolé-vu
RF 350	P 492	Diaz de la Pena Narcisse-Virgile	L'Amour désarmé	peinture à l'huile ; bois	H. : 43 ; L. : 27	1886	récolé-vu
INV 4649	P 708	Gallait Louis	Job et ses amis	peinture à l'huile ; toile	H. : 183 ; L. : 235	1872	récolé-vu
INV 5273 ; MR 1807	P 433	Halle Noël	Églée et Silène ; Églée barbouillant Silène de mères pour le forcer à chanter l'histoire du monde	peinture à l'huile ; toile	H. : 320 ; L. : 385	1872	récolé-vu
INV 5490	P 481	Jouvenet Jean-Baptiste	La Résurrection de Lazare	peinture à l'huile ; toile	H. : 383 ; L. : 673	1849	récolé-vu
INV 4734	P 1007	Lacroix Charles ; Gellée Claude (anc. attrib.)	Marine avec une place entourée de colonnades	peinture à l'huile ; toile	H. : 153,5 ; L. : 204,5	1848	récolé-vu
INV 5557 ; MR 1883	P 901	Lagrenée Louis, dit l'Aimé	Popilius envoyé en ambassade auprès d'Antiochus pour arrêter le cours de ses ravages en Égypte	peinture à l'huile ; toile	H. : 322 ; L. : 418	1872	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 6206 ; MR 2001	P 489	Lépicie Nicolas-Bernard	Le Courage de Porcia, femme de Junius Brutus	peinture à l'huile ; toile	H. : 323 ; L. : 259	1872	récolé-vu
INV 5485	P 446	Restout Jean ; Jouvenet Jean (d' après)	Jésus guérissant les malades	peinture à l'huile ; toile	H. : 380 ; L. : 680	1849	récolé-vu
INV 678 ; MR 488	P 33	Spada Lionello	La Chasteté de Joseph	peinture à l'huile ; toile	H. : 194 ; L. : 144	1872	récolé-vu
INV 8071 ; B 983	P 345	Suvée Joseph-Benoît	Combat de Minerve et de Mars	peinture à l'huile ; toile	H. : 142 ; L. : 108	1872	récolé-vu
INV 690 ; MR 161	P 27	Tiarini Alessandro	Renaud et Armide	peinture à l'huile ; toile	H. : 186 ; L. : 143	1872	récolé-vu
INV 1486	P 143	Van der Meulen Adam Frans	Prise de Dole (14 février 1668)	peinture à l'huile ; toile	H. : 325 ; L. : 570	1850	récolé-vu
RF 973 ; Cl 871b	P 1469	anonyme (Russie, XIX ^e s.)	Saints évêques	peinture à l'huile ; bois	H. : 90 ; L. : 85	1896	récolé-vu
RF 972 ; Cl 871a	P 1468	anonyme (Russie, XIX ^e s.)	Saint adorant le crucifix	peinture à l'huile ; bois	H. : 90 ; L. : 85	1896	récolé-vu

Musée d'Orsay

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
RF 1355 ; FNAC 811	Inv. SC 3	Cordonnier Alphonse-Aimée	Jeanne d'Arc	taille ; marbre	H. : 250 ; L. : 73 ; P. : 90	1902	récolé-vu
RF 399 ; FNAC 689	P 573	Gautier Armand-Désiré	Musette, petite chienne	peinture à l'huile ; toile	H. : 41 ; L. : 33	1890	récolé-vu

Délégation aux arts plastiques :

Fonds national d'art contemporain

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC PFH-2554	P 540	Abel de Pujol Alexandre-Denis	Joseph expliquant les songes de l'échanson et du panetier de Pharaon	peinture à l'huile ; toile	H. : 263 ; L. : 326	1822	récolé-vu
FNAC 756	P 575	Agache Alfred-Pierre-Joseph	Fortuna	peinture à l'huile ; toile	H. : 298 ; L. : 252	1887	récolé-vu
FNAC 135	SC 53	Allar André-Joseph	La Tentation	taille ; marbre	H. : 209 ; L. : 56 ; P. : 67	1878	récolé-vu
FNAC PFH-92	P 425	Anastasi Auguste-Paul-Charles	Saison des foins	peinture à l'huile ; toile	H. : 62 ; L. : 92	1853	récolé-vu
FNAC PFH-103	P 428	Andre Jules	Pont sur le Taurion, près Bourganeuf (Creuse)	peinture à l'huile ; toile	H. : 127 ; L. : 162	1855	récolé-vu
FNAC PFH-2541	SC 39	Auvray Louis	Solon ; étude	bronze	H. : 40 ; L. : 23 ; P. : 25	1879	récolé-vu
FNAC 1998	P 616	Avy Joseph-Marius	Fêtee !	peinture à l'huile ; toile	H. : 181 ; L. : 130,2	1907	récolé-vu
FNAC 903	P 619	Barillot Léon	Matinée d'été	peinture à l'huile ; toile	H. : 226 ; L. : 326	1887	récolé-vu
FNAC 381	SC 49	Barrias Louis-Ernest	Groupe commémoratif de la Défense de Saint-Quentin en 1870, et bas-relief du piédestal	plâtre	H. : 350 ; L. : 180 ; P. : 200	1889	récolé-vu
FNAC 1522	W 2543	Baudouin Marcelle (M ^{lle})	Portrait du Président Loubet	émaïl	H. : 15 ; L. : 9,5	1903	récolé-vu
FNAC PFH 3403	P 517	Baudry Paul-Jacques-Aimé	Le Supplice d'une vestale	peinture à l'huile ; toile	H. : 443 ; L. : 304	1859	récolé-vu
FNAC PHF-2886	P 486	Bertin Jean-Victor	Personnages dansant au bord d'un lac	peinture à l'huile ; toile	H. : 114,5 ; L. : 163	1837	récolé-vu
FNAC PFH-2886	P 477	Bertin Jean-Victor	Vallée dans les Alpes	peinture à l'huile ; toile	H. : 115 ; L. : 180	1837	récolé-vu
FNAC FH 861-22	P 628	Bonnat Léon-Joseph-Florentin	Adam et Ève trouvant Abel mort	peinture à l'huile ; toile	H. : 173 ; L. : 250	1861	récolé-vu
FNAC FH 863-33	P 1159	Bornschlegel Victor de ; Flandrin Hippolyte (d' après)	Portrait en pied de Napoléon III	peinture à l'huile ; toile	H. : 212 ; L. : 148	1863	récolé-vu
FNAC 1732	P 643	Bouchor Joseph-Félix	Pêcheurs au Verveux-Fréneuse	peinture à l'huile ; toile	H. : 180 ; L. : 300	1891	récolé-vu
FNAC PFH-2913	P 490	Bouchot François	L'Ivresse de silène	peinture à l'huile ; toile	H. : 300 ; L. : 370	1843	récolé-vu
FNAC 2467	P 680	Bouffay Caroline (M ^{lle})	Touët à l'automne	peinture à l'huile ; toile	H. : 55 ; L. : 46	1909	récolé-vu
FNAC PFH-2883	P 666	Boulanger Clément	Procession du Corpus Domini	peinture à l'huile ; toile	H. : 630 ; L. : 559	1835	récolé-vu
FNAC 2048	P 727	Boutet de Monvel Bernard	La Convalescente	peinture à l'huile ; toile	H. : 113 ; L. : 217	1907	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 352	SC 125	Boutry Édgar-Henri	Le Corps d'un Spartiate rapporté à sa mère	plâtre	H. : 158 ; L. : 126 ; P. : 65	1895	récolé-vu
FNAC PFH-2888	SC 115	Bra Théophile-François-Marcel	Buste du roi Charles X	marbre	H. : 85 ; L. : 73 ; P. : 41	1826	récolé-vu
FNAC 488	P 673	Butin Ulysses-Louis-Auguste	L'Ex-voto	peinture à l'huile ; toile	H. : 146 ; L. : 232	1881	récolé-vu
FNAC 1567	P 692	Caille Léon-Émile	Près de l'âtre	peinture à l'huile ; toile	H. : 95 ; L. : 74	1890	récolé-vu
FNAC FH 866-116	P 582	Carolus-Durand Charles-Émile-Auguste, Durant dit	L'Assassiné, souvenir de la campagne de Rome	peinture à l'huile ; toile	H. : 280 ; L. : 420	1866	récolé-vu
FNAC FH 864-64	P 695	Castan Gustave-Eugène	Une soirée d'octobre	peinture à l'huile ; toile	H. : 88 ; L. : 129	1864	récolé-vu
FNAC 1570	P 632	Chigot Eugène-Henri-Alexandre	La Prière du soir	peinture à l'huile ; toile	H. : 250 ; L. : 400	1890	récolé-vu
FNAC FH 869-126	P 720	Cock César de	Le Matin dans les bois ; à Sévres	peinture à l'huile ; toile	H. : 125 ; L. : 185	1872	récolé-vu
FNAC PFH-100	P 633	Coignard Louis	Un troupeau dans un pâturage de Hollande	peinture à l'huile ; toile	H. : 280 ; L. : 434	1860	récolé-vu
FNAC PFH-82	P 638	Comerre Léon-François	La Mort de Timophane	peinture à l'huile ; toile	H. : 146 ; L. : 115,5	1875	récolé-vu
FNAC 222	P 647	Comerre Léon-François	Samson et Dalila	peinture à l'huile ; toile	H. : 450 ; L. : 308	1881	récolé-vu
FNAC 1443	P 694	Comerre-Paton Jacqueline	Hollandaise	peinture à l'huile ; toile	H. : 92 ; L. : 73	1889	récolé-vu
FNAC 176	P 504	Constant Jean-Joseph-Benjamin, Benjamin-Constant (dit)	Intérieur de harem au Maroc	peinture à l'huile ; toile	H. : 380 ; L. : 590	1878	récolé-vu
FNAC 1657	SC 200	Cordonnier Alphonse-Amédée	Buste de Pierre le Grand	plâtre	H. : 84 ; L. : 60,8 ; P. : 46	1903	récolé-vu
FNAC 501	P 569	Cottet Charles	Enterrement au pays de la mer	peinture à l'huile ; toile	H. : 103 ; L. : 141	1898	récolé-vu
FNAC PFH-101	P 644	Couder Jean-Alexandre-Rémy	Les Deux favoris	peinture à l'huile ; toile	H. : 65 ; L. : 53	1857	récolé-vu
FNAC PHF-88	P 522	Courbet Gustave	Une après-dîner à Ormans	peinture à l'huile ; toile	H. : 195 ; L. : 257	1849	récolé-vu
FNAC 311	SC 69	Crauk Gustave	Le général Faidherbe	taille ; marbre	H. : 105 ; L. : 97 ; P. : 50	1880	récolé-vu
FNAC 805	P 637	Dagnaux Albert-Marie	Étude de nu	peinture à l'huile ; toile	H. : 105 ; L. : 85	1902	récolé-vu
FNAC PFH-102	P 441	Dauzats Adrien	Le passage des Portes-de-fer (Bibans)	peinture à l'huile ; toile	H. : 170 ; L. : 115	1855	récolé-vu
FNAC FH 868-121	P 617	De Coninck Pierre-Louis-Joseph	L'épreuve ; Mœurs gauloises	peinture à l'huile ; toile	H. : 162 ; L. : 135	1868	récolé-vu
FNAC PFH-2540	P 542	Delacroix Eugène	Médée furieuse ; Médée sur le point de tuer ses deux enfants	peinture à l'huile ; toile	H. : 260 ; L. : 165	1838	récolé-vu
FNAC 2469	W 2004	Delacroix-Garnier Pauline	Portrait de Mademoiselle Andrée D.	pastel	H. : 80 ; L. : 64,5	1909	récolé-vu
FNAC 2131	P 714	Deltombe Paul	Fruits et compotier	peinture à l'huile ; toile	H. : 65 ; L. : 80	1909	récolé-vu
FNAC 1138	P 555	Demont Adrien-Louis	Fiançailles	peinture à l'huile ; toile	H. : 110 ; L. : 155	1890	récolé-vu
FNAC PFH 2737	SC 37	Desprez Louis; Puget Pierre (d'après)	Milon de Crotone	fonte ; bronze	H. 97	1835	récolé-vu
FNAC 1609	SC 35	Desruelles Felix	Pastorale	taille ; marbre	H. : 220 ; L. : 165 ; P. : 120	1902	récolé-vu
FNAC 1043	W 1993	Devambez André	La panique	aquarelle	H. : 60 ; L. : 85	1903	récolé-vu
FNAC 36	Pl 1326	Dubois Alphée	Camée : Tête de femme		H. : 6 ; L. : 4,5	1878	récolé-vu
FNAC FH 865-91	P 531	Duveau Louis-Jean-Noël	Persée délivrant Andromède	peinture à l'huile ; toile	H. : 65 ; L. : 100	1865	récolé-vu
FNAC 1412	SC 61	Fagel Léon	Le Fardeau de la vie	pietre	H. : 160 ; L. : 90 ; P. : 95	1898	récolé-vu
FNAC FH 868-392	SC 27	Feugère des Forts Émile	Chevrier	marbre	H. : 149 ; L. : 70 ; P. : 91	1869	récolé-vu
FNAC PFH-091	P 426	Fortin Charles	Des chouans	peinture à l'huile ; toile	H. : 82 ; L. : 110	1853	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC FH 864-121	P 437	François François-Louis	Bois sacré	peinture à l'huile ; toile	H. : 109 ; L. : 134	1865	récolé-vu
FNAC 16	SC 13	Fremiet Emmanuel	Chevalier errant	plâtre	H. : 323 ; L. : 140 ; P. : 265	1886	récolé-vu
FNAC 213	P 559	Gautier Armand-Désiré	La pêche à l'épervier	peinture à l'huile ; toile	H. : 80 ; L. : 140	1884	récolé-vu
FNAC FH 862-127	P 530	Giacomotti Félix-Henri	Agrippine quittant le camp ; Agrippine et Caligula	peinture à l'huile ; toile	H. : 215 ; L. : 306	1864	récolé-vu
FNAC 506	P 703	Gilbert Victor-Gabriel	Un coin de la halle aux poissons, le matin	peinture à l'huile ; toile	H. : 181 ; L. : 140	1881	récolé-vu
FNAC 972	SC 6	Godebski Cyprien-Quentin	Persuasion	bronze	H. : 175 ; L. : 110 ; P. : 105	1886	récolé-vu
FNAC PFH-80	P 716	Gonzales Juan-Antonio	Chez l'imprésario	peinture à l'huile ; toile	H. : 86 ; L. : 139,5	1880	récolé-vu
FNAC 1253	P 709	Grau Gustave-Adolphe	La Deule à Pont-à-Vendin	peinture à l'huile ; toile	H. : 170 ; L. : 280	1904	récolé-vu
FNAC 916	P 1583	Greux Gustave ; Puvis de Chavannes Pierre (d'après)	Le Sommeil	huile, crayon sur papier		1903	récolé-vu
FNAC FH 865-116	P 614	Guillaumet Gustave	Marché arabe dans la plaine de Tocria	peinture à l'huile ; toile	H. : 153 ; L. : 323	1868	récolé-vu
FNAC 740	P 691	Guinier Henri-Jules	Un dimanche ; Enfants de Marie	peinture à l'huile ; toile	H. : 200 ; L. : 283	1902	récolé-vu
FNAC PFH-097	W 2225	Hannotin Paul	Église de Triel	aquarelle	H. : 76 ; L. : 56	1903	récolé-vu
FNAC PFH-2607	P 611	Harpignies Henri-Joseph	Souvenirs de la Meurthe, le matin ; Vue prise à Moncel-sur-Seille (Meurthe)	peinture à l'huile ; toile	H. : 73 ; L. : 100	1858	récolé-vu
FNAC 613	P 722	Hedouin Pierre-Edmond-Alexandre	Faucheurs de Sainfoin à Chambaudin	peinture à l'huile ; toile	H. : 113,5 ; L. : 194	1858	récolé-vu
RF 1414 ; FNAC 1397	P 514	Henner Jean-Jacques	Le Christ au tombeau	peinture à l'huile ; bois	H. : 44 ; L. : 179	1885	récolé-vu
FNAC PFH-089	SC 128	Houdain André d'	La Pesée	plâtre	H. : 270 ; L. : 200 ; P. : 135	1898	récolé-vu
FNAC 2192	SC 56	Huguenin Jean-Pierre-Victor	Hébé	taille ; marbre	H. : 144 ; L. : 45 ; P. : 46	1849	récolé-vu
FNAC 1909	P 710	Jamois Édmond	La Sortie de l'hospice général de Lille	peinture à l'huile ; toile	H. : 206 ; L. : 270	1908	récolé-vu
FNAC 202	P 1405 P 1405bis P 1405ter	Jonas Lucien-Hector	Anzin ; Les Hommes ; Les Femmes ; Les Enfants	peinture à l'huile ; toile	H. : 252 ; L. : 210	1910	récolé-vu
FNAC 509	P 664	La Villette Élodie de (M ^{me}), Jacquier (M ^{lle})	Les Falaises d'Yport (Seine Inférieure)	peinture à l'huile ; toile	H. : 165 ; L. : 256	1879	récolé-vu
FNAC PFH-090	P 706	Lalaing Jacques, comte de	Prisonniers de guerre	peinture à l'huile ; toile	H. : 153 ; L. : 221	1884	récolé-vu
FNAC PFH-81	P 497	Lami Eugène-Louis ; Dupre Jules	Bataille d'Hondschoote (septembre 1793)	peinture à l'huile ; toile	H. : 370 ; L. : 448	1850	récolé-vu
FNAC 1161	P 636	Lansyer Emmanuel	Les Roches d'Arvéchen (Finistère) à marée basse	peinture à l'huile ; toile	H. : 137,5 ; L. : 200	1875	-
FNAC PFH-106	P 724	Laurent Ernest-Joseph	Sicile	peinture à l'huile ; toile	H. : 125 ; L. : 105	1898	récolé-vu
FNAC 1398	P 467	Lavieille Eugène-Antoine-Samuel	Vue prise du plateau de Bellecroix (forêt de Fontainebleau)	peinture à l'huile ; toile	H. : 104,5 ; L. : 158	1851	récolé-vu
FNAC PFH-2884	P 661	Leclercq Louis-Antoine	Maternité	peinture à l'huile ; toile	H. : 83 ; L. : 103	1906	récolé-vu
FNAC PFH-105	P 1005	Le Dru Hilaire	Le Vieux porteur d'eau défaillant	peinture à l'huile ; toile	H. : 116 ; L. : 90	1822	récolé-vu
FNAC 842	P 641	Lefebvre Charles-Victor-Eugène	Jeune bacchante	peinture à l'huile ; toile	H. : 135 ; L. : 184,5	1851	récolé-vu
FNAC 1716	SC 88	Lefebvre Hippolyte-Jules	Apollon chante au milieu des bergers	plâtre	H. : 163,5 ; L. : 123,5 ; P. : 25	1891	récolé-vu
FNAC 645	SC 38	Lefebvre Hippolyte-Jules	Jeunes aveugles	plâtre	H. : 175 ; L. : 225 ; P. : 160	1904	récolé-vu
FNAC PFH-2559	SC 126	Lefebvre Hippolyte-Jules	Oreste au tombeau d'Agamemnon	plâtre	H. : 138 ; L. : 60 ; P. : 56	1895	récolé-vu
	P 560	Lehmann Rodolphe	Le pape Sixte V béniissant les marais Pontins	peinture à l'huile ; toile	H. : 262 ; L. : 356	1848	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC PFH-104	P 588	Leleux Pierre-Adolphe	Dépiquage des blés en Algérie	peinture à l'huile ; toile	H. : 120 ; L. : 196	1853	récolé-vu
FNAC FH 868-417	SC 65	Leroux Frédéric-Étienne	Bouquetière	marbre	H. : 141 ; L. : 38 ; P. : 38	1871	récolé-vu
FNAC 1658	SC 129	Loiseau-Bailly Georges	Un artiller, monument élevé à la mémoire des enfants d'Eure-et-Loire morts pour la Patrie	plâtre	H. : 220 ; L. : 85 ; P. : 70	1903	récolé-vu
FNAC PFH-084	P 523	Maillart Diogène-Ulysse-Napoléon	Héros, tueur de monstres	peinture à l'huile ; toile	H. : 157,5 ; L. : 266,5	1874	récolé-vu
FNAC 166	P 672	Marec Victor	Au rendez-vous des cochers	peinture à l'huile ; toile	H. : 72 ; L. : 120	1898	récolé-vu
FNAC 1698 (4)	W 2867	Marquette E.	Vues d'Algérie ; anier	aquarelle	H. : 21,7 ; L. : 28	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (19)	W 2882	Marquette E.	Vues d'Algérie ; cafétier arabe	aquarelle	H. : 29 ; L. : 21	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (12)	W 2875	Marquette E.	Vues d'Algérie ; chanteur nègre	aquarelle	H. : 30,8 ; L. : 20,7	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (5)	W 2868	Marquette E.	Vues d'Algérie ; danseuse des Ouled-Nail	aquarelle	H. : 30,7 ; L. : 20,6	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (16)	W 2879	Marquette E.	Vues d'Algérie ; enfants arabes	aquarelle	H. : 20,7 ; L. : 31	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (10)	W 2873	Marquette E.	Vues d'Algérie ; femmes des Ouled-Nail	aquarelle	H. : 30,8 ; L. : 20,7	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (15)	W 2878	Marquette E.	Vues d'Algérie ; fontaine (environs d'Alger)	aquarelle	H. : 20,8 ; L. : 30,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (20)	W 2883	Marquette E.	Vues d'Algérie ; marchand juif	aquarelle	H. : 31 ; L. : 21	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (14)	W 2877	Marquette E.	Vues d'Algérie ; marché arabe	aquarelle	H. : 20,7 ; L. : 31	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (13)	W 2866	Marquette E.	Vues d'Algérie ; mauresque d'Alger	aquarelle	H. : 30,5 ; L. : 20,7	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (9)	W 2872	Marquette E.	Vues d'Algérie ; mauresque d'Alger	aquarelle	H. : 29,6 ; L. : 19,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (3)	W 2876	Marquette E.	Vues d'Algérie ; mauresque d'Alger	aquarelle	H. : 30,7 ; L. : 30,7	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (7)	W 2870	Marquette E.	Vues d'Algérie ; mendicants	aquarelle	H. : 30,8 ; L. : 20,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (11)	W 2874	Marquette E.	Vues d'Algérie ; musicien nègre	aquarelle	H. : 26,2 ; L. : 18,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (2)	W 2865	Marquette E.	Vues d'Algérie ; musiciens arabes	aquarelle	H. : 30,6 ; L. : 20,6	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (8)	W 2871	Marquette E.	Vues d'Algérie ; rue de la mer Rouge	aquarelle	H. : 29,8 ; L. : 22,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (6)	W 2869	Marquette E.	Vues d'Algérie ; rue des Jannissaires	aquarelle	H. : 28,2 ; L. : 18,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (18)	W 2881	Marquette E.	Vues d'Algérie ; rue Sidi-Ramdani, Alger	aquarelle	H. : 30 ; L. : 20,8	1905	récolé-vu
FNAC 1698 (17)	W 2880	Marquette E.	Vues d'Algérie ; une rue à Biskra	aquarelle		1905	récolé-vu
FNAC 1698 (1)	W 2864	Marquette E.	Vues d'Algérie ; vieille chanteuse	aquarelle	H. : 26,8 ; L. : 12,7	1905	récolé-vu
FNAC 183	SC 120	Maugendre-Villers Édouard	Aiguière et son plateau	plâtre patiné	H. : 181 ; L. : 118 ; P. : 30	1904	récolé-vu
FNAC 183	SC 260	Maugendre-Villers Édouard	Patriae Stella	plâtre patiné	H. : 181 ; L. : 118 ; P. : 30	1903	récolé-vu
FNAC PFH-083	P 578	Merson Luc-Olivier	Vision ; légende du XIV ^e siècle	peinture à l'huile ; toile	H. : 290 ; L. : 344	1874	récolé-vu
FNAC 1100	SC 40	Michel Gustave	La Forme se dégageant de la matière	taille ; marbre	H. : 170 ; L. : 152 ; P. : 92	1903	récolé-vu
FNAC PFH-2889	SC 19	Michel-Ange (d'après)	Moïse tenant les Tables de la Loi	bronze	H. : 97 ; L. : 53 ; P. : 54	1835	récolé-vu
FNAC PFH-099	P 502	Muller Charles-Louis	La Folie d'Haydée	peinture à l'huile ; toile ; or	H. : 206 ; L. : 260	1851	récolé-vu
FNAC PFH-098	P 505	Muller Charles-Louis	Le Jeu	peinture à l'huile ; toile ; or	H. : 196 ; L. : 288	1863	récolé-vu
FNAC PFH-2885	P 562	Nanteuil-Lebeuf Célestin-François, Nanteuil Célestin (dit)	Don Quichotte emmené dans une cage	peinture à l'huile ; toile ; or	H. : 129 ; L. : 204	1857	récolé-vu
FNAC PFH-095	P 535	Neuville Alphonse de	Éclaireurs d'avant-garde passant une rivière ; Crimée	peinture à l'huile ; toile	H. : 215 ; L. : 315	1869	récolé-vu
FNAC 562	SC 59	Peynot Émile-Edmond	La Proie	taille ; marbre	H. : 197 ; L. : 150 ; P. : 214	1889	récolé-vu
FNAC 746	SC 2	Plé Henri-Honoré	Le Premier pas	fonte ; bronze	H. : 135 ; L. : 66,5 ; P. : 74	1885	récolé-vu

INV.ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC PFH-96 (4)	SC 140-32	Préault Auguste	Alexandre-Gabriel Decamps ; médaillon	bronze	D. : 18,5	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (1)	SC 140-24	Préault Auguste	Camille de Flers ; médaillon	fonte ; bronze	D. : 18,5	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (10)	SC 140-40	Préault Auguste	Christophe Pittermann ; médaillon	bronze	D. : 19,6	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(31)	SC 140-12	Préault Auguste	Médaille : Alphonse David	bronze	D. : 16	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(39)	SC 140-25	Préault Auguste	Médaille : Arthur de Beauvoisy	bronze	D. : 19,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(36)	SC 140-8	Préault Auguste	Médaille : Auguste Vaquez	bronze	D. : 15,9	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(34)	SC 140-10	Préault Auguste	Médaille : Camille Flers	bronze	D. : 9,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(38)	SC 140-36	Préault Auguste	Médaille : Charles Périgot	bronze	D. : 27	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(29)	SC 140-38	Préault Auguste	Médaille : Félicien Malefille	bronze	D. : 19,5	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(17)	SC 140-20	Préault Auguste	Médaille : Félix Pyat	bronze	D. : 18,9	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(30)	SC 140-27	Préault Auguste	Médaille : Guyon Naudet	bronze	D. : 18,4	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(32)	SC 140-13	Préault Auguste	Médaille : Henri Decaisnes	bronze	D. : 16,3	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(16)	SC 140-19	Préault Auguste	Médaille : Jean-Barthélémy Haureau	bronze	D. : 19	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(35)	SC 140-15	Préault Auguste	Médaille : Jean-Marie Dargaud	bronze	D. : 16	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(40)	SC 140-16	Préault Auguste	Médaille : Jean-Marie Dargaud	bronze	D. : 0,5	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(28)	SC 140-30	Préault Auguste	Médaille : L.M. Devarenes	bronze	D. : 18	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(25)	SC 140-3	Préault Auguste	Médaille : Louis-Alexandre Joannis	bronze	D. : 18,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(37)	SC 140-5	Préault Auguste	Médaille : N.D. Barbieri	bronze	D. : 15	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(13)	SC 140-29	Préault Auguste	Médaille : Portrait d'Alexandre Dumas père	bronze	D. : 18,6	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(19)	SC 140-21	Préault Auguste	Médaille : portrait de femme	bronze	D. : 18,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(20)	SC 140-37	Préault Auguste	Médaille : portrait de Bastide F...	bronze	D. : 19,5	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96(21)	SC 140-28	Préault Auguste	Médaille : profil de Camille Wright	bronze	D. : 16,3	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 22)	SC 140-18	Préault Auguste	Médaille : profil de femme	bronze	D. : 16,3	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 15)	SC 140-6	Préault Auguste	Médaille : profil de Maquet	bronze	D. : 15,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 26)	SC 140-4	Préault Auguste	Médaille : profil de Marie ...	bronze	D. : 15,9	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 33)	SC 140-26	Préault Auguste	Médaille : profil d'homme	bronze	D. : 12,4	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 24)	SC 140-31	Préault Auguste	Médaille : profil présumé de Barbey d'Aureville	bronze	D. : 19,7	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 23)	SC 140-23	Préault Auguste	Médaille : profil présumé de Barbey d'Aureville	bronze	D. : 18,3	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 18)	SC 140-11	Préault Auguste	Médaille : profil présumé de Pierre Bocage	bronze	D. : 16,4	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 27)	SC 140-33	Préault Auguste	Médaille : Thomas Shotton Boys	bronze	D. : 18,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (8)	SC 140-32	Préault Auguste	Profil d'homme (docteur Carl Potain ?) ; médaillon	bronze	D. : 18,6	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 11)	SC 140-17	Préault Auguste	Profil d'homme (Robespierre ?) ; médaillon	bronze	D. : 18,6	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 14)	SC 140-9	Préault Auguste	Profil d'homme ; médaillon	bronze	D. : 18,8	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 12)	SC 140-2	Préault Auguste	Profil d'homme ; médaillon	bronze	D. : 18,2	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (9)	SC 140-1	Préault Auguste	Profil d'homme ; médaillon	bronze	D. : 16,4	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (7)	SC 140-34	Préault Auguste	Profil d'homme ; médaillon	bronze	D. : 18,5	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (6)	SC 140-14	Préault Auguste	Profil d'homme ; médaillon	bronze	D. : 18,9	1870	récolé-vu

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC PFH-96 (5)	SC 140-39	Préault Auguste	Profil d'homme ; médaillon	bronze	D. : 19,4	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (2)	SC 140-7	Préault Auguste	Théodore Roussel ; médaillon	bronze	D. : 14,2	1870	récolé-vu
FNAC PFH-96 (3)	SC 140-35	Préault Auguste	Xavier Sigalon ; médaillon	bronze	D. : 15,7	1870	récolé-vu
FNAC PFH-2526 (2)		Renouard Charles-Paul	Ensemble de l'exposition universelle de 1900	héliogravure	H. : 63 ; L. : 76,5	1902	récolé-vu
FNAC FH 861-193	P 536	Rousseau Philippe	Intérieur de cuisine	peinture à l'huile ; toile	H. : 58 ; L. : 94	1871	récolé-vu
FNAC 1293	P 685	Saglio Édouard	La Buanderie	peinture à l'huile ; toile	H. : 96 ; L. : 71	1904	récolé-vu
FNAC PFH-2556	P 499	Salome Louis-Émile	La maison de Thérèse (Pas-de-Calais)	peinture à l'huile ; toile	H. : 82 ; L. : 71	1881	récolé-vu
FNAC PFH-111	SC 62	Sanson Justin	Suzanne au bain ; Bethsabée	marbre	H. : 180 ; L. : 75 ; P. : 60	1874	récolé-vu
FNAC 239 ; FNAC 542	P 736	Smith-Hald Frislyof	Une station de bateaux à vapeur en Norvège	peinture à l'huile ; toile	H. : 180 ; L. : 275	1882	récolé-vu
FNAC PFH-2557	P 503	Steuben Charles-Auguste-Guillaume-Henri-François-Louis	Jeanne la Folle attendant la résurrection de son mari Philippe le Beau	peinture à l'huile ; toile	H. : 320 ; L. : 370	1836	récolé-vu
FNAC PFH-087	P 469	Troyon Constant	En forêt de Fontainebleau	peinture à l'huile ; toile	H. : 145 ; L. : 227	1848	récolé-vu
FNAC PFH-131	W 2199	Troyon Constant	La forêt		H. : 115 ; L. : 172	1889	récolé-vu
FNAC 1123	P 734	Valadon Jules-Emmanuel	Rêve de jeunesse	peinture à l'huile ; toile	H. : 44 ; L. : 79	1898	récolé-vu
FNAC 1111	W 2224	Vidal Eugène	Étude de nu	pastel	H. : 128,5 ; L. : 98,5	1903	récolé-vu
FNAC 148	P 599	Weerts Jean-Joseph	Légende de Saint-François-d'Assise	peinture à l'huile ; toile	H. : 390 ; L. : 580	1880	récolé-vu

Annexe de l'arrêté n° 31 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 10* du 12 janvier 2007).

Liste des biens transférés à la ville de Castres

Direction des musées de France :

Musée du Louvre, département des peintures

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 556 ; B 1504	anonyme ; Le Guide, Reni Guido, (dit, d'après)	L'Enfant aux colombes	peinture à l'huile ; toile	H. : 90 ; L. : 80	1876	récolé-vu

Délégation aux arts plastiques :

Fonds national d'art contemporain

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 168	Adler Jules	La rue	peinture à l'huile ; toile	H. : 115 ; L. : 90	1894	récolé-vu
FNAC FH 862-26	Bansy Juliette (M ^{me}) de ; Dael Jan Frans van (d'après)	Bouquet de fleurs	peinture à l'huile ; toile	H. : 120 ; L. : 86	1869	récolé-vu
FNAC PFH-1560	Baron Blanche ; Champagne Philippe de (d'après)	L'Ensevelissement du Christ	peinture à l'huile ; toile	H. : 101 ; L. : 77	1849	récolé-vu
FNAC 945	Cabié Louis-Alexandre	Le Soir à Tursac (Dordogne)	peinture à l'huile ; toile	H. : 150 ; L. : 200	1902	récolé-vu
FNAC 1015	Cambos Jean-Jules	Louis XIV	plâtre	H. : 95 ; L. : 90 ; P. : 60	1887	récolé-vu
FNAC PFH-1588	Caruelle d'Aligny, Aligny Claude-Félix-Théodore, (dit)	Les Bergers de Virgile	peinture à l'huile ; toile	H. : 91 ; L. : 132	1842	récolé-vu
FNAC PFH-1561	Casey Daniel	Saint-Louis à la bataille de la Massourah	peinture à l'huile ; toile	H. : 340 ; L. : 550	1850	récolé-vu
FNAC 11	Cavaille Pierre Paul	La mort d'Abel ; Abel mort	peinture à l'huile ; toile	H. : 125 ; L. : 192	1879	récolé-vu
FNAC 500	Claude Georges	L'Absoute, funérailles de Pierre le Vénérable	peinture à l'huile ; toile	H. : 75 ; L. : 100	1897	récolé-vu
FNAC PFH-2933	Dagnan Isidore	Site du Dauphiné	peinture à l'huile ; toile	H. : 70 ; L. : 102	1840	récolé-vu

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 1137	Dehodencq Édmond	Guignol	peinture à l'huile ; toile	H. : 220 ; L. : 160	1889	récolé-vu
FNAC PFH-1564	Desnos Louise-Adélaïde ; Winterhalter Franz-Xaver (d'ap.)	Portrait en pied de Louis-Philippe	peinture à l'huile ; toile	H. : 220 ; L. : 137	1845	récolé-vu
FNAC 1179	Destrem Casimir	Puer natus est nobis	peinture à l'huile ; toile	H. : 100 ; L. : 135	1903	récolé-vu
FNAC 1290	Dien Louis-Felix-Achille	Bord de rivière ; paysage	peinture à l'huile ; toile	H. : 114 ; L. : 98	1898	récolé-vu
FNAC 1210	Fanty-Lescure Gaston	L'imagier en Trégor	peinture à l'huile ; toile	H. : 153 ; L. : 113	1904	récolé-vu
FNAC PFH-1565	Ferret Pierre César	Le Christ bénissant les enfants	peinture à l'huile ; toile	H. : 380 ; L. : 250	1846	récolé-vu
FNAC PFH-3091	Francia Angelo	La République, buste colossal	terre cuite		1878	récolé-vu
FNAC PFH-1566	Gendron Auguste-Ernest	Boccace expliquant le poème de Dante	peinture à l'huile ; toile	H. : 147 ; L. : 123	1844	récolé-vu
FNAC 1619	Grau Gustave Adolphe	Rives de l'Escaut	peinture à l'huile ; toile	H. : 205 ; L. : 300	1907	récolé-vu
FNAC 935	Justin Marie-Jules	La Grange de Vatinel, à Criquebœuf-en-Caux	peinture à l'huile ; toile	H. : 130 ; L. : 195	1887	récolé-vu
FNAC FH 869-282	Merson Luc-Olivier	Apollon exterminateur	peinture à l'huile ; toile	H. : 127 ; L. : 200	1869	récolé-vu
FNAC 2732	Montille Marguerite de (M ^{lle})	La Dévideuse (type du Tarn)	peinture à l'huile ; toile	H. : 163 ; L. : 131	1908	récolé-vu
FNAC PFH-1568	Noël Jules-Achille	Intérieur d'abbaye	peinture à l'huile ; toile	H. : 115 ; L. : 91	1873	récolé-vu
FNAC FH 867-270	Salles-Wagner Adélaïde	Les Parques	peinture à l'huile ; toile	H. : 200 ; L. : 250	1868	récolé-vu
FNAC 1314	Valton Charles	Tête de lion	plâtre teinté	H. : 120 ; L. : 30 ; P. : 30	1898	récolé-vu

Annexe de l'arrêté n° 32 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O* n° 10 du 12 janvier 2007).

Liste des biens transférés à la ville d'Issoudun

Direction des musées de France :

Musée du Louvre, département des antiquités grecques, étrusques et romaines

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
118 (registre 6DD13)	11802 ; 11715	Enoché (fragmentaire)	bucchero		1875	récolé-vu
124 (registre 6DD13)	D 11.05	Enoché	bucchero	H. : 20,7 ; D. : 11,7	1875	récolé-vu
1622 (registre 6DD13)	D 11.13 ; 1911.345	Miroir	bronze	H. : 16,6 ; D. : 14,4	1875	récolé-vu
194 (registre 6DD13)	D 11.03	Olpé	bucchero	H. : 13,4 ; D. : 9,3	1875	récolé-vu
201 (registre 6DD13)	D 11.04	Olpé	bucchero	H. : 16 ; D. : 9,2	1875	récolé-vu
388 (registre 6DD13)	D 11.06	Canthare	bucchero	H. : 17,6 ; D. : 11,8	1875	récolé-vu
389 (registre 6DD13)	D 11.07	Canthare	bucchero	H. : 17,2 ; D. : 11,4	1875	récolé-vu
390 (registre 6DD13)	D 11.08	Canthare	bucchero	H. : 17,5 ; D. : 12	1875	récolé-vu
488 (registre 6DD13)	D 11.09	Cylix	bucchero	H. : 15,4 ; D. : 11,7	1875	récolé-vu
574 (registre 6DD13)	11.680	Enoché	terre cuite ; vernis noir, décor orange	H. : 19,5 ; D. : 10	1875	récolé-vu
LL 355 ; N 3942 ; 730 (registre 6DD13)	D 11.11	Cratère miniature	terre cuite ; vernis noir	H. : 4,5 ; D. : 6,5	1875	récolé-vu
Cp 1762 ; 671 (registre 6DD13)	11.720	Cylix	terre cuite orangée	H. : 6 ; D. : 10,6	1875	récolé-vu
LL 157 ; N 3668 ; 1070 (registre 6DD13)	D 11.10	Skyphos	terre cuite ; vernis noir	H. : 12,2 ; D. : 13,1	1875	récolé-vu

Musée du Louvre, département des peintures

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 1107 ; B 211	Brueghel Pieter II	Marine ; une tempête			1872	récolé-vu

Délégation aux arts plastiques :

Fonds national d'art contemporain

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 631	Bin Émile-Jean-Baptiste-Philippe	Hippomène et Atalante	peinture à l'huile ; toile	H. : 320 ; L. : 260	1892	récolé-vu
FNAC 1565	Bourgogne Pierre	Fleurs et fruits d'automne	peinture à l'huile ; toile	H. : 137,5 ; L. : 114	1890	récolé-vu
FNAC PFH-205	Chatigny Jean-Baptiste	L'Enfant et l'agneau	peinture à l'huile ; toile	H. : 111 ; L. : 80	1874	récolé-vu
FNAC 79	Laperche Henri ; Cogniet Léon (d'ap.)	La garde nationale de Paris part pour l'armée, septembre 1792	peinture à l'huile ; toile	H. : 223 ; L. : 240	1880	récolé-vu
FNAC 368	Renouf Émile	Dernier radoub ; «Mon pauvre ami !»	peinture à l'huile ; toile	H. : 93,5 ; L. : 135	1879	récolé-vu
FNAC 983	Syamour Marguerite (M ^{me}), Gegout-Gagneur (M ^{lle})	La France nouvelle	plâtre	H. : 305 ; L. : 80 ; P. : 80	1890	récolé-vu

Annexe de l'arrêté n° 33 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O* n° 10 du 12 janvier 2007).

Liste des biens transférés à la ville d'Orbec

Direction des musées de France :

Musée du Louvre, département des antiquités grecques, étrusques et romaines

INV. ÉTAT	INV. MUSÉE	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
registre 6DD13/84	D 75-1-1 ; 16	Énochoé	bucchero ; incisé	H. : 24	1875	récolé-vu
registre 6DD13/85	D 75-1-2 ; 17	Énochoé	bucchero ; incisé	H. : 23	1875	récolé-vu
registre 6DD13/345	D 75-1-4 ; 19	Canthare	bucchero ; incisé	D. : 12	1875	récolé-vu
registre 6DD13/425	D 75-1-5 ; 20	Canthare	bucchero	D. : 12	1875	récolé-vu
registre 6DD13/426	D 75-1-6 ; 21	Canthare	bucchero	D. : 11,5	1875	récolé-vu
registre 6DD13/577	D 75-1-7 ; 22	Énochoé	terre cuite beige ; décor surpeint	H. : 23	1875	récolé-vu
MN 803 ; N 3563 ; registre 6DD13/892	D 75-1-10 ; 25	Lécythe aryballisque	terre cuite ; engobe rouge	H. : 11,7	1875	récolé-vu
ED 761 ; 2567 ; registre 6DD13/972	D 75-1-11 ; 26	Énochoé	terre cuite rose ; peinture noire, orange, crème	H. : 14,2	1875	récolé-vu
ED 4955 ; N 3589 ; registre 6DD13/663	D 75-1-12 ; 27	Coupe	terre cuite ; vernis noir	D. : 12,5	1875	récolé-vu
registre 6DD13/192	D 75-1-13 ; 28	Olpé	bucchero	H. : 15	1875	récolé-vu
Cp suppl. 174? ; registre 6DD13/1116	D 75-1-16 ; 31	Couvercle de vase	terre cuite ; figures noires	D. : 17,4 ; H. : 2,5	1875	récolé vu
Cp 2155 ; registre 6DD13/1151	D 75.1.19 ; 34	Aryballe	terre cuite beige ; peinture brun-noir	H. : 7,5	1875	récolé-vu
LL 557 ; N 3953 ; registre 6DD13/813	D 75-1-20 ; 35	Vase fusiforme	terre cuite ; peinture noire, brun-rouge	H. : 12	1875	récolé-vu
registre 6DD13/1611	D 75-1-23 ; 38	Miroir	bronze	H. : 25,7 ; D. : 15	1875	récolé-vu

Musée du Louvre, département des peintures

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 6425 ; LP 3152	Mallebranche Louis-Claude	Entrée d'un port, clair de lune	peinture à l'huile ; toile	H. : 40 ; L. : 60	1876	récolé-vu
INV 9352 ; B 1862	anonyme, France, XVII ^e s.	Portrait en buste de Louis, Grand Dauphin, fils de Louis XIV	peinture à l'huile ; toile	H. : 100 ; L. : 80	1872	récolé-vu
INV 9342 ; B 2078	anonyme, France, XVII ^e s. ; Rigaud (d'ap.)	Portrait en buste de Louis XIV	peinture à l'huile ; toile	H. : 100 ; L. : 80	1872	récolé-vu

Délégation aux arts plastiques :

Fonds national d'art contemporain

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 128	Cougy Louis-Édmond	Une épave	plâtre	H. : 140	1879	récolé-vu

Annexe de l'arrêté n° 34 du 21 décembre 2006 portant transfert de propriété des biens appartenant à l'État pris en application des dispositions de l'article L. 451-9 du Code du patrimoine (article 13 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002) (arrêté publié au *J.O n° 10* du 12 janvier 2007).

Liste des biens transférés à la ville de Pau

Direction des musées de France :

Musée du Louvre, département des peintures

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
INV 4008 ; B 1165 ; MR 3977	Boel Pieter	Double étude d'une martre (?) ; Deux Furets	peinture à l'huile ; toile	H. : 46 ; L. : 90	1891	récolé-vu
INV 374	Maratta Carlo	Prédication de Saint-Jean-Baptiste	peinture à l'huile ; toile	H. : 91 ; L. : 100	1872	récolé-vu
INV 1449 ; M.R. 819	Miel Jan	Scène champêtre ; Paysage	peinture à l'huile ; toile	D. : 55	1895	récolé-vu
INV 6705 ; L 3787	Millin du Perreux Alexandre-Louis-Robert	Vue du château royal de Pau où naquit Henri IV	peinture à l'huile ; toile	H. : 188 ; L. : 280	1876	récolé-vu

Musée d'Orsay

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
RF 384	Dehodencq Alfred	Novillada à l'Escurial ; Course de taureaux en Espagne	peinture à l'huile ; toile	H. : 146 ; L. : 206	1885	récolé-vu
FNAC 927	Dufour Camille	La Seine, à Bonnières	peinture à l'huile ; toile	H. : 65 ; L. : 100	1903	récolé-vu

Délégation aux arts plastiques :

Fonds national d'art contemporain

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 174	Allouard Henri-Émile	Bacchus enfant	marbre	H. : 120 ; L. : 50 ; P. : 100	1884	récolé-vu
FNAC PFH-664	Barbier Nicolas-Alexandre	Le Jubé de Saint-Étienne-du-Mont	peinture à l'huile ; toile	H. : 98 ; L. : 132	1856	récolé-vu
FNAC 1119	Bergès Georges	El tango	peinture à l'huile ; toile	H. : 200 ; L. : 200	1903	récolé-vu
FNAC 656	Bordes Ernest	Légende de Saint-Julien-l'Hospitalier	peinture à l'huile ; toile	H. : 230 ; L. : 170	1885	récolé-vu
FNAC 1163	Bordes Ernest	Étude de femme nue	peinture à l'huile ; toile	H. : 211 ; L. 116	1899	récolé vu
FNAC PFH-906	Bosio Joseph-François	Henry IV adolescent ; Henri IV enfant	taille ; marbre	H. : 122 ; L. : 47 ; P. : 60	1823	récolé-vu
FNAC PFH-667	Buguet Henri	François I ^{er} armé chevalier par Bayard	peinture à l'huile ; toile	H. : 95 ; L. : 131	1817	récolé-vu
FNAC 524	Capdevielle Louis	Noce à Laruns, près Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées)	peinture à l'huile ; toile	H. : 356 ; L. : 255	1882	récolé-vu
FNAC FH 866-76	Chauvel Théophile-Narcisse	Un étang en Brenne (Berry)	peinture à l'huile ; toile	H. : 116 ; L. : 89	1866	récolé-vu

INV. ÉTAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	DÉPÔT	NOTES
FNAC 1237	Colin Gustave	Novillada ; en Biscaye	peinture à l'huile ; toile	H. : 160 ; L. : 200	1889	récolé-vu
FNAC 1035	Constantin Auguste-Aristide	La Cour des Comptes en ruines vue de la grande salle	peinture à l'huile ; toile	H. : 146 ; L. : 118	1897	récolé-vu
FNAC PFH-758	Devéria Eugène	La Naissance d'Henri IV	peinture à l'huile ; toile	H. : 490 ; L. : 393	1831	récolé-vu
FNAC 632	Duez Ernest-Ange	Saint-François-d'Assise ; miracle des roses	peinture à l'huile ; toile	H. : 290 ; L. : 303	1885	récolé vu
FNAC PFH-657	Elmerich Charles-Édouard	Le Sueur chez les chartreux ; Les Moines hospitaliers	peinture à l'huile ; toile	H. : 114,5 ; L. : 146,5	1851	récolé-vu
FNAC 443 ; FNAC 968	Etcheto Jean-François-Marie	Démocratie	marbre	H. : 190 ; L. : 85 ; P. : 80	1887	récolé-vu
FNAC 1089	Falguière Jean-Alexandre-Joseph	Madeleine	peinture à l'huile ; toile	H. : 161 ; L. : 127	1888	récolé-vu
FNAC FH-868-158	Goupil Léon-Lucien	Le Vendredi Saint, adoration de la Vraie Croix, xv ^e siècle	peinture à l'huile ; toile	H. : 131 ; L. : 210	1868	récolé-vu
FNAC FH 867-111	Guillaumet Gustave	Ain Kerma (Source du figuier) ; Smala de Taret, en Algérie	peinture à l'huile ; toile	H. : 142 ; L. : 104	1867	récolé-vu
FNAC PFH-659	Haussy Arsène-Désiré d'	Le Troupeau de vaches ; Paysage avec animaux	peinture à l'huile ; toile	H. : 102 ; L. : 170	1876	récolé-vu
FNAC 1085	Lavrut Louise	Gitane	peinture à l'huile ; toile	H. : 195 ; L. : 114,5	1903	récolé-vu
FNAC PFH-671	Marandon de Montyel Édouard-Ferdinand-Bruno	Les Rives du Tam	peinture à l'huile ; papier collé sur toile	H. : 71 ; L. : 103	1838	récolé-vu
FNAC 15	Ollendon Marie d' (M ^{me})	La Vierge enfant	peinture sur porcelaine	H. : 38 ; L. : 34	1879	récolé-vu
FNAC 141	Perrault Léon-Jean-Basile	N.S. Jésus-Christ au tombeau	peinture à l'huile ; toile	H. : 74 ; L. : 199	1879	récolé-vu
FNAC FH 865-254	Regamey Guillaume	Une Batterie de tambours des grenadiers de la garde ; campagne d'Italie	peinture à l'huile ; toile	H. : 162 ; L. : 212	1865	récolé-vu
FNAC PFH-673	Schaeffer-Berger Francisque-Jean	Paysage	peinture à l'huile ; toile	H. : 130 ; L. : 90	1851	récolé-vu
FNAC PFH-3733	Vafflard Pierre-Antoine-Augustin	Abjuration d'Henri IV à Saint-Denis	peinture à l'huile ; toile	H. : 345 ; L. : 288	1819	récolé-vu

Liste des dérogations au délai prévu par l'article 89 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (conformément au décret n° 2000-1137 du 24 novembre 2000) accordées en novembre et décembre 2006 à des œuvres cinématographiques par le ministre chargé de la culture.

Titre	N° du visa	Éditeur	Date de dérogation
Quatre étoiles	89.985	Studio Canal Vidéo	03-11-2006
Mission impossible 3	115.207	Paramount Home Entertainment	03-11-2006
Sexy movie	114.923	Twentieth Century Fox	08-11-2006
Paradise now	110.357	SND	09-11-2006
The secret life of words	114.630	Diaphana Distribution	09-11-2006
Paparazzi	114.679	TF1 Vidéo	09-11-2006
Aiguilles rouges (Les)	86.533	Opening	10-11-2006
Silent hill	112.816	Metropolitan Filmexport	10-11-2006
Edison	114.440	Metropolitan Filmexport	10-11-2006
El aura	114.864	Metropolitan Filmexport	10-11-2006
Secrets de famille	115.195	SND	14-11-2006
Comme t'y es belle	108.069	Wild Side Video	15-11-2006
Enfants du pays (Les)	109.663	France Télévision Distribution	15-11-2006
Un ami parfait	111.339	France Télévision Distribution	15-11-2006
Serko	112.054	France Télévision Distribution	15-11-2006
Âge de glace II (L')	114.922	Twentieth Century Fox Home Entertainment ..	15-11-2006
A bittersweet life	113.799	Studio Canal Vidéo	16-11-2006
Brothers	114.270	Swift	16-11-2006
Da Vinci code	113.651	Columbia Tristar Home Video	17-11-2006
Horribilis	115.078	Universal Pictures Video	21-11-2006
Habana blues	110.986	TF1 Vidéo	22-11-2006
Caiman (Le)	112.915	Bac Vidéo	23-11-2006
Dames de Cornouailles (Les)	114.509	TF1 Vidéo	23-11-2006
Raymond	115.496	Buena Vista Home Entertainment	24-11-2006
Volver	114.638	Pathé Distribution	29-11-2006
X men III – L'affrontement final	115.305	Twentieth Century Fox	29-11-2006
Dans la peau de Jacques Chirac	114.893	Warner Vision France	04-12-2006
Zidane, un portrait du 21 ^{ème} siècle	112.627	Universal Pictures Video	05-12-2006
Maison du bonheur (La)	113.448	Pathé Distribution	07-12-2006
16 Blocs	114.406	Metropolitan Filmexport	07-12-2006
Hooligans	114.294	Metropolitan Filmexport	07-12-2006
Transamerica	115.337	Bac Vidéo	07-12-2006
American dreams	115.485	Universal Pictures Video	07-12-2006
Reeker	115.525	Bac Vidéo	07-12-2006
On va s'aimer	113.499	TF1 Vidéo	14-12-2006
Poséidon	115.517	Warner Home Video	14-12-2006
Cars - quatre roues	115.593	Buena Vista Home Entertainment	14-12-2006
Rupture (La)	115.609	Universal Pictures Video	21-12-2006
Nos jours heureux	112.818	SND	28-12-2006

Bulletin officiel



Coupon d'abonnement (1)

Nom, prénom :
(ou service destinataire)

Adresse complète :

Adresse de livraison (si différente) :

Téléphone :

Profession (2) :

Nombre d'abonnements souhaités : x 50 = €..... pour l'année.....

Date et signature (3).

(1) A retourner au ministère de la culture et de la communication, D A G, Centre de documentation juridique et administrative, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1. Le règlement établi à l'ordre du régisseur d'avances et de recettes du ministère de la culture et de la communication est à envoyer au ministère de la culture et de la communication, D A G, Bureau du fonctionnement des services, **Madame Christine Sosson**, 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1.

(2) S'il y a lieu, pour les particuliers.

(3) Pour les services, nom et qualités du souscripteur et griffe de l'établissement.